



Gendarmerie royale du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



Rapport sur le rendement de la Gendarmerie royale du Canada de 2001/2002

L'honorable Lawrence MacAulay, C.P. député
Solliciteur général du Canada

Table des matières

Acronymes utilisés	2
Sommaire	3
Message du Ministre	5
Introduction du Commissaire	7
Prologue – Modifier notre façon de rendre compte	9
Aperçu de la GRC	10
Notre mandat, notre mission et notre vision	10
Principales lois et ententes fédérales administrées par la GRC	10
Voici comment nous sommes structurés	11
Voici notre cadre stratégique	11
Priorités stratégiques	12
Objectifs stratégiques	12
Stratégies de gestion	13
Définir notre contexte	14
Facteurs externes qui influent sur le rendement opérationnel	14
11 septembre 2001	14
Changement de dynamique à l'échelle nationale et internationale	14
Criminalité	14
Changement politique et social	15
Démographie — une population qui change	15
Facteurs internes qui influent sur le rendement en matière de gestion	15
Réalisations en matière de rendement par secteur d'activité	16
Résultats stratégiques	16
Tableau des résultats stratégiques	17
Structure des secteurs d'activité	18
Résultats stratégiques par secteur d'activité	
Services de police fédérale	19
Services de police contractuelle	34
Services nationaux de police	49
Services de maintien de la paix	57
Services de police de protection	62
Examens clés	64
Groupement de rapports	65
Gestion du matériel	65
Approvisionnement et marchés	65
Fonction moderne de contrôleur	65
Stratégie de développement durable	66
Sommaire des réalisations	67
De l'ordre dans la grande maison fédérale	68
Réservoirs de stockage de combustibles	68
Rendement financier	69
Tableaux financiers	71
Autres renseignements	81
Personnes-ressources	81
Sites Internet de la GRC	81
Sites Internet d'organismes partenaires	82
Autres sites d'intérêt	82
Index	83

Acronymes utilisés

ACCP	Association canadienne des chefs de police	MAINC	Ministère des affaires indiennes et du Nord canadien
ACDI	Agence canadienne de développement international	MDN	Ministère de la défense nationale
ACUPIES ..	Système automatisé d'échange d'information policière entre le Canada et les États-Unis	MJ	Ministère de la Justice
ADN	Acide désoxyribonucléique	MRMAAF ...	Mesure du rendement pour le maintien des activités de l'administration fédérale
ADRC	Agence des douanes et du revenu du Canada	NCIC	National Crime Information Centre
ATF	Bureau of Alcohol, Tobacco, and Firearms	NIST	National Institute Standards of Technology
BCP	Bureau du Conseil privé	NIVSA	Nouvelle identité pour les victimes qui sont dans des situations d'abus
BVG	Bureau du vérificateur général	OEA	Organisation des États américains
CANAFE ...	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	OMS	Organisation mondiale de la santé
CCNE	Comité consultatif national sur l'environnement	ONU	Organisation des Nations Unies
CCP	Collège canadien de police	OPIC	Office de la propriété intellectuelle du Canada
CCSJ	Centre canadien de la statistique juridique	OPP	Police provinciale de l'Ontario
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada	OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CICAD	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	PAE	Plan d'action environnemental
CIPC	Centre d'information de la police canadienne	PFJA	Programme de formation des jeunes Autochtones
CIVPOL	Police civile	PFJI	Programme de formation des jeunes Inuits
CHOIX	Titre d'un site Web visant à sensibiliser les jeunes aux toxicomanies	PI	Propriété intellectuelle
CNPC	Centre national de prévention du crime	PVCA	Programme de valorisation des cadets autochtones
CPM	Cabinet du Premier ministre	QG	Quartier général
CPP	Commission des plaintes du public contre la GRC	RDRF	Représentants divisionnaires des relations fonctionnelles
CPSIN	Réseau canadien d'information sur la sécurité publique	RECOL	Signalement en direction des délits économiques
CRF	Trésor	RPP	Rapport sur les plans et les priorités
CST	Centre de la sécurité des télécommunications	RSO	Rapports statistiques sur les opérations
DARE	Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue	SAID	Système automatisé d'identification dactyloscopique
DG	Direction générale	SALCV	Système d'analyse des liens entre les crimes de violence
DGBS	Direction de la gestion des biens saisis	SARC	Système automatisé de renseignements sur la criminalité
DGJ	Direction de la gestion juricomptable	SCC	Service correctionnel du Canada
DME	Diversification des modes d'exécution	SCMROC ..	Système de communication de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton
DRHC	Développement des ressources humaines Canada	SCRC	Service canadien de renseignements criminels
DUC	Déclaration uniforme de la criminalité	SCRS	Service canadien du renseignement de sécurité
EIPF	Équipes intégrées de la police des frontières	SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
EISN	Équipes intégrées de la sécurité nationale	SDD	Stratégie de développement durable
ESPPC	Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth	SDRF	Sous-direction des renseignements financiers
ETP	Équivalent temps plein	SGC	Solliciteur général du Canada
FBI	Federal Bureau of Investigation (É.-U.)	SGE	Système de gestion de l'environnement
FJC	Forum de justice communautaire	SINEU	Service d'immigration et de naturalisation des États-Unis
GAFI	Groupe d'action financière international	SLJ	Service des laboratoires judiciaires
GED	Gouvernement en direct	SNP	Services nationaux de police
GPC	Groupes des produits de la criminalité	SPAT	Sécurité publique et antiterrorisme
GRC	Gendarmerie royale du Canada	SRSN	Section du renseignement pour la sécurité nationale
GTM	Groupe de travail sur la modernisation	SSELF	Section de l'exécution des lois fédérales
IBCCS	Système de transmission de l'intérieur de la Colombie-Britannique	STO	Station de transmissions opérationnelles
ILAC	Initiative de lutte anticontrebande	SURS	Système universel de rapports simplifiés
IOMGIA	International Outlaw Motorcycle Gang Investigators Association	TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
IP	Intégrité des programmes	TSI	Technologie et systèmes informatisés
ISO	Organisation internationale de normalisation	UMPC	Unité mixte des produits de la criminalité
ITR	Identification en temps réel	USCS	Service des douanes des États-Unis
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents		
MAECI	Ministère des affaires étrangères et du commerce international		

Sommaire

Domaines de sécurité publique :	Ce que nous avons fait :	Auto-évaluation	Page
Police fédérale <ul style="list-style-type: none"> • Blanchiment d'argent – globalement • Pertes de recettes pour les gouvernements – estimées à 2,5 milliards de dollars en raison de la contrebande et de la fabrication illégale de marchandises contrôlées • Trafic criminel de migrants – en augmentation avec l'implication accrue de réseaux transfrontaliers organisés • Vente de drogues – profits estimés à quelque 18 milliards de dollars par année • Délits économiques – estimés à 3 milliards de dollars par année • Prévention criminelle – éducation et sensibilisation du public • Formation – priorité aux enquêtes et à la Police criminelle 	<ul style="list-style-type: none"> • 46 millions de dollars en biens saisis; 187 personnes accusées; 59,4 millions de dollars en renvois à des fins d'enquête. • 50,2 millions de dollars en marchandises de contrebande ou de fabrication illégale; 509 personnes accusées. • Triage sécuritaire de plus de 46 000 revendicateurs du statut de réfugié; 723 migrants non admissibles empêchés d'entrer au Canada; 700 documents de voyage ou pièces d'identité frauduleux saisis. • Plus de un milliard de dollars en drogues saisie; enquête sur 57 891 infractions liées aux drogues. • Sensibilisation à la prévention de la criminalité dans le domaine du télémarketing frauduleux; enquête sur des banqueroutes frauduleuses totalisant 1,6 milliard de dollars. • Séances de formation et de sensibilisation du public en matière de prévention dans une variété de domaines allant de l'abus des drogues, aux délits économiques en passant par les douanes, etc. • Préparation et distribution de trousseaux de formation partout au pays (dans les domaines de l'infiltration, des sources humaines et de la protection des témoins) ainsi qu'à des pays étrangers susceptibles de tirer profit de l'expérience de la GRC dans des domaines à haut risque. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ ■ ■ ▲ ▼ ■ ■ 	<ul style="list-style-type: none"> 22 23 24 27 28 28 26, 30
Police contractuelle <ul style="list-style-type: none"> • Le taux de criminalité global a crû – le nombre total d'infractions est en hausse de 9,7 %, à 1 276 680. • Les crimes contre les biens – en hausse de 7,7 % à 333 908; le nombre de jeunes accusés de crimes contre les biens a baissé et 16 % d'entre eux ont bénéficié de mesures de déjudiciarisation avant mise en accusation. • Les crimes de violence – en hausse de 6,2 % à 99 166; les voies de fait ont augmenté de 4,9 % (61 % des accusations portées); les infractions relatives aux armes ont augmenté de 27 %, à 6787; 1 femme autochtone sur 3 est victime d'abus. • La criminalité juvénile – le nombre d'accusations portées en vertu du <i>Code criminel</i> contre des jeunes (excluant les infractions routières) est resté inchangé à 26 735; le nombre de jeunes ayant bénéficié de mesures de déjudiciarisation est en hausse de 15 %. • La sécurité routière – le nombre de personnes tuées dans des accidents de voiture a baissé de 2,3 %; le nombre d'infractions de conduite avec facultés affaiblies a bondi de 36 %, à 42 375. • Les plaintes du public contre la police – 1550 plaintes en suspens ont été résolues; 16 % ont été retirées, en hausse de 3 %; 40 % ont été résolues à l'amiable, soit une hausse de 7 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en oeuvre des stratégies de police communautaire afin d'encourager les victimes à signaler les crimes. • Insistance sur les partenariats entre la communauté et la police afin de réduire les occasions propices à la perpétration de crimes contre les biens; déblocage de fonds pour les initiatives de prévention criminelle; réduction du nombre d'accusations portées contre les jeunes grâce aux programmes de justice réparatrice. • Amélioration des services aux victimes et des interventions auprès des victimes de crimes de violence; mise sur pied des bureaux de services communautaires; application des lignes directrices provinciales à l'égard des cas de violence conjugale; établissement de partenariats avec des organismes sociaux; collaboration active avec les communautés à risques élevés. • Combinaison de stratégies visant à s'attarder aux causes profondes des comportements déviants et de mesures de justice réparatrice adaptées à la culture; accroissement de l'engagement social des jeunes dans leur communauté; amélioration du dialogue entre la police et les jeunes. • Formation améliorée à la Police de la circulation dans toutes les provinces; programmes de sensibilisation et de répression routière; amélioration de la prestation de service dans toutes les provinces à l'exception de deux; amélioration de l'évaluation de la fonction Police de la circulation. • Plus grande satisfaction du public à l'égard de la conduite des policiers; recours accru au modèle de police communautaire; délégation accrue des pouvoirs pour régler les plaintes directement à l'échelon local. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ ▲ ■ ■ ■ ▲ ■ 	<ul style="list-style-type: none"> 36 37 38 41 45 46
Services nationaux de police <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de preuves médico-légales de qualité – afin d'appuyer les enquêtes policières. • Besoin de données dactyloscopiques et d'antécédents criminels exacts – afin d'appliquer la loi de manière efficace et efficace. • Besoin de renseignements criminels fiables et exacts – pour combattre le crime organisé et les crimes graves. • Besoin de formation de haut calibre – pour répondre à la hausse de la criminalité technologique et organisée ainsi qu'aux menaces à la sécurité nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 14 000 demandes d'examen, 9000 expertises judiciaires et plus de 2500 échantillons biologiques (ADN) traités. • 3,1 millions de dossiers judiciaires gérés; plus de 500 000 empreintes digitales triées, 6200 criminels identifiés par comparaison d'empreintes digitales. • Plus de 27 millions de demandes de vérification d'antécédents criminels traitées; suspects identifiés ou disculpés dans 31 % des cas; travail en partenariat avec plus de 380 organismes policiers et d'application de la loi. • Plus de 2800 policiers formés dans 40 cours différents; 642 élèves ont suivi des cours en ligne; on a organisé des séminaires, formé des cadres policiers et mis à disposition des sites Web et des documents de bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ ■ ■ ■ 	<ul style="list-style-type: none"> 51 53 53, 54 56
Maintien de la paix <ul style="list-style-type: none"> • Paix et sécurité internationales – participation au volet police civile des opérations de maintien de la paix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation fructueuse à six opérations de maintien de la paix conformément aux engagements internationaux du Canada. • Contribution à la formation et au perfectionnement de cadres intermédiaires et supérieurs dans des pays déchirés par la guerre. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ ■ 	<ul style="list-style-type: none"> 59 60
Services de police de protection <ul style="list-style-type: none"> • Protéger – les dignitaires canadiens et étrangers, leurs résidences officielles, ainsi que les personnes jouissant d'une protection internationale en visite au pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des dignitaires canadiens et étrangers en plus de 1100 occasions; protection de 20 événements majeurs; protection de 663 ambassades et consulats au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 	<ul style="list-style-type: none"> 63
<ul style="list-style-type: none"> ▲ Atteintes dépassées ■ Atteintes respectées ▼ Atteintes non respectées 			

Message du Ministre

J'ai le plaisir de présenter au Parlement le Rapport sur le rendement de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour la période se terminant le 31 mars 2002. La vision du Commissaire Zaccardelli est de faire de la GRC un modèle d'excellence reconnu dans le monde. Je suis heureux d'annoncer que la GRC a fait un grand pas dans cette direction.

Outre trois organismes de surveillance, le portefeuille du Solliciteur général comprend cinq éléments-clés, à savoir : le ministère du Solliciteur général, la Gendarmerie royale du Canada, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles et le Service canadien du renseignement de sécurité. Ces organismes travaillent en partenariat pour remplir notre mandat général qui est d'assurer la sécurité des Canadiens. La GRC joue un rôle à part entière dans ce partenariat de même que dans la poursuite du programme du gouvernement du Canada visant à améliorer la capacité des communautés locales à faire face aux conflits et à prévenir la criminalité.

Nous ne pouvons ignorer les événements du 11 septembre et leur impact persistant sur le monde. Partout, des gouvernements ont revu leurs priorités pour répondre à l'impératif de sécurité dans un contexte rempli d'incertitudes. Au sein du portefeuille du Solliciteur général, nous demeurons fermement déterminés, à l'instar du gouvernement du Canada, à accorder la plus haute importance à la sécurité des Canadiens.

Il existe une coordination de haut niveau avec les services de renseignement et de police nationaux et internationaux afin d'assurer le meilleur partage des techniques et de l'information en vue de déjouer toute menace. La GRC et d'autres partenaires poursuivront leurs efforts pour mieux préparer le Canada à faire face aux nombreux défis d'un monde globalisé de plus en plus interconnecté.



Tandis que le gouvernement du Canada élabore des stratégies visant à contrer la menace terroriste, nous continuons d'investir d'importantes ressources dans d'autres secteurs clés. Réduire la criminalité organisée demeure un des principaux objectifs de la GRC. Parmi de nombreuses autres initiatives, le gouvernement du Canada a récemment introduit de nouvelles dispositions législatives visant à donner à la GRC et à d'autres organismes les moyens d'infiltrer et de démanteler le crime organisé à tous les niveaux.

Afin de bâtir et de préserver des communautés sûres, les organismes d'application de la loi et les citoyens doivent activement collaborer à *prévenir la criminalité*. Nous continuons de mettre au point des stratégies visant à consolider la vigueur collective de la GRC et de nos communautés en tant que partenaires clés. Parmi d'autres initiatives, le gouvernement du Canada a annoncé en juillet 2001 l'élargissement de la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*, lancée en 1998, grâce à l'injection de 145 millions de dollars supplémentaires. Ces nouveaux fonds aideront des organisations comme la GRC à s'attaquer aux causes profondes de la criminalité.

La GRC est déterminée à être un modèle d'excellence. Pour ce faire, elle continue de mettre en oeuvre des mesures immédiates et à plus long terme destinées à combattre la criminalité. Son dévouement permanent favorise l'approche équilibrée préconisée par le gouvernement du Canada en matière de sécurité publique. Le présent rapport fournit de nombreux exemples du travail exceptionnel accompli par les employés de la GRC au pays. Je suis convaincu que l'organisation fera d'autres progrès en continuant de miser sur une approche intégrée pour assurer la protection des Canadiens.

Je vous invite à nous faire part de tout commentaire sur le présent rapport ou celui d'autres ministères, susceptible de nous aider à mieux satisfaire les besoins des Canadiens en matière de sécurité publique.

A handwritten signature in cursive script that reads "Lawrence MacAulay".

L'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Introduction du Commissaire

Dans mon introduction au Rapport sur le rendement de l'an dernier, j'évoquais déjà notre environnement de travail en pleine mutation; cependant, je n'aurais pu prévoir à quel point la dernière année transformerait la GRC, le Canada et ses voisins et amis dans le monde.

Les événements du 11 septembre 2001 nous ont galvanisés, poussant la GRC et tous les Canadiens à se solidariser avec une coalition de nations démocratiques pour combattre le terrorisme. Le gouvernement du Canada a soutenu nos efforts en consentant des ressources additionnelles aux mesures préventives et d'enquête qui nous ont aidés à protéger des civils innocents au pays et dans le monde.

Tandis que la lutte antiterroriste occupait le devant de la scène pendant une bonne partie de l'exercice, la GRC continuait de se concentrer sur ses cinq autres priorités stratégiques – le crime organisé, la jeunesse, les services de police internationaux (dont le maintien de la paix), la justice réparatrice/alternative et les services de police intégrés. En parallèle, elle donnait la pleine mesure de ses capacités en remplissant ses autres obligations au titre de la police provinciale, municipale et autochtone dans les communautés du pays. Ce faisant, la Gendarmerie a montré sa capacité soutenue à fournir des programmes et services de police – proactifs mais aussi réactifs.

Je dirais que l'exercice 2001-2002 a été la preuve



patente que nous sommes bien sur la voie de l'excellence – en termes de gestion et d'opérations. Devant un événement aussi imprévisible et important que celui du 11 septembre, nous avons su ajuster nos priorités pour répondre aux impératifs de sécurité et de protection, tout en poursuivant notre excellent travail de maintien de l'ordre.

À mesure qu'elle avance, il est capital que la Gendarmerie continue de consolider les quatre piliers de son

objectif organisationnel : faire de la GRC une organisation axée sur le renseignement, guidée par des valeurs, qui établit des ponts et est imputable. Nous continuerons de viser l'excellence dans l'établissement des rapports de rendement et la gestion stratégique. Nous chercherons des façons de multiplier les partenariats opérationnels au pays et dans le monde. Tout cela dans le respect des valeurs et de l'héritage d'une organisation au service des citoyens canadiens depuis 129 ans.

Je vous invite à lire le présent document et à célébrer les réalisations de la GRC, mais aussi à souligner ses éventuelles carences. Pour ma part, je m'engage à continuer d'oeuvrer à l'amélioration permanente de la GRC, meilleur gage pour assurer la sécurité des foyers et des collectivités canadiennes.

A handwritten signature in black ink, reading "G. Zaccardelli". The signature is fluid and cursive.

Le Commissaire G. Zaccardelli

Prologue – Modifier notre façon de rendre compte

L'exercice 2001-2002 marque la deuxième année-repère sur notre parcours de cinq ans qui fera de nous *une organisation d'excellence guidée par une vision stratégique*. Nous faisons des progrès notables, non seulement du point de vue opérationnel – en améliorant la prestation des programmes et services de police aux Canadiens – mais aussi en consolidant la gestion et l'administration de la Gendarmerie. Il nous faut maintenant nous assurer que notre façon de « rendre compte du rendement de la GRC » dans nos rapports aux Canadiens reflète fidèlement ces changements et progrès.

La GRC incarne une longue tradition, vieille de 129 ans, au service des Canadiens de bien des façons et au gré de la prestation de nombreux services et programmes. Un héritage que nous comptons poursuivre. Cependant, les bouleversements qui transforment le monde du maintien de l'ordre commandent des changements importants à notre organisation, tant sur le plan de la gestion que des opérations. Nous ne pouvons plus nous contenter de regarder immédiatement devant nous. Nous devons être davantage proactifs et stratégiques – nous projeter plus loin dans l'avenir, évaluer les changements à notre environnement et réaliser pleinement nos activités planifiées. Une « organisation vouée à l'excellence » est une organisation qui jouit d'une crédibilité et d'un respect – de calibre mondial dans ses opérations et qui excelle dans ses pratiques de gestion; une organisation à la fois transparente et sensible aux besoins des Canadiens. C'est de cela que nous voulons rendre compte.

Comme nous l'indiquions dans le rapport de l'an dernier et plus récemment dans le Rapport sur les plans et les priorités, la GRC veut pouvoir rendre compte aux parlementaires et aux Canadiens de la valeur ajoutée qu'elle apporte à la société canadienne. L'évolution vers une imputabilité solide et concrète des ministères du gouvernement envers les citoyens canadiens qu'ils servent est difficile – il y a souvent beaucoup d'ambiguïté autour du « résultat net ». Nous avons entrepris de relever ce défi. Nous voulons décrire des réalisations et des résultats concrets à la lumière de notre cadre stratégique – les objectifs, priorités et visées stratégiques qui font notre raison d'être – au lieu de nous contenter d'énumérer les extrants des divers secteurs d'activité.

Depuis quelques années, notre Rapport sur le rendement de la GRC est organisé en fonction de nos secteurs d'activité et donc divisé en cinq parties – la police fédérale, la police contractuelle, les services nationaux de police, le maintien de la paix et les services de protection. Or, si ces secteurs d'activité reflètent notre structure de gestion interne, ils ne présentent que peu d'intérêt pour les Canadiens. C'est pourquoi nous entendons harmoniser davantage notre rapport sur le rendement avec notre programme stratégique. Nous voulons pouvoir dire à nos partenaires, aux intervenants et aux citoyens comment nous réussissons dans la prestation des services essentiels qui leur tiennent à cœur, afin de montrer que leurs impôts sont utilisés le plus

judicieusement possible et rendre compte des résultats – positifs ou négatifs – à la lumière de nos priorités et objectifs stratégiques, qu'ils comprennent et appuient.

Rendre compte de résultats mesurables à l'aune de priorités clairement établies – le crime organisé et le terrorisme, les services de police internationaux, la jeunesse, la justice réparatrice/alternative et les services de police intégrés – amènera les Canadiens à se concentrer sur les réalisations qui leur importent et qui participent de l'objectif que constitue la **sécurité des foyers et des collectivités**.

En établissant clairement le lien entre les fonds déboursés et les ressources consacrées aux activités/initiatives visant à soutenir nos priorités stratégiques et à réduire la criminalité, nous pourrions faire la preuve de l'optimisation des ressources. Et nous rendrons ainsi mieux compte de nos réalisations et de nos lacunes – en tenant compte des limites imposées par notre environnement de travail et notre capacité de prestation.

Les principes énoncés dans l'initiative sur la fonction moderne de contrôleur – une gestion axée sur les résultats et des dépenses judicieuses – nous guident dans l'établissement de nos rapports. Nous avons adopté et mis en place des pratiques de gestion du rendement et le tableau de bord prospectif afin que la gestion se concentre sur un rendement optimal et l'établissement de rapports selon notre programme stratégique. Cette approche favorise la « gestion par le rendement » et crée une culture de transparence dans la planification, le contrôle et l'évaluation. Ce qui est non seulement l'approche disciplinée dont nous avons besoin pour mieux rendre compte des réalisations de la GRC auprès d'une variété d'audiences, mais constitue aussi un moyen sûr de susciter commentaires et rétroaction. À l'avenir, nos rapports sur le rendement tiendront compte de la mise en oeuvre du tableau de bord prospectif.

Dans le présent rapport, nous continuons cependant de rendre compte de notre rendement par secteur d'activité. Nous ne sommes pas encore suffisamment avancés dans notre processus de changement pour rendre compte en fonction de notre cadre stratégique. Nous avons néanmoins tenté d'harmoniser et de recouper les résultats lorsque c'est possible et continuerons de travailler à une dimension plus stratégique du Rapport sur le rendement de l'exercice 2002-2003.

Un dernier point : nous abordons la gestion de nos priorités et de notre planification stratégique en partant du principe que *l'intégration* est la pierre angulaire de nos succès à venir. Les services de police intégrés constituent une vision déterminante pour la GRC. Nous devons partager des stratégies communes, miser sur les ressources et assurer une collaboration soutenue et constante entre tous les partenaires de la collectivité policière et d'application de la loi au Canada et à l'étranger. Les Canadiens ont besoin d'un effort concerté sur la protection et la sécurité. Avec nos partenaires, nous serons présents sur tous les fronts.

Aperçu de la GRC

Notre mandat

Le mandat de la Gendarmerie est fondé sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, à savoir : appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Le mandat de l'organisation comporte plusieurs facettes :

- prévenir la criminalité, mener des enquêtes et maintenir l'ordre;
- faire respecter les lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État;
- contribuer à la sécurité nationale;
- protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères;
- fournir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres services de police et organismes d'application de la loi.

Notre mission

La Gendarmerie royale du Canada est le service de police nationale du Canada. Fière de ses traditions et sûre de pouvoir relever les défis des années à venir, la Gendarmerie s'engage à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, de concert avec les collectivités qu'elle sert.

Notre vision

- être une organisation progressiste, proactive et innovatrice;
- fournir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les collectivités que nous servons;
- être responsables et efficaces par le partage du processus décisionnel;
- assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel;
- promouvoir la sécurité des collectivités et faire preuve de leadership dans la quête de l'excellence.

Ce document peut être consulté à l'adresse :
www.grc.ca/dpr/performance02.htm

Sites Internet des secteurs d'activité de la GRC

Services de police contractuelle

www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/cntrac-f.htm

Services de police fédérale

www.rcmp-grc.gc.ca/prog-serv/index-f.htm

Services nationaux de police

www.rcmp-grc.gc.ca/prog-serv/snp.htm

Services de maintien de la paix

www.rcmp-grc.gc.ca/peacekeeping/index_f.htm

Services de police de protection

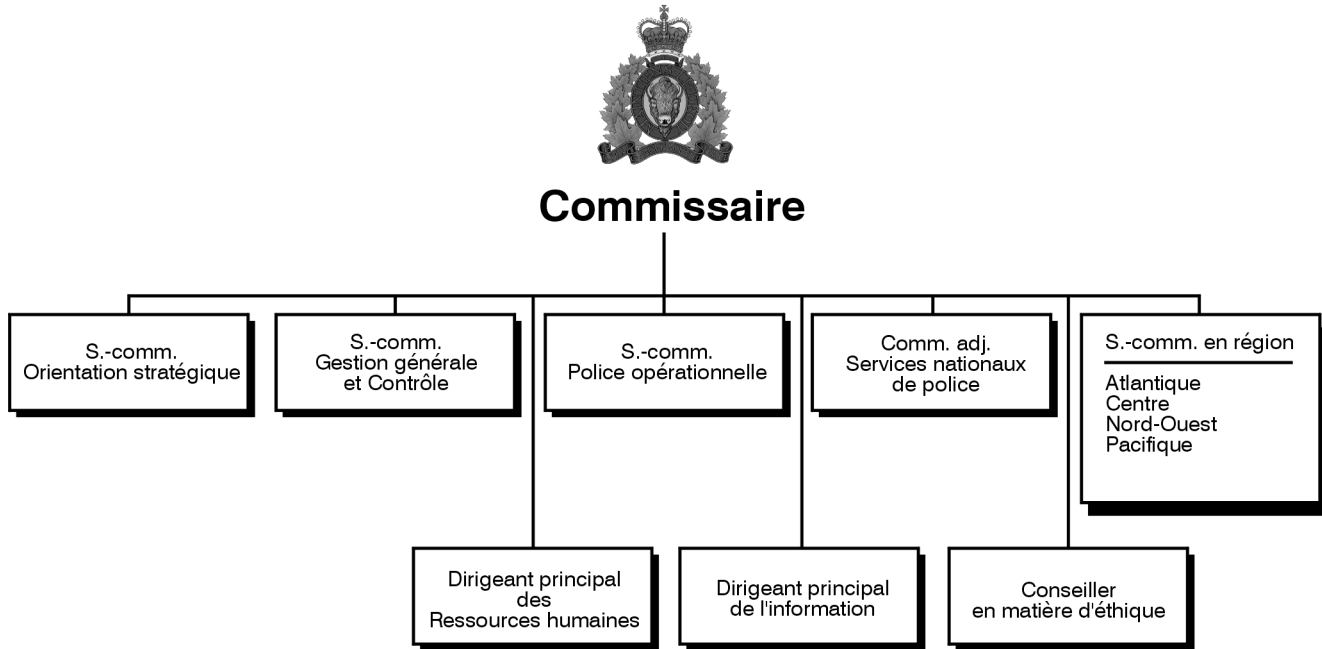
www.rcmp-grc.gc.ca/html/pr-opsf.htm

Principales lois et ententes fédérales administrées par la GRC

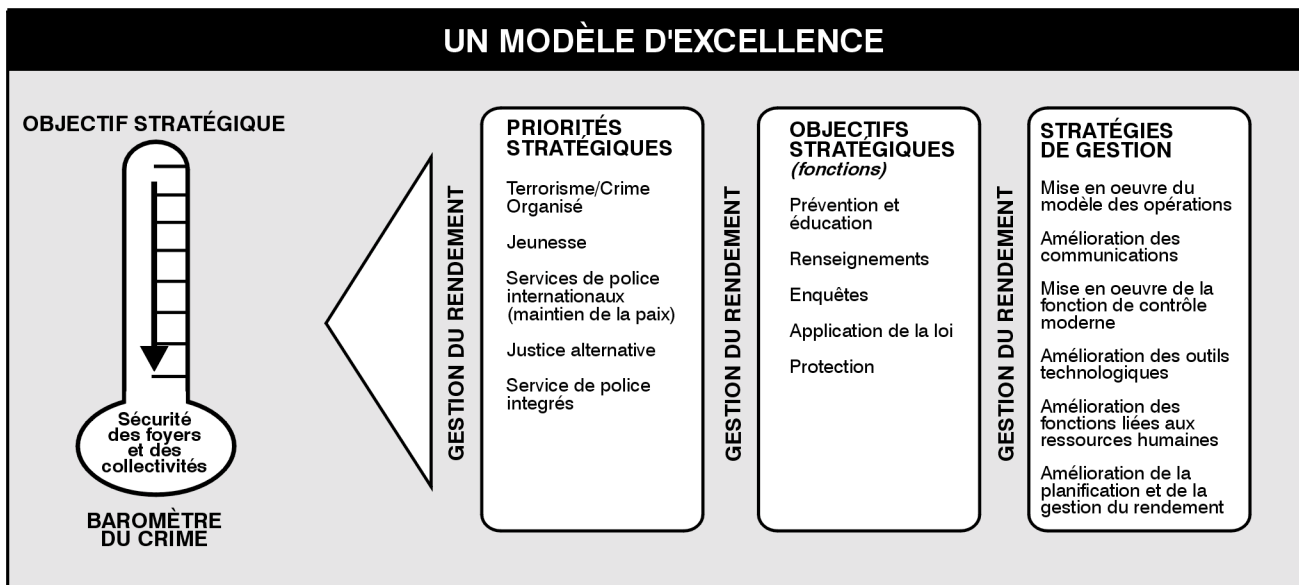
- Loi sur l'aéronautique
- Loi sur la généalogie des animaux
- Loi sur la faillite et l'insolvabilité
- Loi électorale du Canada
- Loi sur les grains du Canada
- Loi sur le Régime de pensions du Canada
- Loi sur la marine marchande du Canada (Règlement sur les abordages)
- Loi fédérale sur les Prêts aux étudiants
- Loi sur les transports au Canada
- Loi sur la Commission canadienne du blé
- Loi sur les espèces sauvages au Canada
- Loi canadienne sur la protection de l'environnement
- Loi canadienne sur les droits de la personne (article 59)
- Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité
- Loi sur la citoyenneté
- Loi sur la protection des pêcheries côtières
- Loi sur la concurrence
- Loi réglementant certaines drogues et autres substances
- Loi sur le droit d'auteur
- Code criminel
- Loi sur le casier judiciaire
- Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
- Loi sur les douanes
- Loi sur l'accise
- Loi sur la taxe d'accise
- Loi sur les explosifs
- Loi sur les licences d'exportation et d'importation
- Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales
- Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles
- Loi sur les pêches
- Loi sur l'enrôlement à l'étranger
- Loi sur l'exportation du gibier
- Loi relative à la circulation sur les terrains de l'État
- Loi sur la santé des animaux
- Loi sur l'identification des criminels
- Loi sur l'immigration
- Loi de l'impôt sur le revenu
- Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs
- Loi sur l'Office national de l'énergie
- Loi sur les parcs nationaux
- Loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact
- Loi nationale sur les attributions en matière de télécommunications
- Loi sur les secrets officiels
- Loi sur la sécurité de la vieillesse
- Loi sur les pensions
- Loi sur la quarantaine
- Loi sur la radiocommunication
- Loi sur les chemins de fer
- Loi sur les infractions en matière de sécurité
- Loi sur les prêts aux petites entreprises
- Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt

- Loi sur les marques de commerce
- Loi sur le transport des marchandises dangereuses
- Loi sur l'assurance-emploi
- Loi concernant les poids et mesures
- Loi sur le programme de protection des témoins
- Loi sur les jeunes contrevenants
- Loi sur le recyclage des produits de la criminalité

Voici comment nous sommes structurés



Voici notre cadre stratégique



Priorités stratégiques

■ Crime organisé/Terrorisme

Appuyer l'effort antiterroriste multilatéral et l'engagement à travailler en concertation pour assurer l'intégrité des frontières et la sécurité du continent.

Le potentiel criminel ou les « effets pervers » de la mondialisation et de la technologie exigent que nous fassions preuve de vigilance. En misant sur une approche de longue haleine, multidisciplinaire, intégrée et axée sur les renseignements, les enquêtes et la répression, nous démantèlerons les éléments insidieux des forces criminelles d'aujourd'hui.

■ La jeunesse

Elle est l'avenir du Canada, mais comporte également l'élément criminel potentiel de demain. Notre stratégie jeunesse en est une préventive qui consiste à s'attaquer aux causes profondes de la criminalité chez les jeunes et à conclure des partenariats avec les communautés afin de promouvoir l'éducation proactive et des modèles positifs pour les jeunes.

■ La justice alternative/réparatrice

Dans le souci d'alléger le fardeau du système actuel, nous développerons et appuierons la justice réparatrice et d'autres options qui sont de plus en plus reconnues dans le monde comme des solutions de rechange viables au système de justice pénale traditionnel. Il s'agit de trouver des solutions qui réduisent la récidive, tiennent compte des victimes et soulagent un appareil de justice débordé.

■ Les services de police internationaux (maintien de la paix)

Travailler avec des forces de police civiles à l'amélioration des opérations de maintien de l'ordre et aider les pays à reconstituer leurs capacités policières. Nous bâtirons des institutions civiles et démocratiques, nous préviendrons l'exportation d'activités criminelles vers le Canada et étudierons les cultures étrangères pour mieux comprendre les communautés culturelles qui composent la mosaïque canadienne.

■ Les services de police intégrés

Promouvoir les partenariats en vue d'accroître les ressources et de partager les priorités en matière de lutte criminelle. Nous jouerons un rôle d'avant-garde dans la conception et l'utilisation d'outils et de techniques de renseignements et d'enquête. Nous gérerons les enjeux transnationaux, les opérations/

enquêtes nationales et les structures de manière à assurer un maintien de l'ordre transparent au Canada et à l'étranger.

Objectifs stratégiques

Le meilleur moyen de réaliser les priorités stratégiques que nous nous sommes fixées consiste à poursuivre notre engagement à améliorer nos fonctions essentielles – c'est-à-dire nos objectifs stratégiques que sont :

■ La prévention et l'éducation

Fournir aux citoyens l'information et les outils dont ils ont besoin pour éviter d'être victimisés et les dissuader de se livrer eux-mêmes à des activités criminelles.

■ Les renseignements

Pour pouvoir déjouer les menaces qui pèsent sur notre société et y réagir, la GRC et ses partenaires policiers et d'exécution de la loi ont besoin de renseignements exacts et opportuns sur les activités, les individus et les groupes criminels.

■ Les enquêtes

Entreprendre avec diligence toutes les activités visant à établir les faits concernant des infractions au *Code criminel* et autres.

■ L'application de la loi

Entreprendre les actions nécessaires pour répondre aux infractions au *Code criminel* et autres — arrêter les suspects et les traduire en justice.

■ La protection

Fournir aux dignitaires canadiens et étrangers des services de sécurité et de protection.

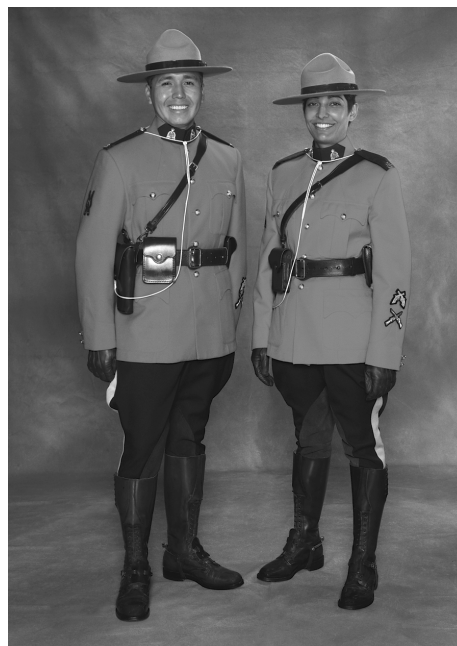


Stratégies de gestion

Les stratégies de gestion de la GRC renvoient à l'ensemble des méthodes et moyens mis en oeuvre pour réaliser nos priorités/objectifs stratégiques. Elles comprennent : l'amélioration des communications internes et externes, la mise en oeuvre de la fonction moderne de contrôleur, l'amélioration de la technologie, la réduction des obstacles à l'embauche, la formation pertinente du personnel, ainsi que la mise en oeuvre de la gestion du rendement.

Pour bâtir une organisation d'excellence guidée par une vision stratégique, nous nous appuyons sur les principes directeurs, ou piliers, suivants :

- les renseignements
- les valeurs
- l'établissement de ponts
- l'imputabilité



Définir notre contexte

À l'instar d'autres organisations, notre environnement de travail influe considérablement sur notre manière de fonctionner. Néanmoins, la GRC a la particularité de fonctionner dans quatre contextes distincts et souvent concurrentiels : les communautés/municipalités, les régions/provinces/territoires, au niveau national/fédéral, et enfin au niveau international.

L'exercice 2001-2002 a été particulièrement exigeant – les domaines de l'application de la loi et du maintien de l'ordre ont connu de profondes transformations. Des changements qui ont pour le moins rendu davantage complexes les services et programmes de police. C'est dans ce contexte que doit être envisagé notre rendement de l'exercice et à la lumière des principaux facteurs externes suivants.

Facteurs externes qui influent sur le rendement opérationnel

Dans le cadre de sa planification stratégique, la GRC surveille en permanence les tendances et enjeux qui se profilent dans un certain nombre de domaines, de l'échelon local à la scène internationale. Notre analyse de l'environnement externe nous permet d'anticiper les défis, d'y répondre et de profiter d'occasions qui se manifestent dans une foule de domaines afférents au maintien de l'ordre et à l'application de la loi.

■ 11 septembre 2001

Événement sans conteste le plus marquant dans l'histoire récente de l'Amérique du Nord, les attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis, si elles n'ont pas changé le monde, ont certainement modifié la vision qu'on en avait. Elles ont entraîné d'importants changements dans les priorités de la collectivité policière et d'application de la loi internationale et des gouvernements des États.

Ces événements sont venus souligner la nécessité d'instaurer une étroite collaboration entre les gouvernements et les organismes publics en vue de combattre et de prévenir le terrorisme. Les relations canado-américaines se sont intensifiées dès le 11 septembre avec le déroutage d'avions vers le Canada. La question de la sécurité des frontières – ou comment maintenir une circulation fluide des biens et des personnes tout en assurant la protection et la sécurité de nos populations respectives – est devenue la préoccupation centrale de nos deux nations. Et la GRC a été un partenaire actif à ce chapitre.

Les nouvelles dispositions législatives et les mesures antiterroristes ont donné aux organismes d'application de la loi les moyens dont ils avaient besoin pour mieux empêcher les groupes terroristes de s'infiltrer au Canada et d'y être actifs. L'usage

approprié de ces outils est impératif si nous voulons maintenir le niveau élevé de confiance des citoyens canadiens à notre égard.

Les événements du 11 septembre sont venus conforter la GRC dans sa vision – celle de services de police intégrés et axés sur les renseignements; en d'autres termes, il s'agit de 1) mettre l'accent sur des connaissances stratégiques et plus spécialisées et renforcer notre capacité à mieux les partager et les exploiter; 2) amener les organismes d'application de la loi à travers le monde à tendre ensemble vers des objectifs communs.

■ Changement de dynamique à l'échelle nationale et internationale

La collectivité policière et d'application de la loi doit réagir à la nouvelle donne mondiale. Dans un contexte de la sécurité de plus en plus complexe et mondialisé, de nouveaux défis au maintien de l'ordre national et international se profilent et sont liés, plus largement, aux événements internationaux.

L'avancée de la mondialisation et le nouveau programme de sécurité exigent de plus en plus d'efforts de la part de la GRC. Sur le plan national, nous avons été appelés à travailler en étroite collaboration avec des services de police provinciale afin d'assurer la sécurité du public, des personnes jouissant d'une protection internationale et des manifestants lors d'événements internationaux comme le Sommet des Amériques et les réunions du G8, du G7 et du G20. Ces événements exigent un niveau de préparation élevé et la collaboration d'une multitude d'intervenants à différents niveaux.

La mondialisation accentuera les clivages qui existent entre les nations et à l'intérieur de celles-ci. Quoi que les conflits internes ou civils sont plus nombreux et durent plus longtemps, les guerres qui opposent des États sont celles qui menacent le plus la stabilité du monde. L'an dernier, le conflit au Moyen-Orient a dégénéré en violence, l'Afghanistan a été le théâtre d'opérations militaires et d'aide humanitaire internationales, l'Afrique a continué d'être secouée par des catastrophes environnementales et sanitaires ainsi que par des conflits violents, tandis que des efforts de maintien et de consolidation de la paix se poursuivent dans de nombreuses régions du globe.

■ Criminalité

La cybercriminalité et les crimes informatiques continuent de croître partout dans le monde, à l'instar de la criminalité des affaires et de la délinquance en col blanc. Les récentes affaires impliquant de grandes multinationales illustrent on ne peut mieux cette tendance. L'interconnexion des

réseaux sur lesquels reposent notre système financier et notre infrastructure critique et les vulnérabilités qu'elle entraîne contraignent les gouvernements et les organismes d'application de la loi à consacrer davantage d'efforts à la sécurité et à l'éthique des entreprises.

■ **Changement politique et social**

On assiste actuellement à une évolution dans les relations entre les citoyens et leurs gouvernements. Les gens ont de plus en plus tendance à remettre en cause les actions prises par les grandes entreprises et les gouvernements, deux gros acteurs sur la scène mondiale.

De récents scandales ont sérieusement miné la confiance qu'avait le public dans de nombreuses institutions – financières, religieuses et autres. Comme toute organisation, la GRC doit constamment s'efforcer de gagner la confiance du public et la conserver.

■ **Démographie – une population qui change**

Les changements démographiques influent considérablement sur les politiques, les programmes et la prestation de services des organismes policiers qui, chaque jour, interagissent directement avec le public. Comme dans la plupart des pays développés, la population canadienne vieillit rapidement – ce qui modifie les besoins de maintien de l'ordre – et sa croissance repose de plus en plus sur l'immigration. Un pourcentage grandissant des nouveaux-venus au Canada proviennent de pays sources non traditionnels situés en Asie et en Afrique et dont la langue et les coutumes ne nous sont pas familières. Si le taux d'accroissement naturel du Canada recule, celui des populations autochtones et inuites, lui, croît et se traduira par une explosion de jeunes dans les prochaines années. En outre, le recensement effectué en 2001 montre que notre société est de plus en plus urbanisée, ce qui a des conséquences sur le maintien de l'ordre dans les régions rurales. Bref, les policiers qui travaillent au contact de cette population changeante ont besoin de compétences et de connaissances spécialisées.

Facteurs internes qui influent sur le rendement en matière de gestion

Les enjeux suivants continuent de poser des défis et les efforts déployés pour les résoudre ont contribué à une gestion plus efficace de notre organisation.

- **Possibilités d'emploi** – élaborer une stratégie de recrutement novatrice afin de remplacer et de rajeunir notre effectif vieillissant, et de promouvoir, perfectionner et conserver une main-d'oeuvre dynamique.



- **Gestion du savoir** – rassembler et diffuser efficacement les connaissances comme outil de gestion fondamental.
- **Apprentissage continu** – offrir des possibilités de formation et d'apprentissage afin de renforcer notre capacité générale.
- **Mise en oeuvre du changement** – rendre opérationnels et inculquer les principes de notre nouveau cadre stratégique à tous les niveaux de l'organisation – notamment par la mise en oeuvre de l'outil de gestion du rendement qu'est le tableau de bord prospectif.
- **Rayonnement** – travailler au développement de solides partenariats synchronisés avec des intervenants, et à la protection et la sécurité des communautés avec les Canadiens.

Renseignements sur les ressources

Intrants des ressources de la GRC, 2001-2002

Ressources financières (Dépenses brutes totales):

Dépense prévues	
(Partie II du Budget)	2 420 000 000 \$
<i>Authorisations totales</i>	2 672 200 000 \$
Dépenses réelles	2 574 500 000 \$

Ressources humaines (ETP réels utilisés) :

Membres réguliers, civils et gendarmes spéciaux	17 701
Employés de la fonction publique	3 670
Effectif total de la GRC	21 371

Nota : Pour obtenir une explication des termes employés dans ce tableau, veuillez consulter l'introduction aux tableaux financiers. « ETP » est l'abréviation d'« équivalent temps plein ». Les chiffres reproduits ici correspondent aux ETP cumulatifs réellement utilisés plutôt qu'au nombre d'ETP « autorisés ».

Réalisations en matière de rendement par secteur d'activité

Résultats stratégiques

Les attentes en matière de rendement pour 2001-2002 sont résumées dans le Tableau des résultats stratégiques ci-dessous. Ce tableau relie les résultats de nos secteurs d'activité à nos cinq priorités stratégiques (colonne de gauche) énoncées dans notre cadre stratégique. Ces priorités sont les balises qui guident les activités de nos différents secteurs d'activité (colonne du centre).

Les indicateurs de rendement connexes (colonne de droite) sont regroupés par secteur d'activité et détaillés dans le reste du document.

Les priorités stratégiques de la GRC appuient le programme global du gouvernement du Canada énoncé dans le Discours du trône du 30 janvier 2001, à savoir :

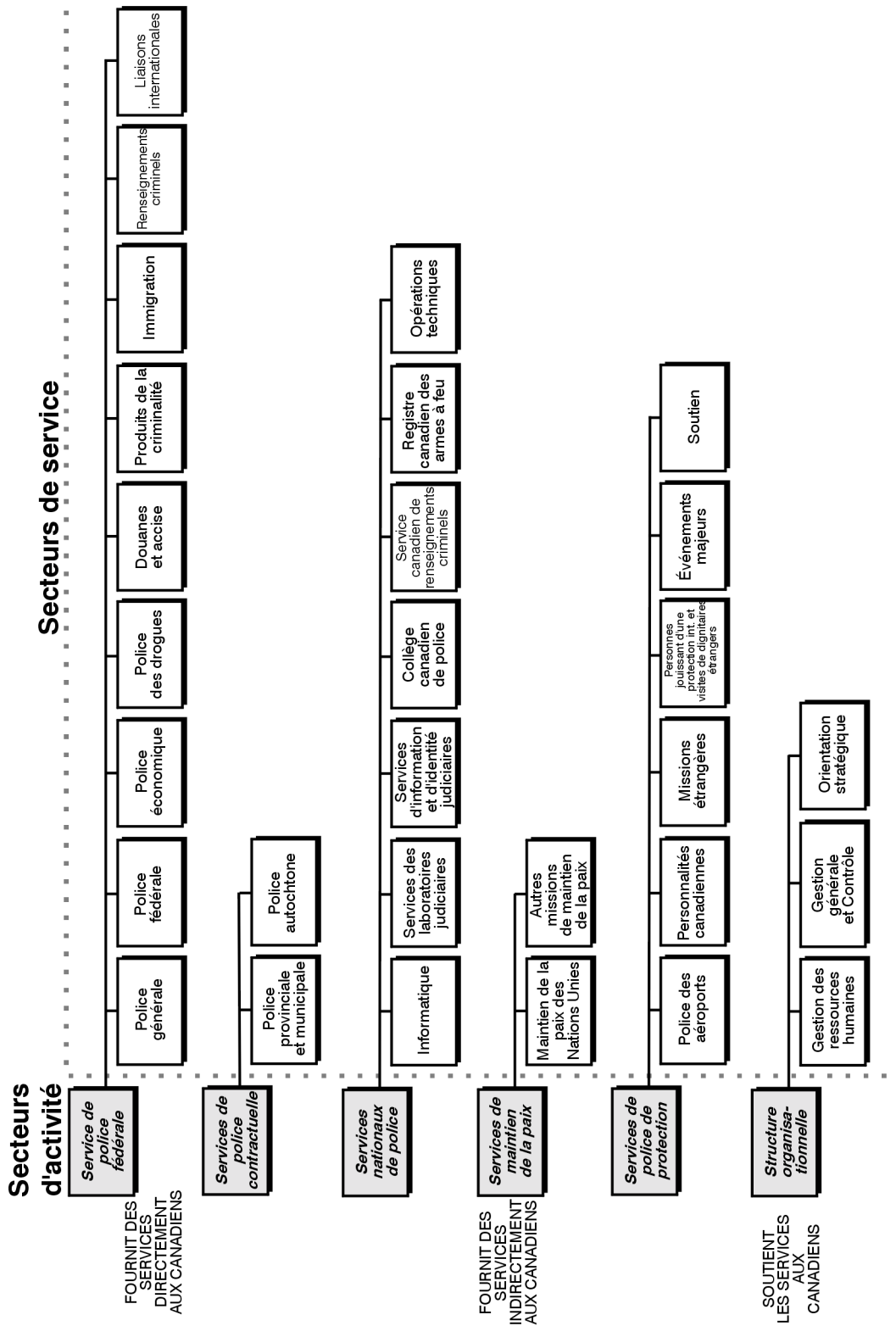
- travailler avec les partenaires à la mise en oeuvre d'une approche équilibrée face à la criminalité – alliant prévention et répression;
- prémunir les Canadiens contre les nouvelles formes de criminalité comme la cybercriminalité et le terrorisme;
- prendre des mesures énergiques pour combattre le crime organisé;
- agir pour protéger les enfants contre la criminalité, y compris des criminels qui sévissent sur Internet;
- présenter un nouveau projet de loi visant à réformer le système de justice pour les jeunes contrevenants;
- renforcer la capacité des communautés à faire face aux conflits, à prévenir la criminalité et à s'attaquer à l'abus de drogues;
- prendre les mesures nécessaires pour réduire de manière importante le pourcentage d'Autochtones présents dans le système de justice pénale.



Tableau des résultats stratégiques de l'exercice 2001-2002 par secteur d'activité et priorité stratégique

Priorités stratégiques de la GRC :	Secteurs d'activité	Résultats:	page
Crime organisé/ Terrorisme	Police fédéraux	1 une réduction de l'incitatif économique lié au crime organisé 2 une réduction de la contrebande et de la distribution des marchandises de contrebande 3 une réduction de la contrebande de migrants 4 une réduction du crime organisé 5 une baisse de l'offre et de la demande de drogues illicites 6 une réduction des délits économiques 7 l'application efficace des lois fédérales 8 l'amélioration de la qualité des renseignements criminels 9 l'efficacité des liaisons internationales et de l'activité outremer	
	Police contractuelle	10 une baisse du taux de criminalité global 11 une baisse des crimes contre les biens 12 une baisse des crimes de violence 13 un sentiment accru de sécurité dans la population 14 une baisse de la criminalité juvénile 15 des méthodes policières adaptées aux besoins des communautés autochtones et qui tiennent compte de leur culture 16 une augmentation de la sécurité routière 17 une réduction des plaintes du public justifiées 18 une satisfaction accrue des clients et des partenaires	
Jeunesse			
Justice alternative			
Services de police intégrés	Services nationaux de police	19 l'accès accru à un service amélioré des laboratoires judiciaires 20 l'accès accru aux dossiers d'antécédents judiciaires, d'empreintes digitales et sur les armes à feu 21 le partage efficace et en temps opportun de renseignements criminels 22 l'amélioration des services de formation supérieure, de recherche et de bibliothèque 23 l'affectation opportune et rentable de personnel policier aux opérations de maintien de la paix 24 l'amélioration de la qualité des services offerts par la police canadienne aux opérations internationales de soutien à la paix 25 le rehaussement de la réputation internationale du Canada	
Services de police internationaux (maintien de la paix)	Police de protection	26 la protection efficace des dignitaires canadiens et étrangers	

Structure des secteurs d'activité



Services de police fédérale

La GRC étant le service de police nationale du Canada, le secteur d'activité de la police fédérale est au cœur de son mandat national. Les services de police fédérale participent à l'objectif commun de la **sécurité des foyers et des collectivités**.

Nous sommes engagés à offrir des services de police fédérale de qualité afin d'assurer la stabilité et la prospérité de l'économie et de protéger les Canadiens contre le terrorisme et le crime organisé.

La prestation des services de police fédérale s'appuie sur les principes de police communautaire, ce qui implique un travail d'équipe et la conclusion de partenariats avec les communautés que nous servons.

Considérés dans leur ensemble, nos stratégies et résultats visés correspondent à ceux définis dans les priorités du Solliciteur général du Canada en matière de sécurité publique et contribuent au Plan d'action national sur le crime organisé.

Nous avons recours à plusieurs stratégies clés pour lutter contre le crime organisé, c'est-à-dire que nous concentrons nos efforts à la fois sur :

- les activités illégales (biens et services illicites);
- les personnes (les criminels et leurs organisations).

La Police fédérale s'est donnée pour priorité de protéger les Canadiens contre le terrorisme et le crime organisé, ce qui présente des défis particuliers puisque :

- la criminalité organisée et le terrorisme sont extrêmement complexes et sophistiqués;
- les *modus operandi* des terroristes et des criminels organisés font qu'il est difficile de déterminer leur envergure, leur portée et leurs répercussions sur l'économie et les citoyens canadiens;
- il est difficile d'évaluer les résultats de nos efforts visant à perturber ou à démanteler les organisations terroristes et du crime organisé.

Afin de surmonter ces défis, les Services fédéraux :

- ont créé un Centre de décision consacré au crime organisé dont le mandat est de définir, de contrôler et de partager les connaissances avec nos partenaires;
- veilleront à ce que les mesures visant à lutter contre le crime organisé satisfassent aux objectifs de rendement et qu'un cadre de responsabilisation dûment structuré soit en place;
- ont mis sur pied des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) qui travailleront avec leurs homologues américaines le long de notre frontière commune afin de contrer le terrorisme et les activités transfrontalières illégales;
- ont créé quatre équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) afin d'accroître la capacité de la



Services de police fédérale

Objectif stratégique :

La sécurité des foyers et des collectivités

Priorités stratégiques :

*les services de police internationaux
les services de police intégrés
le crime organisé*

Résultats :

- Une réduction de l'incitatif économique lié au crime organisé
- Une réduction de la contrebande et de la distribution des marchandises de contrebande
- Une réduction de la contrebande de migrants
- Une réduction du terrorisme et du crime organisé
- Une baisse de l'offre et de la demande de drogues illicites
- Une réduction des délits économiques
- L'application efficace des lois fédérales
- L'amélioration de la qualité des renseignements criminels
- L'efficacité des liaisons internationales et de l'activité outremer

GRC à enquêter sur les groupes terroristes et recueillir, partager et analyser les renseignements concernant la menace avec nos organismes partenaires.

L'objectif est le suivant :

- progresser dans la lutte contre le crime organisé – en permettant à la GRC et à ses partenaires de faire le lien entre les divers domaines de l'activité criminelle et certaines organisations;
- accroître nos efforts policiers visant à perturber et à démanteler les groupes du crime organisé.

Les résultats à court terme comprennent :

- l'observation des lois pénales par les citoyens;
- l'augmentation des avantages financiers pour le gouvernement (sous forme de recettes fiscales par exemple). Ces avantages sont souvent proportionnels aux sommes investies dans l'application de la loi.

Les effets à moyen terme comprennent :

- la réduction des coûts dans des domaines connexes comme les soins de santé – pour le traitement des toxicomanies;
- la baisse du coût des biens et services qui étaient autrement « taxés » par le crime organisé.

Plus largement, cela se traduit par :

- un climat d'investissement plus sûr et une économie plus vigoureuse;
- un plus grand respect des Canadiens pour la loi;
- un sentiment accru de sécurité dans les communautés.

Stratégie globale

Notre stratégie a évolué puisque, du simple ciblage des services et des biens illégaux, nous sommes passés à une approche intégrée élargie axée sur les criminels et les organisations impliqués.

Pour mettre en oeuvre ces stratégies, il faut pouvoir compter sur un large éventail de partenariats et d'outils connexes entièrement consacrés à la poursuite de cet objectif commun que constitue la lutte au crime organisé et au terrorisme, en insistant particulièrement sur les résultats stratégiques pour les Canadiens.

Par conséquent, tout en continuant d'enquêter sur les activités illégales, nous nous concentrons aussi maintenant sur les échelons supérieurs du crime organisé (ce qu'on appelle le « ciblage vers le haut ») et les réseaux du crime organisé. Cette stratégie vise à perturber les criminels organisés en vue de démanteler leurs organisations.

Cibler les échelons supérieurs du crime organisé est toutefois un exercice de longue haleine, pluriannuel,

plutôt qu'un projet ponctuel. Ce genre d'initiative nécessite des partenariats policiers exceptionnels, l'engagement à long terme de ressources importantes de la part de plusieurs secteurs de compétence, ainsi que du personnel policier dûment formé.

En ciblant les échelons supérieurs du crime organisé, on envoie un message clair, à savoir que le crime organisé n'est pas à l'abri de la loi et ne sera pas toléré dans la société canadienne.

Services de police intégrés – Priver le crime organisé de ses profits

Le concept de services de police intégrés suppose une collaboration avec nos partenaires canadiens et étrangers afin de mieux intégrer les renseignements, la technologie de l'information et les ressources policières.

En novembre 2001, le Service de police d'Ottawa et l'Unité mixte des produits de la criminalité de la GRC ont arrêté 22 personnes soupçonnées d'avoir commis une foule d'infractions au *Code criminel* et à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Dans la foulée, les membres de cette équipe mixte ont saisi les biens suivants :

- 170 000 \$ en espèces
- un bateau (38 pieds) d'une valeur de 100 000 \$
- une caravane flottante d'une valeur de 20 000 \$
- une multipropriété d'une valeur de 114 000 \$
- 7 immeubles résidentiels
- 7 véhicules à moteur dont une Studebaker 1951 d'une valeur de 10 000 \$
- une foule de carabines et fusils

En mai 2002, les deux principaux membres de l'organisation ont été condamnés à cinq ans d'emprisonnement pour complot en vue de faire le trafic, trafic, possession en vue d'un trafic, possession de produits de la criminalité et blanchiment d'argent. De plus, outre la confiscation des biens saisis, les coupables ont écopés d'une amende de 143 762 \$ chacun pour avoir omis de déclarer leurs revenus conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.



Services de police fédérale Intrants des ressources, 2001-2002

Ressources financières (Dépenses brutes totales):	
Dépenses prévues (Partie II du Budget)	473 900 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	557 600 000 \$
Dépenses réelles	538 900 000 \$
Ressources humaines	
ETP réels utilisés : (21 % du total des ETP de la GRC)	4 475

Une réduction de l'incitatif économique lié au crime organisé

Problème :

La plupart des crimes sont motivés par l'appât du gain et, à moins d'être privés de leurs biens, les criminels continueront de se livrer à leurs activités illégales. On estime qu'entre 5 et 17 milliards de dollars sont recyclés chaque année au Canada.¹

Stratégies/Attentes :

- priver le crime organisé des produits de ses activités criminelles en identifiant, en retraçant et en bloquant les biens des criminels de sorte qu'ils puissent être confisqués par les tribunaux au profit du gouvernement fédéral;
- enquêter et poursuivre les contrevenants par l'entremise d'équipes multidisciplinaires constituées avec nos partenaires clés au sein des 13 unités mixtes des produits de la criminalité (UMPC) et groupes des produits de la criminalité (GPC) satellites répartis dans des endroits stratégiques au pays;
- continuer de participer avec nos partenaires à la révision de la Loi et du Règlement sur le recyclage des produits de la criminalité;
- par l'entremise du Groupe d'action financière internationale (GAFI), travailler avec nos partenaires nationaux et étrangers à la généralisation des politiques destinées à combattre le blanchiment d'argent partout dans le monde;
- améliorer constamment nos connaissances grâce à des programmes de formation dynamiques et au maintien de site Web d'information en ligne.
- réorganiser les ressources pour :
 - satisfaire aux exigences du projet de loi C-36 (loi antiterroriste) qui a eu un impact considérable sur le programme des Produits de la criminalité dont le mandat a été élargi au financement du terrorisme;
 - consolider le partenariat avec le CANAFE – notre mandat et notre collaboration s'étendent maintenant à la divulgation de renseignements sur le financement des terroristes ainsi que sur le blanchiment d'argent traditionnel;
 - avoir un plus grand impact sur le crime organisé.

Partenaires :

Solliciteur général du Canada (SGC), Ministère de la Justice (MJ), ADRC, ministère des Finances, MAECI, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), Direction de la gestion juricomptable (DGJ), Direction de la gestion des biens saisis (DGBS), secteur privé (p. ex. l'Association des banquiers canadiens) et des services de police municipaux, provinciaux et étrangers.

Extrants :

- saisies de biens d'une valeur de 46 millions de

dollars;

- recettes de 13,7 millions de dollars;
- imposition d'amendes totalisant 1,7 million de dollars;
- renvois d'une valeur de 59,4 millions de dollars aux fins d'enquête par d'autres organismes d'application de la loi et par l'ADRC;
- accusations portées contre 187 personnes.

Indicateurs de rendement :

- la perturbation des groupes criminels par le dépôt d'accusations criminelles et la confiscation de leurs biens;
- les tendances dans la valeur des biens saisis.

Résultats :

- immédiats – on prive les criminels d'une partie des produits de leurs activités criminelles en saisissant leurs biens et en remettant le produit de leur vente au gouvernement canadien;
- à moyen terme – on augmente les évaluations faites par nos partenaires (ADRC) des fraudes fiscales commises par des éléments criminels et le recouvrement des sommes dues, réduisant ainsi encore davantage leur capacité à jouir des produits de leurs activités criminelles;
- à long terme – on rend moins attrayante la perpétration de crimes, créant ainsi une brèche dans le crime organisé afin de réduire son effet nuisible sur la société canadienne;
- inscription des groupes terroristes sur la liste prévue par le projet de loi C-36.

Améliorations prévues :

- améliorer le système d'évaluation en vue de reconnaître les répercussions du crime organisé sur la sécurité des communautés et sur les initiatives intégrées pour le contrôle des produits de la criminalité, et mettre en lumière les répercussions économiques dans leur ensemble;
- améliorer la reddition de comptes au gouvernement en utilisant le modèle SPDO créé pour permettre au programme des Produits de la criminalité d'uniformiser la méthode de sélection et de priorisation des dossiers, et d'établir des rapports d'étape et finaux sur les cas;
- participer à l'élaboration d'un cadre de responsabilisation et d'évaluation du rendement avec nos partenaires en ce qui concerne nos responsabilités au chapitre de la *nouvelle Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*;
- élaborer un plan pour la gestion du programme des Produits de la criminalité au pays.

2 Une réduction de la contrebande et de la distribution des marchandises de contrebande

Problème :

Le flux considérable de biens et de personnes qui traversent notre longue frontière largement incontrôlée avec les États-Unis constitue pour le crime organisé l'occasion de soustraire aux taxes et droits d'accise des marchandises interdites ou entrées en contrebande. Les pertes occasionnées au gouvernement par la contrebande et la fabrication illégale de produits contrôlés, comme les produits du tabac et l'alcool, se chiffrent à 2,5 milliards de dollars par année.²

Stratégies/Attentes :

- réduire la disponibilité des biens illicites en limitant leur introduction au Canada par des saisies matérielles et des poursuites;
- entreprendre des actions civiles pour récupérer la valeur des marchandises de contrebande déjà écoulées, ce qui a le même effet que si les marchandises avaient été saisies au départ (confiscations compensatoires);
- poursuivre les auteurs d'infractions substantielles relatives à la contrebande d'alcool et de produits du tabac afin de faciliter les enquêtes sur les produits de la criminalité;
- prévenir, sensibiliser et mettre sur pied des programmes de police communautaire pour réduire la demande à l'égard des marchandises de contrebande.

Partenaires :

SGC, ADRC, MJ, Santé Canada, MAECI, Patrimoine Canada, organismes d'application de la loi canadiens et étrangers, ministères fédéral et provinciaux des Finances et secteur privé.

Extrants :

- des saisies totales de 50,2 millions de dollars, soit 1,2 million de dollars de produits du tabac, 164 000 \$ en alcool, 17 alambics, 29 millions de dollars en drogues illicites et 17,7 millions de dollars en moyens de transport;
- le dépôt de 509 accusations; la perception de 7,56 millions de dollars en amendes et pour 9,1 millions de dollars de renvois à d'autres organismes d'application de la loi aux fins d'enquête.

Indicateurs de rendement :

- les tendances concernant la valeur des saisies – argent, biens, véhicules de tous genres, drogues, marchandises de contrebande – les renvois, les amendes et les recettes perçues;
- les tendances concernant la valeur des recettes publiques en ce qui a trait aux marchandises contrôlées telles que l'alcool et les produits du tabac.

Résultats :

- facilitation de la circulation légale des marchandises à la frontière – ce qui procure des avantages financiers aux Canadiens;
- perturbation des activités des groupes de crime organisé impliqués dans la contrebande, la fabrication et la distribution illégales de marchandises de contrebande.

Améliorations prévues :

- revoir les politiques de la GRC pour tenir compte de l'adoption du projet de loi S-23 modifiant la *Loi sur les douanes*. Il faudra aussi organiser des séances de formation pour mettre en oeuvre le Régime de sanctions administratives pécuniaires (RSAP);
- mettre en oeuvre des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) conformément aux fonds supplémentaires alloués dans le cadre de la stratégie sur la sécurité publique et l'antiterrorisme;
- continuer à participer aux négociations inter-gouvernementales concernant la Convention-cadre internationale sur le contrôle du tabac de l'Organisation mondiale de la santé;
- de concert avec l'ADRC, l'ATF et l'USC, concevoir des stratégies pour répondre aux conclusions de l'évaluation canado-américaine sur la situation de la contrebande des produits du tabac;
- en collaboration avec les partenaires de l'Initiative de lutte anticontrabande (ILAC), obtenir le financement continu de l'ILAC pour l'exercice 2003-2004;
- continuer d'améliorer les rapports de renseignements stratégiques étant donné l'augmentation importante des taxes sur les produits du tabac.

Services de police intégrés – équipes intégrées de la police des frontières (EIPF)

En 1998, le programme des Douanes et de l'Accise de la Colombie-Britannique, de concert avec des organismes d'application de la loi américains, mettait au point une stratégie visant à assurer un maintien de l'ordre proactif le long de la frontière canado-américaine, dans la région du Lower Mainland. Le succès de cette EIPF reposait sur la coopération et le partage de renseignements. L'initiative a remporté un tel succès qu'elle a été imitée à divers degrés dans d'autres régions frontalières. Cette « meilleure pratique » a depuis été élargie aux opérations policières conjointes menées sur l'eau et dans les airs.

Dans la foulée des attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis, les EIPF ont été vues comme un modèle permettant de renforcer la sécurité des frontières. Dans son budget de 2001, le gouvernement du Canada a accordé le financement sur cinq ans de cette stratégie en collaboration avec des organismes américains. Le Programme des Douanes et de l'Accise est chargé de sa mise en oeuvre.

Les EIPF sont un parfait exemple de services de police intégrés. Leur succès futur dépendra de leur mise en oeuvre en collaboration des deux côtés de la frontière canado-américaine.

3 Une réduction de la contrebande de migrants

Problème :

La criminalité organisée outre-frontière prospère. On assiste actuellement à une mondialisation de la criminalité, une tendance qui suit l'accentuation des échanges, la mobilité des personnes et les communications haute technologie dans le monde. Les formes traditionnelles de criminalité transfrontalière existent toujours, mais de nombreuses organisations ont élargi leur champ d'activités à la contrebande de migrants.

La participation accrue des réseaux outre frontière à cette activité renforce les liens entre cette dernière et la criminalité. La collaboration entre les organisations de contrebande de migrants est évidente. Les groupes nationaux et ethniques interagissent ensemble afin de faciliter le transport des migrants, l'établissement de refuges, les contacts locaux et l'obtention de documents de voyage.

Stratégies/Attentes :

- combattre et perturber les réseaux de passeurs et le trafic des personnes;
- enquêter sur les facilitateurs d'immigration sans scrupules;
- enquêter sur les produits découlant de la perpétration d'infractions aux lois sur l'immigration;
- obtenir des renseignements opportuns recueillis au pays et à l'étranger sur les opérations de contrebande et de trafic de migrants et les échanger avec nos partenaires dans le monde;
- prévenir l'entrée de clandestins ou de personnes non admissibles au Canada par la sensibilisation du public, la prévention et la répression.

Partenaires :

SGC, CIC, MAECI, MJ, MDN, ADRC, USINS, services de police canadiens et étrangers, services d'immigration étrangers et lignes aériennes internationales.

Extrants :

- triage sécuritaire de plus de 46 046 revendicateurs du statut de réfugié en vertu de conventions internationales, effectués à la demande de CIC;
- expulsion du Canada de 103 personnes à haut risque arrêtées au pays;
- enquête sur 518 cas liés à la contrebande;
- saisie de 700 documents de voyage ou pièces d'identité frauduleux;
- refus d'entrée au Canada à 723 migrants nonadmissibles;
- saisie de biens d'une valeur totalisant plus de 39 millions de dollars.

Indicateurs de rendement :

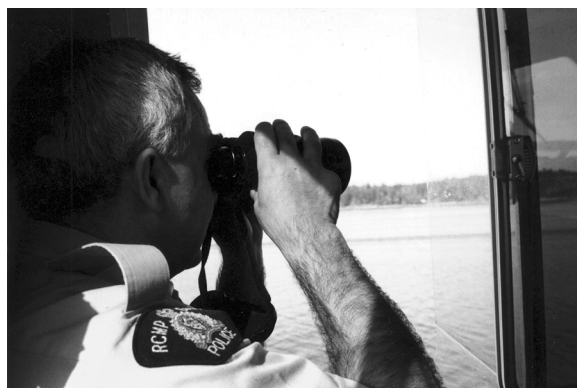
- les tendances concernant l'entrée de migrants illégaux;
- les tendances concernant le nombre d'organisations de contrebande de migrants;
- les tendances relatives à l'offre et la demande de documents de voyage contrefaits ou spécialement modifiés;
- les tendances concernant le nombre de migrants cherchant à franchir illégalement la frontière canado-américaine.

Résultats :

- le triage sécuritaire de criminels a permis d'identifier des membres d'organisations criminelles internationales qu'on a empêché d'entrer au Canada;
- une stratégie d'intervention menée en collaboration avec des autorités étrangères pour stopper les migrants illégaux dès le point de départ d'une destination canadienne a permis de réduire les coûts de l'appareil social et judiciaire canadiens.

Améliorations prévues :

- élargir notre programme de prévention et de sensibilisation au pays et à l'étranger afin de dissuader les migrants illégaux et d'empêcher les groupes criminels organisés d'arriver sur le sol canadien;
- améliorer les méthodes de formation et poursuivre l'amélioration de la détection des documents frauduleux produits par des faussaires de plus en plus perfectionnés.



3 Une réduction de la contrebande de migrants

Resserrer les mailles du filet de l'immigration illégale

Après une longue enquête menée dans la région de North York, un consultant en immigration a été reconnu coupable de 25 chefs d'accusation pour falsification et de 25 autres pour emploi d'un document contrefait. Il avait soumis à CIC des documents scolaires falsifiés pour obtenir des permis de retour pour résidents permanents, des demandes de résidence permanente et de citoyenneté. Les enquêteurs chargés des questions d'immigration et de passeport ont dû communiquer et travailler étroitement avec des représentants de CIC, DRHC, SINEU et MAECI afin de rassembler suffisamment de preuves pour obtenir une condamnation.

Au total, 212 personnes ont été empêchées d'entrer au Canada sur la foi de faux documents. On estime que cette opération a épargné au contribuable 10 600 000 \$ en prestations d'assistance sociale et en soins de santé¹. L'accusé s'est vu imposer une amende de 75 000 \$ et une peine d'emprisonnement de 20 mois avec sursis.

Travailler avec nos partenaires fédéraux pour combattre l'immigration illégale

Le 10 janvier 2002, un consultant en immigration de la région d'Etobicoke et conseiller scolaire pour la Ville de Toronto a été trouvé coupable de sept chefs d'accusation en vertu de l'alinéa 94(1)i) de la *Loi sur l'immigration* – inciter ou aider quelqu'un à entrer au Canada.

L'accusé avait falsifié des offres d'emploi pour les joindre aux dossiers de candidats à l'immigration soumis à CIC. Il avait pour cela établi diverses entreprises apparentées dans plusieurs pays et traitait quelque 360 dossiers lorsque les enquêteurs ont perquisitionné son bureau. Les enquêteurs ont pu empêcher les bénéficiaires du stratagème d'entrer au Canada par des moyens frauduleux en envoyant des mises en garde et en restant en contact permanent avec des agents de contrôle de l'immigration de CIC à l'étranger.

On estime que cette enquête a épargné au contribuable canadien quelque 18 000 000 \$.¹ L'accusé s'est vu imposer une amende de 35 000 \$ et une peine d'emprisonnement avec sursis de 16 mois. En outre, l'affaire a eu un excellent effet dissuasif.



Services de police fédérales

4 Une réduction du crime organisé

Problème :

En enquêtant sur les échelons supérieurs du crime organisé, on a réalisé que nos enquêteurs ne disposaient pas de tous les outils nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. La formation a été identifiée comme un aspect prioritaire pour tous les domaines à haut risque, comme les opérations d'infiltration, les sources humaines et la protection des témoins.

Les autres priorités consistent à :

- constituer un bassin efficace d'agents d'infiltration et de protection des témoins pouvant se joindre à des opérations ou enquêtes criminelles;
- examiner et recommander des plans opérationnels majeurs qui intègrent des éléments d'enquête à « haut risque », notamment en matière d'infiltration et de protection des témoins.

Stratégies/Attentes :

- perturber les organisations criminelles ciblées;
- affecter des agents d'infiltration et de protection des témoins dûment formés aux enquêtes qui nécessitent des compétences et techniques spécialisées;
- aider la collectivité policière canadienne et divers pays étrangers en affectant des membres dûment formés aux domaines (à haut risque) de l'infiltration, des sources humaines et de la protection des témoins;
- maximiser l'aide fournie à la collectivité policière en offrant de la formation spécialisée dans des domaines à haut risque;
- développer et entretenir des relations avec des services de police étrangers actifs dans des domaines à haut risque.

Partenaires :

SGC, ADRC, MJ, MAECI, MDN, DRHC, SCC, Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Commission nationale des libérations conditionnelles et services de police étrangers.

Extrants :

- aide apportée à plusieurs pays étrangers auxquels on a fourni des agents d'infiltration et des coordonnateurs de la protection des témoins dûment formés;
- aide fournie aux tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda en matière de protection des témoins;
- aide au programme Nouvelle identité pour les victimes qui sont dans des situations d'abus (NIVSA), administré par DRHC;
- formation de quelque 900 policiers (membres de la GRC, mais aussi d'autres corps policiers canadiens

et étrangers) à divers domaines, tels l'infiltration, les sources humaines et la protection des témoins;

- affectation de près de un million de dollars à des initiatives de formation dans des domaines à haut risque;
- élaboration de trousse de formation qui ont été distribuées à des pays étrangers susceptibles de tirer profit de l'expérience de la GRC dans des domaines à haut risque.

Indicateurs de rendement :

- le recrutement de sources humaines de meilleure qualité qui servent maintenant à des opérations de longue haleine;
- les opérations d'infiltration qui visent des enquêtes plus complexes et plus longues;
- les techniques d'infiltration qui ont permis de boucler des dossiers importants sur des criminels dormants;
- le nombre inférieur de cas qui ont donné lieu à des poursuites civiles contre la GRC;
- les enquêtes de longue haleine qui donnent des résultats supérieurs aux années précédentes.

Résultats :

- des enquêtes de meilleure qualité et une utilisation fréquente des méthodes novatrices et proactives contre le crime organisé;
- une plus grande intégration des services de police canadiens et étrangers dans tous les aspects des opérations à haut risque liées au crime organisé.

Améliorations prévues :

- continuer à concevoir et à fournir des cours de formation qui accroîtront notre capacité à combattre et à démanteler le crime organisé au pays et à l'étranger;
- partager les meilleures pratiques à l'échelle nationale et internationale;
- participer à des forums internationaux sur les domaines à haut risque liés au crime organisé;
- maximiser notre prestation de services.



5 Une baisse de l'offre et de la demande de drogues illicites

Problème :

L'abus de drogues a des conséquences néfastes d'ordre social, économique, psychologique et physique sur les Canadiens et la société canadienne dans son ensemble. Le trafic de drogue reste la principale source de revenus de la plupart des groupes du crime organisé. De plus, on sait qu'une partie des profits tirés de la vente de drogue se retrouve entre les mains de terroristes et d'autres groupes rebelles qui, pour certains, sont également actifs, directement ou indirectement, dans le commerce de la drogue.

Stratégies/Attentes :

- perturber les organisations criminelles qui importent, produisent et fournissent des drogues illicites au Canada;
- perturber les filières et prévenir la production et la distribution de drogues illicites dans l'ensemble du pays;
- réduire la demande et l'abus de drogues par des initiatives de prévention et d'éducation publique et l'appui de solutions de rechange à l'incarcération, comme l'obligation de suivre une cure de désintoxication.

Partenaires :

SGC, Santé Canada, ADRC, MJ, SCC, MAECI, MDN, services canadiens et étrangers d'application de la loi, ainsi que des organismes municipaux, territoriaux et provinciaux chargés de la santé, de l'éducation et des services correctionnels.

Extrants :

En 2001, dans les territoires protégés par la GRC :⁵

- on a fait enquête sur 57 891 infractions relatives aux drogues;
- on a saisi des drogues d'une valeur marchande supérieure à 1 milliard de dollars (1 036 millions), dont 36 millions de dollars pour l'héroïne (73 kg);
- on a saisi de la cocaïne d'une valeur de 105 millions de dollars (1 053 kg), du cannabis d'une valeur de 557 millions de dollars et l'équivalent de 338 millions de dollars pour les autres drogues;
- des drogues d'une valeur estimée à 1,7 milliard de dollars ont été saisies dans d'autres pays à l'issue d'enquêtes d'envergure auxquelles nous avons participé;
- le nombre de participants aux programmes de sensibilisation aux drogues a augmenté dans l'ensemble du pays (p. ex. le programme Bouclier autochtone, les drogues en milieu de travail), tandis que le programme DARE continue de gagner en importance dans la prévention de l'abus de drogue.

Indicateurs de rendement :

- les tendances concernant la valeur marchande totale des drogues saisies;

- les tendances concernant la valeur marchande des catégories de drogues;
- les tendances concernant les méfaits causés par l'abus de drogues;
- les tendances concernant la participation aux programmes de prévention et de sensibilisation aux drogues.

Résultats :

- réduction de la demande de drogues;
- obstacle à l'importation, la production et la distribution au Canada de drogues illicites.

Améliorations prévues :

- améliorer la stratégie de réduction de la demande de drogues en collaborant avec les services sociaux, de santé et le système judiciaire pour mettre l'accent sur la prestation par les policiers de première ligne de programmes et de services de sensibilisation aux drogues reconnus à l'intention des jeunes, des communautés et des milieux de travail. Ces programmes visent à réduire la demande et à promouvoir un style de vie sans drogue;
- continuer d'informer le public sur les dangers et les conséquences de l'abus de drogues en émettant des communiqués qui mettent l'accent sur les coûts sociaux, économiques et autres méfaits de la drogue plutôt que de se limiter à la valeur monétaire des saisies;
- tenter de concentrer davantage les efforts conjugués des services d'application de la loi sur les organisations criminelles de grande envergure;
- concevoir et mettre en oeuvre des stratégies répressives efficaces, avec des objectifs clairs, en réaction à la hausse de production de cannabis.

Réagir l'évolution des tendances en matière de drogues

La quantité d'ecstasy (MDA) saisies au Canada ou destinées au marché canadien est demeuré élevé en 2001, avec un valeur de 1,4 million de dollars contre 1 million de dollars en 2000.

On a observé une nouvelle tendance dans le détournement de pseudoephedrine provenant de stocks légitimes au Canada. La substance est maintenant détournée en grandes quantités vers le marché illégal aux États-Unis où elle sert ensuite à produire de la méthamphétamine dans des laboratoires clandestins.

La production au Canada de marijuana destinée aux marchés canadien et américain a continué d'augmenter en 2001. Des indices probants montrent que le crime organisé exerce un contrôle grandissant sur ce secteur du commerce de la drogue.

6 Une réduction des délits économiques

Problème :

Les infractions économiques continuent d'augmenter de façon vertigineuse et les technologies compliquent de plus en plus les enquêtes. Ce type de crime est chiffré prudemment à quelque 3 milliards de dollars par année.

Stratégies/Attentes :

- prévenir le crime par l'éducation et la sensibilisation du public;
- perturber les activités criminelles économiques par la détection, les enquêtes et la poursuite des criminels organisés.

Partenaires :

SGC, DRHC, Banque du Canada, escouades des crimes économiques de l'OPP, Bureau de la concurrence, Autorités canadiennes en valeurs mobilières, surintendant des faillites, Association canadienne des fournisseurs Internet, Association des banquiers canadiens, forum national sur la prévention criminelle dans le marketing de masse, *Securities and Exchange Commission* (É.-U.), *FBI*, *US Secret Service*, et autres ministères et organismes américains et étrangers.

Extrants :

- on a enquêté sur des banqueroutes frauduleuses totalisant 1,6 milliard de dollars;
- on a enquêté sur la criminalité liée aux cartes de paiement totalisant 182 millions de dollars;
- les faux billets de banque ont augmenté de 37 % en 2001 avec près de 129 000 billets écoulés. Cela est dû en partie la série de faux billets de 100 \$ produits dans la région de Windsor par un petit groupe d'individus qui ont été arrêtés et condamnés.

Résultats :

- le surintendant des faillites continue de renvoyer des dossiers de faillite criminelle aux sections des délits commerciaux de la GRC aux fins d'enquête;
- le perfectionnement du **Système d'analyse informatique de la légalité des transactions boursières**, en partenariat avec les commissions des valeurs mobilières et les bourses canadiennes;
- le perfectionnement du Système de priorisation des dossiers opérationnels (SPDO) qui permet de mesurer les principales tendances en matière de rendement. L'intégration des résultats du SPDO, du SIG III, des tendances relatives aux mesures du rendement et au tableau de bord prospectif se traduiront par un nouveau cadre redditionnel national;
- le nouveau partenariat conclu avec l'escouade des crimes économiques de l'OPP a permis à la GRC de jouer un rôle prépondérant dans le centre de

plaintes national Phonebusters en créant une fonction d'analyste de renseignement;

- la prévention et la sensibilisation à la criminalité dans le domaine du télémarketing frauduleux, des fraudes en provenance de l'Afrique de l'Ouest et du vol d'identité ont débuté avec la production de vidéos éducatives et de mise en garde au public qui ont été distribués aux réseaux nationaux en juin;

Améliorations prévues :

- participer activement au nouveau partenariat avec le secteur privé et les instances de réglementation visant à mettre sur pied le centre de signalement en direct des délits économiques (RECOL), destiné à aider les organismes de réglementation et d'application de la loi à lutter contre la fraude;
- en collaboration avec les commissions des valeurs mobilières provinciales, la Sous-direction de la police économique entend continuer à améliorer notre capacité d'analyse des fraudes en matière de valeurs mobilières afin de faciliter les enquêtes nationales et internationales qui ciblent le crime organisé;
- continuer à améliorer la capacité de renseignement du nouveau centre de plaintes national Phonebusters;
- le système de classification universel des cartes de paiement contrefaites mis au point par Interpol a été amélioré grâce à l'apport d'un inspecteur de l'Office central des contrefaçons affecté au quartier général d'Interpol à Lyon (France);
- dans le cadre du rôle de leadership joué par le Programme de police économique à titre de président du groupe consultatif d'Interpol chargé de superviser la mise au point de ce nouveau système, un module d'apprentissage a été mis au point sur l'InfoWeb de la GRC à l'intention des enquêteurs de la GRC;
- étendre le mandat du nouveau centre de plaintes national Phonebusters au signalement du vol d'identité. Cette approche intégrée exige la participation directe des institutions financières et des agences d'évaluation du crédit au Canada pour s'assurer que tous les vols d'identité et tentatives de vol d'identité soient signalés à des fins de renseignements tactiques et stratégiques.

7 L'application efficace des lois fédérales

Problème :

Les criminels ont de plus en plus d'occasions d'exercer leurs méfaits dans les domaines de la sécurité publique, l'environnement et la fraude contre le consommateur ou contre l'État. L'objectif des organismes d'application de la loi fédéraux est de réduire l'implication du crime organisé dans ces domaines partout au pays, mais plus particulièrement dans les aéroports internationaux de Vancouver, de Montréal et de Toronto, les ports maritimes et les eaux canadiennes.

Stratégies/Attentes :

- la collecte de renseignements sur la présence du crime organisé dans les aéroports internationaux canadiens et sur son implication dans les infractions au droit d'auteur, la criminalité environnementale et l'industrie diamantaire (Initiative Diamond);
- la répression plus rigoureuse des infractions au droit d'auteur et des crimes contre l'environnement;
- l'élargissement du profil et des ressources de l'Initiative Diamond afin d'empêcher le crime organisé d'infiltrer l'industrie diamantaire au Canada;
- le renforcement de la capacité du gouvernement à empêcher que le Canada ne devienne un refuge pour les criminels de guerre;
- l'examen de certains secteurs de l'application des lois fédérales qui pourraient profiter d'une meilleure coordination et d'un regroupement;
- le renforcement de l'exécution de la loi dans les ports maritimes et les eaux canadiennes.

Partenaires :

MAECI, MJ, Environnement Canada, Industrie Canada, ADRC, Transports Canada, Patrimoine Canada, Santé Canada, Parcs Canada ainsi que des organismes canadiens et étrangers d'application de la loi.

Extrants :

- la production de rapports de renseignements sur les infractions au droit d'auteur et les crimes contre l'environnement, et début de rédaction de rapports sur l'exécution des lois fédérales dans les aéroports, l'initiative Diamond et la sécurité maritime;
- les enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur* ont débouché sur le dépôt d'accusations contre 268 particuliers et 10 entreprises; les sections de l'exécution des lois fédérales dans les aéroports ont saisi des marchandises de contrebande d'une valeur de 86 millions de dollars et procédé au dépôt de 550 accusations;
- davantage de partenariats nationaux et internationaux conclus par l'entremise d'Interpol et de la Commission européenne dans les domaines du

droit d'auteur, de la criminalité contre l'environnement et de la sécurité maritime;

- obtention de ressources additionnelles pour l'Initiative Diamond et la sécurité maritime.

Indicateurs de rendement :

- la réduction des activités illégales qui contreviennent aux lois fédérales;
- la réduction des chevauchements et du double emploi dans l'application des lois fédérales.

Résultats :

- diminution des pertes de recettes du gouvernement fédéral;
- élargissement des partenariats nationaux et internationaux dans des domaines d'intérêt commun;
- renforcement de la capacité de collecte de renseignements et des efforts répressifs, notamment en ce qui a trait à la criminalité environnementale, aux produits de contrefaçon, à l'industrie diamantaire, ainsi que dans les eaux, les ports maritimes et les aéroports internationaux canadiens;
- amélioration de la sécurité des Canadiens en empêchant des criminels de guerre de se réfugier au Canada.

Améliorations prévues :

- poursuivre la collecte de renseignements sur les infractions au droit d'auteur, l'industrie diamantaire, les activités dans les aéroports internationaux et la sécurité maritime;
- accroître les ressources allouées à l'Initiative Diamond et aux enquêtes sur la sécurité maritime et les crimes de guerre;
- conclure des protocoles d'entente avec d'autres ministères pour accroître les partenariats.



Problème :

La GRC doit disposer d'information et de renseignements exacts, pertinents et opportuns pour détecter et prévenir la criminalité organisée, grave ou qui a des répercussions sur la sécurité nationale du Canada.

Stratégies/Attentes :

- consolider le Programme des renseignements criminels;
- travailler de concert avec des partenaires à promouvoir la répression criminelle axée sur les renseignements à la GRC, au pays et à l'échelle internationale;
- prévenir, détecter et enquêter sur les activités criminelles qui menacent la sécurité nationale et traduire en justice leurs auteurs;
- évaluer et mesurer la menace relative des groupes criminels organisés et cerner les tendances de la criminalité transnationale.

Partenaires :

SGC, BCP, SCRS, CST, Service canadien de renseignements criminels (SCRC), CIC, Association canadienne des chefs de police (ACCP), *US Border Patrol*, *US Customs*, *US DEA*, Interpol, Europol, Groupe d'experts de haut niveau sur la criminalité transnationale du G8, Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), Association internationale des chefs de police, et organismes homologues aux É.-U., en Angleterre et en Australie.

Extrants :

- élaboration d'un plan stratégique quinquennal pour le Programme des renseignements criminels;
- établissement de priorités nationales en matière de renseignements criminels et de cibles relatives au crime organisé et au terrorisme;
- promotion de l'utilisation de la grille d'évaluation de la menace de la GRC (méthode SLEIPNIR) aux membres de l'organisation, ainsi qu'à des partenaires nationaux et étrangers (*DEA*, *NCIS*, *ATF*);
- participation à la gestion des répercussions des attaques du 11 septembre (déroutage d'avions et de passagers le jour même, établissement d'une ligne nationale anticrime, activation du dispositif d'urgence national partout au pays, traitement des demandes d'enquête transmises par les autorités américaines, coordination nationale de l'information concernant les grandes enquêtes);
- création de 4 équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) travaillant en étroite collaboration avec le SCRS, CIC, l'ADRC et des services de police provinciale et municipale pour répondre aux menaces terroristes et à la sécurité nationale;

- création d'une Sous-direction des renseignements financiers (SDRF) chargée de cerner et de suivre le financement terroriste;
- création d'un groupe de travail international sur le financement des terroristes (avec le Royaume-Uni et les États-Unis);
- établissement de rapports de travail étroits avec le secteur financier canadien (groupe de travail avec l'Association des banquiers canadiens; appui à l'établissement d'une liste conforme aux résolutions/directives des Nations Unies; réponses fournies à plus de 2325 demandes);
- création d'une capacité de renseignements pour les équipes intégrées de la police des frontières nouvellement formées;
- création des groupes des renseignements relatifs à la protection des personnalités canadiennes (GRPPC) et des groupes des renseignements relatifs à la protection de l'aviation civile (GRPAC);
- renforcement de la technologie soutenant la Banque nationale de données criminelles (BNDC) et amélioration et élargissement de l'accès au Système de renseignements protégés sur la criminalité (SRPC);
- création d'un Programme de simulation d'incidents critiques;
- production et diffusion de 5 évaluations de renseignements stratégiques et de 20 notes de renseignements criminels à l'usage de la GRC et de ses partenaires de la collectivité d'application de la loi;
- corédaction avec la *DEA* des États-Unis d'un rapport d'analyse sur le détournement des précurseurs;
- élaboration d'évaluations de la menace concernant 1462 infractions en matière de sécurité;
- élaboration d'évaluations de la menace et prestation de soutien aux événements majeurs (Sommet des Amériques, réunion des ministres des Finances du G-20, préparation du Sommet du G8 à Kananaskis)
- prestations de cours de formation : ateliers de renseignements un peu partout au pays, ateliers pour les témoins experts, cours d'analyse de renseignements en Jamaïque, séances de formation à l'analyse au CCP.

Indicateurs de rendement :

- satisfaction des principaux partenaires et clients;
- capacité avérée à soutenir la détection, la prévention, l'enquête et la judiciarisation des activités criminelles qui menacent la sécurité du public et du pays.

Résultats :

- production de renseignements de meilleure qualité et exploitables par les enquêteurs;

8 L'amélioration de la qualité des renseignements criminels

- capacité améliorée à mener des enquêtes criminelles efficaces;
- renforcement des partenariats et des stratégies/opérations conjointes visant à lutter contre le crime organisé (services de police intégrés);
- développement d'une frontière intelligente axée sur les renseignements;
- meilleure connaissance et compréhension des menaces chez les partenaires;
- capacité améliorée à réagir aux incidents critiques.

Améliorations prévues :

- renforcer la capacité à coordonner et soutenir les enquêtes relatives à la sécurité nationale;
- améliorer le bassin de connaissances au moyen d'une collecte de renseignements élargie et proactive et d'analyses et évaluations de la menace améliorées;
- créer une main-d'oeuvre experte en renseignements criminels, bien formée à la gestion des cas graves;
- continuer à améliorer la technologie et la gestion de l'information dans une perspective d'interopérabilité;
- continuer de travailler étroitement avec les partenaires existants et établir de nouveaux partenariats, y compris à l'extérieur du domaine de l'exécution de la loi;
- améliorer la mesure du rendement et l'assurance de la qualité.



9 L'efficacité des liaisons internationales et de l'activité outremer

Problème :

Compte tenu de la mondialisation de l'économie du Canada et de la libre circulation des personnes, des biens et des services entre les pays, la criminalité est de portée de plus en plus transnationale.

Stratégies/Attentes :

- maintenir un programme d'agents de liaison (AL) affectés à divers endroits stratégiques dans le monde, afin de fournir des renseignements et de l'aide aux collectivités policières canadienne et étrangère et d'assurer la coordination du soutien nécessaire aux enquêtes, en particulier celles portant sur le trafic de drogue, le crime organisé, les produits de la criminalité, les délits économiques et l'immigration;
- gérer la participation du Canada à Interpol et administrer le bureau central national d'Interpol à Ottawa, qui constitue le premier point de contact pour les demandes de renseignements provenant de services de police étrangers engagés dans la lutte contre le crime organisé.

Partenaires :

MAECI, MJ, SGC, autres ministères fédéraux, organismes d'application de la loi canadiens et étrangers, bureaux d'Interpol dans le monde.

Extrants :

- les agents de liaison ont prêté main-forte à des services de police canadiens et étrangers dans des enquêtes d'envergure portant sur des trafics de drogues, des produits de la criminalité, des délits économiques et l'immigration. Ils ont ainsi effectué plus de 45 000 interventions auprès d'organismes canadiens et étrangers, interventions qui comprennent la réception de demandes et la prestation d'assistance;
- en 2001-2002, le bureau d'Interpol à Ottawa a reçu plus de 75 000 demandes d'assistance de divers organismes canadiens et étrangers pour des affaires de fraude, de contrefaçon, de vol, de trafic de drogues, de contrebande, d'immigration illégale, de disparition de personnes, de voies de fait, de vol de véhicules, de fugitifs, de diffusion de pornographie juvénile, de vol d'objets d'art, ainsi que pour des avis au plus proche parent.

Indicateurs de rendement :

- la coopération internationale avec des organismes et des gouvernements étrangers;
- la satisfaction des clients à l'égard de l'aide apportée par les agents de liaison;
- la participation accrue des services de police canadiens au programme d'Interpol.

Résultats :

Le programme des agents de liaison :

- a contribué à prévenir certaines activités illégales, notamment l'entrée illégale au Canada. Il a aussi aidé à lutter contre les opérations du crime organisé touchant le Canada, en s'attaquant à la hausse des activités criminelles transnationales.

Le programme d'Interpol :

- a aidé à intercepter des personnes recherchées et à lutter contre des organisations criminelles internationales, contribuant ainsi à accroître la sécurité des Canadiens tant au pays qu'à l'étranger.

Améliorations prévues :

- organiser un forum de planification quinquennale des opérations à l'automne 2002 à l'intention des agents de liaison;
- accroître la visibilité sur la scène internationale en participant à l'Association internationale des chefs de police.

Partager les renseignements pour lutter contre le terrorisme

Dans la foulée des attaques terroristes du 11 septembre 2001, Interpol Ottawa a joué un rôle de premier plan en facilitant la consignation et la mise à jour de la liste des terroristes recherchés dans le Centre d'information de la police canadienne.



9 Notes en fin de texte concernant les services de police fédérale

1. Base de données de la Gendarmerie royale du Canada (2001). Direction des services fédéraux.
2. Rapport Porteous sur le crime organisé, Solliciteur général du Canada, 1995.
3. Ibid.
4. Ibid.
5. La valeur des biens saisis au cours d'une année donnée peut varier considérablement car elle dépend en grande partie du délai qui s'écoule avant que l'affaire soit entendue en cour, qui peut être de deux à trois ans. En outre, les cas complexes et longs ne se traduisent pas nécessairement par des confiscations élevées. Ou, pour des raisons qui échappent à leur contrôle, les enquêteurs se retrouvent parfois avec des preuves insuffisantes pour porter des accusations contre tous les suspects. En outre, le tribunal peut juger à l'encontre d'une condamnation.

Services de police contractuelle

Les Services de police contractuelle fournissent des services qui résultent des ententes que le gouvernement fédéral a conclues avec :

- huit provinces;
- trois territoires;
- plus de 200 municipalités;
- 65 communautés autochtones;
- trois aéroports.

Les ententes conclues avec les provinces, les territoires et les municipalités ont une durée de 20 ans et prendront fin en 2012. La durée de celles conclues avec les communautés autochtones et les aéroports varie.

Les Services de police contractuelle élaboreront un plan d'examen des ententes en 2007 et un cadre de négociations pour 2012.¹

Pour réaliser l'objectif stratégique que constitue **la sécurité des foyers et des collectivités**, les Services de police contractuelle fournissent des services de qualité fondés sur les principes de la police communautaire, c'est-à-dire prévenir et résoudre les problèmes de criminalité locaux par des moyens proactifs et réactifs et en partenariat avec les communautés que nous servons.

En servant les communautés, nous entendons servir tous les citoyens mais aussi nous concentrer sur les éléments vulnérables de notre société, au nombre desquels figurent les jeunes à risque, les victimes d'actes criminels et les Autochtones. Nous nous préoccupons également des menaces qui pèsent sur la sécurité nationale.

Toutes nos activités reposent sur la consultation avec les clients et les intervenants, l'établissement de partenariats avec les communautés et les services locaux, l'habilitation de nos membres sur le terrain et la mobilisation des ressources communautaires et autres pour compléter nos propres ressources.

En restant à l'écoute de nos clients et de nos partenaires, nous offrons des services de police contractuelle plus adaptés aux besoins et aux priorités de chaque communauté. En tirant des enseignements des projets pilotes et des pratiques exemplaires mis en oeuvre au pays et à l'étranger, nous améliorons continuellement la qualité des services que nous offrons.

Nous améliorons aussi nos services en appliquant notre méthode de résolution des problèmes aux situations qui opposent des victimes, des contrevenants et le public. En résumé, nous adaptons un ensemble de stratégies complémentaires à chaque problème et à chaque communauté (voir l'encadré à la page suivante).

Services de police contractuelle



Objectif stratégique :

La sécurité des foyers et des collectivités

Priorités stratégiques :

*les services de police internationaux
les services de police intégrés
le crime organisé*

Résultats :

- Une baisse du taux de criminalité global
- Une baisse des crimes contre les biens
- Une baisse des crimes de violence
- Une contribution au sentiment accru de sécurité des Canadiens
- Une baisse de la criminalité juvénile
- Des méthodes policières adaptées aux besoins des communautés autochtones et qui tiennent compte de leur culture
- Une augmentation de la sécurité routière
- Une réduction du nombre de plaintes du public
- Une satisfaction accrue des clients et des partenaires

Quelle est l'efficacité de ces stratégies? Nous utilisons trois critères pour interpréter nos résultats, en comparant :

- l'évolution du niveau réel de délits « traditionnels » au moyen de sondages indépendants menés auprès de Canadiens qui ont été victimes de crime;²
- l'évolution de nos taux de criminalité annuels par rapport à ceux d'autres services de police;
- l'évolution de la satisfaction du public à l'égard de nos services, du nombre de plaintes du public et de la crainte des citoyens d'être victimisés.

Nous comparons les chiffres de la criminalité générés par notre Système des rapports statistiques sur les opérations à titre d'indicateur de notre rendement. L'efficacité de nos stratégies est évaluée au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs du rendement et par rapport aux engagements pris envers les Canadiens, tels qu'énoncés dans notre Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002.

Les ressources humaines et financières de ce secteur d'activité étant réparties géographiquement par division et non par engagement, les intrants ne sont pas détaillés.



Nos stratégies englobent les suivantes

- La dissuasion et la réduction du crime par l'application de la loi
- La prévention du crime et des récidives par la résolution des problèmes communs sous-jacents
- La déjudiciarisation des jeunes contrevenants
- La prestation de service et d'orientation aux victimes
- Le ciblage des délinquants présentant un risque élevé de récidive
- L'établissement de partenariats
- L'éducation et la sensibilisation du public aux risques et aux stratégies de prévention

Services de police contractuelle Intrants des ressources, 2001-2002

Ressources financières (Dépenses brutes totales) :

Dépenses prévues (Partie II du Budget)	1 269 300 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	1 278 900 000 \$
Dépenses réelles	1 268 700 000 \$

Ressources humaines

ETP réels utilisés :	11,421
(53,4 % du total des ETP de la GRC)	

Services de police contractuelle

10 Une baisse du taux de criminalité global

Problème :

Le nombre de crimes signalés à la police continue de préoccuper les Canadiens, malgré une baisse générale de la criminalité pour la 10^e année consécutive, selon les données fournies par la police.³

Stratégies/Attentes :

- prévenir et résoudre les crimes et répondre aux besoins des clients en partenariat avec les communautés que nous servons;
- renforcer le rôle de la police dans la réduction de la criminalité en misant sur le développement social;
- évaluer les stratégies de prévention criminelle et les programmes de sensibilisation aux drogues, qu'ils soient réactifs ou proactifs, pour s'assurer de leur efficacité et de leur pertinence par rapport aux initiatives visant le mieux-être communautaire global.

Partenaires :

Sur le plan national : Santé Canada, DRHC, Environnement Canada, Centre national de prévention du crime, Association canadienne des chefs de police (ACCP), Fédération des municipalités canadiennes, organisations communautaires et associations de quartier, monde de l'enseignement, organisations confessionnelles, entreprises locales, secteur bénévole, administrations locales, citoyens concernés et organismes sociaux. Sur le plan international : le Centre international pour la prévention de la criminalité, le Home Office (Royaume-Uni) et des organisations non gouvernementales.

Extrants :

- le nombre total d'infractions réelles⁴ a augmenté de 9,7 % pour atteindre 1 276 680;
- le nombre total d'infractions au **Code criminel** (à l'exclusion des infractions aux codes de la route) a crû de 7,8 %, à 826 251, réparties comme suit :
 - les **autres infractions** (un groupe d'infractions allant de la tenue de maisons de débauche aux incendies criminels), qui représentent 30,8 % du total des infractions, sont en hausse de 11,9 % par rapport à l'an dernier;
 - les **crimes de violence** (homicides, voies de fait, agressions sexuelles et rapt) représentent 7,8 % des infractions totales, soit une augmentation de 6,2 %, à 99 166 infractions;
 - les **crimes contre les biens** (introductions par effraction, vols, fraudes, etc.) représentent environ 26,2 % du total des infractions, soit une hausse de 3,7 %, à 333 908 infractions;
- les **infractions aux lois provinciales et ordonnances territoriales** (à l'exclusion des infractions aux codes de la route), ont augmenté de 9,9 % à 239 022 infractions;
- les **cas relatifs à la protection de l'enfance ou de la famille** qui relèvent des lois provinciales ou territoriales ont augmenté de 16 % et 20 % respectivement;
- les infractions aux **règlements municipaux** (à l'exclusion des infractions aux codes de la route) ont augmenté de 11,1 % par rapport à 2000 pour atteindre 67 910 infractions.

Faits saillants concernant le travail de **prévention criminelle** de la GRC :

- présentation d'exposés au 1^{er} Colloque annuel sur la prévention de la criminalité et au *Policing for Prevention Summit* (sommet sur le rôle de la police dans la prévention) organisés par le Centre international pour la prévention de la criminalité;
- co-présidence de la réunion des experts des Nations Unies sur les règles et normes dans le domaine de la prévention du crime;
- élaboration d'un module d'apprentissage sur la prévention criminelle par le développement social à l'intention des policiers.

Indicateurs de rendement :

- les tendances statistiques concernant la répression des infractions au *Code criminel* et autres;
- les tendances statistiques sur les interventions relatives au droit familial et à la protection de l'enfance en vertu des lois provinciales/territoriales;
- la création d'outils policiers pour faire avancer la prévention criminelle ponctuelle et sociale.

Résultats :

- hausse du taux de criminalité global – qui peut être le résultat de la mise en oeuvre de la police communautaire qui tend à encourager les victimes à signaler les crimes à la police, ainsi qu'à une plus grande sensibilisation à la violence familiale et aux crimes contre les enfants;
- recours accru au processus de justice réparatrice avant mise en accusation – ce qui traduit la volonté des parents, des écoles et des citoyens à composer efficacement avec les jeunes qui ont des démêlés avec la justice;
- échange d'idées avec des experts en prévention criminelle de différents pays – concernant l'évaluation de la conception des programmes et de l'élaboration des politiques, ainsi que des enjeux liés à la prévention criminelle dans la perspective plus large de la politique gouvernementale;
- rédaction préliminaire d'un guide sur les effets et le syndrome d'alcoolisme foetal (S/EAF) au Manitoba. La province a tenu un atelier et formé 27 policiers au pays sur le sujet.

Améliorations prévues :

- poursuivre la mise en oeuvre de la police communautaire, qui comprend la justice réparatrice, la prévention criminelle et d'autres stratégies;
- étudier l'impact des changements démographiques et socio-économiques sur la criminalité;
- perfectionner le Système de rapports statistiques sur les opérations (RSO) de la GRC pour garantir l'exactitude des données sur la criminalité;
- mettre en corrélation la consommation de substances et les crimes commis (crimes de violence et contre les biens) et concevoir des initiatives de prévention;
- revoir les programmes de prévention criminelle et les initiatives de répression pour s'assurer qu'ils demeurent pertinents et efficaces.

11

Une baisse des crimes contre les biens

Problème :

Les Canadiens continuent d'être victimes de crimes contre les biens.

Stratégies/Attentes :

- offrir au public des programmes d'éducation et de sensibilisation aux risques et techniques de prévention;
- conjuguer les efforts de la police et de la communauté au chapitre de la prévention du crime et de la résolution des problèmes afin de réduire les vols et le vandalisme;
- animer des forums de justice réparatrice pour jeunes contrevenants;
- évaluer l'implication du crime organisé en ce qui a trait aux crimes contre les biens.

Partenaires :

SGC, entreprises privées, industrie de l'assurance, groupes et associations communautaires, écoles.

Extrants :

- les introductions par effraction ont baissé de 2,5 %; le nombre d'accusations portées contre des jeunes a chuté de 6,8 %;
- les crimes contre les biens ont augmenté de 7,7 %. Les jeunes étaient responsables de 31 % ou 13 270 des 41 978 crimes contre les biens ayant fait l'objet d'accusations; Un nombre presque identique de jeunes (13 235) ont bénéficié de mesures de déjudiciarisation avant mise en accusation, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été accusés alors qu'ils auraient pu l'être;
- 50 % des crimes pour lesquels des jeunes ont été accusés et 42 % des crimes pour lesquels ils ont bénéficié de mesures de déjudiciarisation étaient des crimes contre les biens;
- les vols de plus de 5 000 \$ ont baissé de 4,3 % tandis que ceux de moins de 5 000 \$ ont augmenté de 1,3 %;
- les vols d'autos ont augmenté de 15,2 % et les vols à la roulotte, de 2,5 %;
- l'accent a été mis sur les stratégies de prévention criminelle – un éventail d'activités allant de la prévention criminelle ponctuelle (notamment la prévention du crime par la planification de l'environnement qui s'est révélée efficace pour contrer les crimes contre les biens) au développement social pour s'attaquer aux causes profondes de la criminalité. Cela est d'autant plus pertinent lorsqu'on observe le pourcentage élevé de ce type de crimes commis par les jeunes.

Indicateurs de rendement :

- l'évolution statistique des crimes contre les biens;
- l'évolution statistique des crimes contre les biens commis par des jeunes;
- l'évolution de la demande concernant les programmes de sensibilisation et de prévention criminelle;

- les tendances concernant le signalement des crimes.

Résultats :

- baisse des introductions par effraction et des vols de plus de 5000 \$ pour les raisons possibles suivantes :
 - les partenariats entre la communauté et la police contribuent à empêcher la perpétration de crimes contre les biens;
 - l'amélioration des conditions sociales, économiques et démographiques peut réduire la motivation à commettre des crimes contre les biens;
 - la disponibilité de fonds pour les initiatives de prévention criminelle qui mettent l'accent sur les besoins récréatifs et sociaux des jeunes;
- réduction du nombre d'accusations portées contre les jeunes, peut-être dû à un recours plus fréquent aux programmes de justice réparatrice.

Améliorations prévues :

- continuer d'utiliser les processus de justice réparatrice avant mise en accusation pour les jeunes qui commettent des crimes contre les biens;
- miser davantage sur les programmes de sensibilisation et de prévention du crime pour les jeunes;
- travailler avec les organismes d'aide aux toxicomanes régionaux et nationaux afin de trouver des solutions à la relation causale entre consommation de drogues et crimes contre les biens;
- travailler avec la collectivité policière et d'autres partenaires à la mise au point et au partage d'initiatives visant à faire reculer le nombre de crimes contre les biens imputables au crime organisé.

Vision sécurité routière 2010 du Canada



12 Une baisse des crimes de violence

Problème :

Les Canadiens craignent de plus en plus d'être victimes de crimes de violence.

Stratégies/Attentes :

- assurer la prestation d'une gamme d'interventions pertinentes, allant de la prévention à la répression, pour répondre aux réalités et aux perceptions liées aux crimes de violence;
- offrir des programmes de prévention et de sensibilisation du public en partenariat avec des organismes de services sociaux;
- offrir des programmes multisectoriels ciblant la violence familiale, y compris l'agression sexuelle contre des enfants;
- s'attaquer à la question des sans-abri et des personnes souffrant de troubles psychiques;
- mettre l'accent sur la réduction de la violence dans les écoles par la prévention et l'intervention précoce.

Partenaires :

Santé Canada, DRHC, MJ, Centre national de prévention du crime, SCC, Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada, organismes provinciaux, communautés, organismes de prévention, organismes de services aux victimes, services de police, écoles et organismes de services à l'enfance et à la famille.

Extrants :

- les crimes de violence ont augmenté en 2001 – mais ne représentent que 8,3 % du total des infractions au *Code criminel* contre 12 % l'année précédente;
- le nombre d'accusations portées pour des crimes de violence a augmenté de 6,2 % pour atteindre 99 166;
- le nombre de personnes accusées d'homicide ou de tentative d'homicide a augmenté (6,2 %) à 289;
- le nombre total de voies de fait est en hausse de 4,9 % et représente 61 % des accusations pour crimes de violence;
- les infractions relatives aux armes ont chuté de 27 %, à 6787;
- une Autochtone sur trois subit de la violence conjugale, contre une femme sur huit ou 10 pour le reste des Canadiennes⁵.

Indicateurs de rendement :

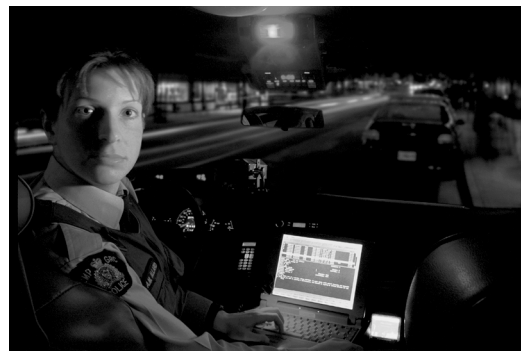
- l'évolution des données statistiques sur la criminalité fournies par la police;
- l'évolution des résultats des sondages menés auprès des victimes de crimes;
- les partenariats conclus avec des organismes qui s'emploient à réduire les crimes de violence.

Résultats :

- répression des crimes de violence en voie de perpétration et prestation de service aux victimes de violence;
- contribution à la mise sur pied de bureaux de services communautaires ou d'aide aux victimes;
- application des lignes directrices provinciales à l'égard des cas de violence conjugale;
- établissement de partenariats et de protocoles d'intégration avec d'autres organismes sociaux qui s'occupent d'enquêtes délicates (p. ex. exploitation sexuelle d'enfants);
- collaboration avec les communautés à risques élevés pour rompre le cycle de la violence familiale.

Améliorations prévues :

- continuer de répondre aux préoccupations des Canadiens à l'égard de la violence dans nos foyers, nos rues et nos communautés, ainsi que dans nos écoles;
- continuer de travailler à des mesures de prévention du crime en partenariat avec d'autres organismes, groupes et communautés;
- mener des enquêtes exhaustives et minutieuses sur les cas de violence familiale;
- évaluer le rôle de la consommation d'alcool dans la perpétration de crimes de violence;
- travailler avec la collectivité policière et d'autres partenaires à la mise au point et au partage d'initiatives visant à faire baisser les crimes de violence liés au crime organisé.



13 Une contribution au sentiment accru de sécurité des Canadiens

Problème :

La peur entrave le style de vie des Canadiens, en particulier ceux qui se sentent le plus vulnérable – les personnes âgées, les jeunes femmes vivant dans des centres urbains, les personnes handicapées et celles issues des minorités visibles.

Stratégies/Attentes :

- informer les Canadiens sur le risque statistique réel qu'ils ont d'être victime d'un acte criminel pour qu'ils puissent mieux évaluer leur sécurité dans diverses circonstances;
- travailler avec les médias et la collectivité policière afin de livrer des comptes rendus exacts sur la criminalité;
- offrir au public des programmes d'information et de sensibilisation ainsi que des conseils sur la prévention;
- encourager les communautés à envisager la sécurité publique comme un problème communautaire;
- faire en sorte que la police et d'autres partenaires offrent de meilleures réponses aux victimes.

Partenaires :

MJ, SGC, Centre national de prévention du crime, Patrimoine Canada, Industrie Canada, Condition féminine Canada, Santé Canada, DRHC, monde de l'enseignement, ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux voués à la sécurité publique, gouvernementaux municipaux, organisations communautaires de protection et de prévention du crime, organismes non gouvernementaux nationaux et internationaux, médias et écoles.

Extrants :

- Pour atténuer les craintes du public – exacerbées par le sensationnalisme des médias – nous avons poursuivi la mise en oeuvre de la police communautaire afin de mieux faire connaître les risques réels ou statistiques qu'ont les Canadiens d'être victimes d'un crime dans diverses circonstances;
- nous avons travaillé avec Industrie Canada et d'autres acteurs fédéraux, ainsi qu'avec le Réseau Éducation-Médias, à la diffusion d'une information exacte sur l'utilisation d'Internet par les enfants et les risques et possibilités qui y sont associés;
- nous avons travaillé avec Industrie Canada, Child Find Manitoba et d'autres intervenants à l'élaboration d'une proposition visant à mettre sur pied une ligne d'information sur la cybercriminalité pour recevoir les plaintes relatives à la pornographie juvénile;
- nous avons produit des outils de sensibilisation destinés aux groupes vulnérables et collaboré avec

des médias à l'élaboration de messages d'intérêt public sur la sécurité personnelle.

Indicateurs de rendement :

- les tendances, telles que mesurées par des sondages, concernant les craintes des Canadiens à propos de leur sécurité personnelle;
- l'exactitude des données policières communiquées aux médias et des récits que ces derniers font des questions liées à la criminalité.

Résultats :

- selon les sondages d'opinion, le public classe la criminalité parmi les 10 problèmes sociaux les plus importants auxquels les gouvernements devraient s'attaquer;
- selon un sondage sur la victimisation criminelle au Canada mené par Statistique Canada en 1999, 91 % des Canadiens disaient se sentir très ou plutôt satisfaits de leur sécurité personnelle, contre 86 % en 1993.

Améliorations prévues :

- encourager la tenue d'enquêtes locales sur la victimisation et la crainte d'être victime d'actes criminels, en se basant sur les résultats obtenus lors du sondage en 1999 sur la victimisation criminelle au Canada;
- examiner et revoir les stratégies d'information et de sensibilisation du public concernant la victimisation;
- souligner les réalisations accomplies par des particuliers ou des communautés en matière de prévention du crime.

Un symposium sur l'intimidation se penche sur l'action communautaire préventive

L'intimidation consiste en des actions négatives et répétées d'un ou plusieurs enfants/jeunes contre un autre; ces actions peuvent comprendre des agressions physiques, verbales, psychologiques ou sexuelles. La GRC a coparrainé un symposium national sur l'intimidation qui a réuni des experts canadiens et internationaux de diverses disciplines, telles la psychiatrie, la psychologie, l'éducation et la défense des jeunes, mais aussi des citoyens et des jeunes, afin d'élaborer un plan national qui guidera l'action communautaire en matière de prévention.

13 *Services de police contractuelle* Une contribution au sentiment accru de sécurité des Canadiens



Innovations en matière de prévention criminelle

En 2001, la GRC a participé au Groupe de travail fédéral/provincial/territorial responsable de la révision des politiques et des lois sur la violence conjugale, coprésidé par les ministères de la Justice du Canada et de la Nouvelle-Écosse, afin d'examiner les réponses policières à la violence familiale. Dans la foulée de cet examen, la GRC a modifié sa politique nationale sur la violence familiale pour supprimer l'ambiguïté entourant le recours, avant mise en accusation, à la justice réparatrice dans les cas de violence entre conjoints.

Désormais, la politique de la GRC indique clairement qu'une accusation doit être portée lorsqu'il existe des motifs valables de le faire. À la suite de ce forum parrainé par le ministère de la Justice, la GRC a tenu son premier Atelier national sur la violence conjugale en février 2002. La Direction générale examinera les prochaines étapes à suivre et révisera sa politique nationale sur les services aux victimes au cours des prochaines années.



14 Une baisse de la criminalité juvénile

Problème :

Le nombre de jeunes Canadiens dans le système de justice pénale est anormalement élevé et les jeunes sont victimes de crimes de manière disproportionnée.⁶

Parallèlement, l'opinion publique exige que les jeunes qui commettent des crimes graves soient sévèrement punis et de manière efficace. L'implication des jeunes dans la criminalité présente de grandes disparités régionales, culturelles et selon les sexes. La police joue un rôle central lorsqu'il s'agit de prendre en compte les différences culturelles face à de jeunes contrevenants, des enfants dont le comportement serait considéré criminel s'ils étaient âgés de plus de 12 ans, ainsi que de jeunes victimes d'actes criminels.

Stratégies/Attentes :

L'initiative de réforme de la justice applicable aux jeunes – dont fait partie la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* – constitue une excellente occasion de nous concentrer sur nos interventions policières auprès des jeunes qui ont des démêlés avec la justice. La police devra envisager d'autres options que la judiciarisation – en conformité avec les approches suivantes que nous avons toujours mises en pratique :

- recourir à la déjudiciarisation (non-inculpation) pour les jeunes;
- dissuader les jeunes de perpétrer des délits;
- recourir à la justice réparatrice pour répondre aux besoins des victimes, des contrevenants et de la communauté;
- intervenir de manière précoce dans la vie des jeunes à risques;
- consulter et mobiliser des jeunes;
- sensibiliser aux facteurs entourant la criminalité juvénile;
- collaborer avec les organismes communautaires de services sociaux à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.

Partenaires :

MJ, SGC, Centre national de prévention du crime, Santé Canada, DRHC, MAINC, Patrimoine Canada, Industrie Canada, MAECI, organismes provinciaux, communautés, organisations nationales et internationales vouées à l'enfance et à la jeunesse, organismes de services d'aide aux victimes, autres services de police et secteur de l'éducation.

Extrants⁷ :

- le nombre d'accusations pour des infractions au *Code criminel* – à l'exclusion des infractions aux codes de la route – portées contre des jeunes contrevenants est resté sensiblement au même niveau que celui de 2000, à 26 735.

- le nombre de jeunes ayant bénéficié de mesures de déjudiciarisation avant mise en accusation a connu un bond de 15 %, passant de 32 018 en 2000 à 36 975;
- le nombre total d'enlèvements par des personnes autres que les parents a chuté de 19 %;
- le nombre total d'enlèvements par le père ou la mère a crû de 28 %;
- le nombre total d'accusations liées à la pornographie juvénile a bondi de 171 %;
- on a vérifié les antécédents criminels d'employés et de bénévoles dans le cadre du processus de triage du personnel des organisations d'aide à l'enfance, comme Parents-Secours et d'autres groupes communautaires.

Indicateurs de rendement :

- l'évolution des données statistiques policières et gouvernementales sur les taux de criminalité et de victimisation;
- les tendances liées à la répression des infractions au *Code criminel*;
- les tendances concernant l'exécution des lois provinciales et territoriales sur la protection de l'enfance et de la famille;
- les tendances concernant la participation des jeunes aux programmes sociaux et aux activités récréatives;
- les tendances concernant l'abus de substances et autres comportements à haut risque chez les jeunes;
- les taux de récidive chez les jeunes qui bénéficient du processus de justice réparatrice;
- l'évaluation des efforts d'éducation, de sensibilisation et d'intervention par rapport aux besoins culturels, démographiques et séxospécifiques.

Résultats :

- réduction du nombre de jeunes incarcérés; les stratégies combinées qui consistent à s'attarder aux causes profondes des comportements déviants tout en ayant recours à la justice réparatrice, plus adaptée culturellement, semblent prometteuses;
- engagement social des jeunes dans leur communauté;
- renforcement du dialogue entre la police et les jeunes;
- développement continu du site www.choix.org conçu pour promouvoir des choix de vie sains auprès des jeunes.

Améliorations prévues :

- miser sur le plan stratégique quinquennal pour la jeunesse – changer d'approche face aux questions relatives aux jeunes en optant pour un modèle de prévention criminelle axée sur le développement social;

14 Une baisse de la criminalité juvénile

- concevoir des ressources et des programmes éducatifs afin de renforcer les mesures de sécurité dans les communautés – en mettant l'accent sur les écoles, y compris par la présence d'agents de liaison;
- mettre en oeuvre des initiatives de justice réparatrice – comme des forums de justice communautaire – pour réduire la récidive,

notamment chez les jeunes contrevenants coupables d'infractions mineures;

- concevoir des méthodes visant à mesurer la récidive chez les jeunes pour lesquels on a eu recours à la déjudiciarisation et à des mesures extrajudiciaires;
- évaluer l'impact du crime organisé sur les jeunes et les communautés.

Relier les jeunes grâce au Web

L'initiative Gouvernement en direct (GED) nous a octroyé 300 000 \$ afin de mettre sur pied un engin de localisation pour le site Web « créé par des jeunes pour des jeunes » avec l'appui de la GRC. C'est la seule soumission de la GRC à l'initiative GED qui a été acceptée.

Ce projet permet aux différentes communautés au pays d'établir leurs propres magazines Web localisés sur le réseau national. Les jeunes peuvent ainsi se brancher sur ce site pour obtenir des renseignements exacts sur des sujets qui les intéressent, en discuter et faire la promotion de projets et d'initiatives qui favorisent l'adoption de choix de vie sains.

Une vidéo pour favoriser l'éclosion de projets locaux en faveur de la jeunesse

Une nouvelle vidéo intitulée « Objectif : excellence » est distribuée dans les détachements de la GRC au pays. Elle illustre, à l'aide de quatre différents récits, comment les membres peuvent développer des liens plus étroits avec les jeunes gens de leur communauté.

La brochure d'accompagnement aidera le téléspectateur à adapter les idées développées dans ces récits à sa région. Elle le guidera aussi dans la conception de ses propres stratégies et solutions aux défis locaux. Cette vidéo s'inscrit dans le cadre de la prévention criminelle axée sur le développement social préconisée par Stratégie nationale sur la jeunesse; un programme qui prévoit également la formation des membres à la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2003.

L'abus d'alcool : un facteur important dans les crimes de violence

Au Canada, la police a toujours soutenu que 80 % à 90 % des crimes sont le fait de la consommation de substances illicites.

Cependant, la récente publication d'une très importante étude coparrainée par la police montre qu'il existe un lien de causalité entre une partie non négligeable des crimes et la prise de substances – 40 à 50 %, soit un pourcentage inférieur à celui avancé initialement. L'alcool est la substance la plus souvent consommée par les contrevenants avant de commettre leur(s) crime(s), suivi par l'alcool et la drogue, et enfin la drogue seule. L'alcool est davantage associé aux crimes de violence tandis que la drogue est liée à la perpétration de crimes contre les biens.

Kai Parnanen et Serge Brochu. « Proportions des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada. » (Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2002.)

Pour de plus amples renseignements, visitez les sites Web de nos partenaires :

Centre national de prévention du crime :
www.crime-prevention.com

Centre national d'information sur la violence dans la famille :
www.hc-sc.gc.ca/hppb/familyviolence/bilingual.htm

Site du ministère de la Justice dédié à la justice pour les jeunes :
www.canada.justice.gc.ca/fr/ps.yj/index.html

Solliciteur général du Canada :
www.sgc.gc.ca

Centre international pour la prévention de la criminalité : www.crime-prevention-intl.org

Bénévoles Canada : www.volunteer.ca

15 Des méthodes policières adaptées aux besoins des communautés autochtones et qui tiennent compte de leur culture

Problème :

Les méthodes policières et le système de justice pénale traditionnels ne répondent pas aux besoins des peuples autochtones. Ils devraient être mieux adaptés culturellement, reposer sur de solides partenariats avec les communautés autochtones et autres et aborder les conditions sociales sous-jacentes.

Stratégies/Attentes :

- adopter des méthodes de justice réparatrice;
- mettre en oeuvre des forums de justice communautaire (FJC);
- promouvoir la sensibilisation culturelle;
- favoriser la spiritualité et le recours aux cercles de guérison dans les communautés autochtones;
- recruter un plus grand nombre d'Autochtones et de personnes issues de minorités visibles à la GRC;
- conclure et renforcer des partenariats avec les minorités visibles et les leaders et communautés autochtones.

Partenaires :

Communautés et leaders autochtones, minorités visibles, MJ, MAINC, Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, CIC, Patrimoine Canada, DRHC, Centre national de prévention du crime, Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada et responsables provinciaux et territoriaux de la Santé.

Extrants :

- on a formé 125 nouveaux animateurs qui viendront s'ajouter aux 2500 existants pour organiser des FJC dans des communautés autochtones;
- on n'a pas obtenu de financement pour le Programme de formation des jeunes autochtones (PFJA) en raison de priorités concurrentes. Seules quelques provinces ont réussi à débloquer des fonds pour recruter un étudiant;
- on a conclu un nouveau partenariat de financement avec DRHC dans le cadre du Programme de valorisation des cadets autochtones (PVCA) – qui prévoit que la GRC et les provinces/territoires se mettent d'accord sur un financement tripartite des cadets; seuls 12 cadets ont été recrutés sur une capacité de 60. Terre-Neuve et le Labrador a été la seule province à engager des fonds;
- on a mis sur pied le Programme de formation des jeunes autochtones (PFJA) au Nunavut – dans le cadre d'une vaste initiative de recrutement d'Autochtones;
- dans le cadre d'un programme intitulé « perceptions des Autochtones », on a formé au Manitoba 27 membres en histoire et culture autochtones;
- après le 11 septembre, on a mis sur pied un programme de culture de la paix avec l'aide d'une

équipe de spécialistes; ce programme s'adresse aux policiers et partenaires de la communauté qui souhaitent promouvoir la paix et la sensibilisation culturelle dans les écoles et autres lieux de rassemblement des jeunes;

- on a collaboré avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada à une étude sur l'impact de la violence familiale sur les communautés autochtones – première étape d'un plan d'action élaboré avec des conseillers spirituels et des membres des communautés autochtones;
- on a commandé une étude sur l'impact du Projet de gendarmes communautaires de Cole Harbour – des Néo-Écossais de race noire se sont joints au détachement à titre de gendarmes communautaires afin d'améliorer les relations entre la police et la collectivité;
- on a alloué des fonds de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime à des ateliers White Stone de prévention du suicide chez les jeunes – destinés aux jeunes adultes et aux fournisseurs de soins dans la communauté;



Indicateurs de rendement :

- les tendances concernant le recours aux FJC par la GRC et les membres des communautés autochtones;
- la satisfaction exprimée par les clients, les victimes, les communautés et les fournisseurs de services.
- la réduction de la population autochtone incarcérée dans les établissements correctionnels provinciaux et fédéraux;
- la consultation, la coopération, la coordination et la collaboration avec les groupes minoritaires.

Résultats :

- un manque de financement a freiné le Programme de formation des jeunes autochtones (PFJA), ce qui nuit à court terme à la priorité gouvernementale qui vise à renforcer les relations avec les peuples autochtones. La question du financement fait l'objet de discussions avec le MAINC et, si l'issue est positive, on devrait engranger de solides avantages à long terme;

15 Des méthodes policières adaptées aux besoins des communautés autochtones et qui tiennent compte de leur culture

- baisse du recrutement de cadets autochtones dans le cadre du Programme de valorisation des cadets autochtones (PVCA) – à plus long terme, cela devrait s'améliorer à mesure que sera mise en place la nouvelle entente de financement;
- le Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones a continué de fournir des conseils sur les questions touchant les communautés et les membres autochtones. Ces conseils appuient l'orientation stratégique et la prestation de service en matière de recrutement, de promotion, de racisme et de harcèlement;
- recrutement de cadets issus des minorités visibles afin d'accroître la sensibilisation culturelle;
- le Comité consultatif du Commissaire sur les minorités visibles cerne les préoccupations des minorités visibles et fournit des conseils en matière de recrutement, de rétention et de promotion des membres issus de ces groupes.

Améliorations prévues :

- fournir des preuves supplémentaires systématiques de l'effet positif des activités de justice réparatrice;
- travailler avec les Autochtones, les communautés et d'autres ministères au lancement d'initiatives stratégiques permanentes visant à répondre aux enjeux sociaux et liés à la justice auxquels sont confrontés les communautés autochtones;
- continuer de travailler avec les provinces et territoires pour trouver des partenaires dans le financement au PVCA;
- examiner le PVCA et le PFJA afin de mesurer la satisfaction des clients, des partenaires et des intervenants, et en déterminer l'orientation future;
- poursuivre la formation sur les « perceptions des Autochtones » au Canada – avec un objectif de 1000 membres en cinq ans;
- poursuivre le partenariat avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada et le Centre national de prévention du crime, afin d'élaborer un plan d'action pour les populations autochtones en complément de l'Initiative de lutte

- contre la violence familiale du gouvernement fédéral;
- continuer de développer et d'accroître la capacité de recherche et d'élaboration des politiques dans ce domaine.

Comprendre l'héritage douloureux des pensionnats autochtones

Suivant la recommandation du Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones, l'Intranet de la GRC offre maintenant un lien vers le site Internet de la Fondation pour la guérison des Autochtones. Les employés qui visitent le site peuvent ainsi s'informer et mieux comprendre l'impact qu'a eu le système des pensionnats sur les peuples autochtones du Canada.

Le site propose notamment une rubrique intitulée « La guérison est en marche » qui explique l'histoire des pensionnats pour Autochtones et présente des récits personnels d'anciens pensionnaires. On peut également suivre le parcours de nombre d'entre eux qui ont réussi à surmonter ce qu'ils ont vécu pour continuer à vivre. Le Comité a pensé que ces documents très personnels aideraient à sensibiliser les employés de la GRC au vécu de nombre de leurs clients et jetterait une autre lumière sur leurs comportements et situations actuels. Une brochure contenant de l'information similaire a été distribuée aux Services de police des Autochtones au pays.

Travailler ensemble : indispensable pour réduire le nombre de suicides

Des membres de la GRC à St. Paul (Alberta) ont animé un atelier « White Stone » qui réunissait 28 participants provenant de 11 établissements métis et quatre communautés des Premières Nations. White Stone est le nom d'un programme de prévention du suicide adapté à la réalité culturelle qui est financé par la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime.

Cet événement inaugural constituait pour les participants des deux groupes locaux la première occasion de se réunir pour travailler ensemble. Au cinquième et dernier jour de l'atelier, les participants ont créé un réseau pour poursuivre le travail amorcé. Pour les organisateurs, l'établissement d'un réseau et d'un partenariat qui n'existaient pas marque le début d'un processus de changement réel autour du suicide et d'autres enjeux qui préoccupent les communautés.



16 Une augmentation de la sécurité routière

Problème :

Assurer la libre circulation en toute sécurité des biens, des personnes et de leurs véhicules sur nos routes.

Stratégies/Attentes :

- recourir à des méthodes de résolution de problèmes et à la collecte de renseignements pour identifier les principaux facteurs;
- concevoir un système de prestation de service de qualité pour accroître la sécurité publique sur les routes.

Partenaires :

Transports Canada, ACCP, Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, ministères responsables de la sécurité routière aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et l'University of Alberta.

Extrants :

- 1166 personnes ont été tuées dans des collisions, ce qui représente une baisse de 2,3 % par rapport à l'année précédente;
- 46 423 personnes ont été blessées (soit une hausse de 2,4 % contre 9,9 % pour l'année précédente);
- les programmes de sensibilisation et d'application sélectif-circulation ont augmenté le taux du port de la ceinture de sécurité;
- le nombre d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies a bondi de 35,8 % pour atteindre 42 375 tandis que le nombre de personnes accusées de conduite avec un taux d'alcoolémie supérieur à 80 mg a augmenté de 5,7 %, à 12 762;
- les accusations de conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort d'autrui ont baissé de 26 % tandis que celles causant des lésions corporelles à autrui sont demeurées à un niveau stable;
- les accusations de conduite d'un véhicule à moteur avec facultés affaiblies causant la mort ou des lésions corporelles à autrui ont chuté de 21 % et 6,5 % respectivement;
- les contrôles routiers ont crû de 11,77 %, à 25 511.

Indicateurs de rendement :

- les tendances en matière de collisions fatales ou entraînant des blessures graves;
- les tendances concernant l'utilisation des dispositifs de retenue des passagers;
- les tendances en matière de conduite avec facultés affaiblies;
- les tendances relatives aux objectifs énoncés dans l'initiative Vision sécurité routière 2010.

Résultats :

- poursuite du projet pilote mené dans le sud de l'Alberta et qui s'étendra jusqu'en 2004;
- formation à la Police de la circulation donnée à

toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick;

- élaboration et présentation de programmes de sensibilisation et de répression routière destinés à accroître le port de la ceinture de sécurité, à réduire la conduite avec facultés affaiblies, à mieux sensibiliser à la sécurité aux intersections et à réduire les autres comportements au volant jugés à haut risque;
- rédaction de descriptions de travail et de critères de sélection pour les postes de la Police de la circulation;
- adoption, dans toutes les provinces à l'exception de deux, d'une structure organisationnelle qui garantira une meilleure prestation de service dans le domaine de la Police de la circulation;
- élaboration d'un nouvel instrument de vérification qui permettra à toutes les provinces d'évaluer la fonction.

Améliorations prévues :

- poursuivre le projet pilote sur la police de la circulation en Alberta et renforcer le programme de la Police de la circulation partout au pays;
- continuer d'élaborer et de présenter des programmes de sensibilisation et de répression routière destinés à accroître le port de la ceinture de sécurité, à réduire la conduite avec facultés affaiblies et les autres comportements au volant jugés à haut risque;
- continuer de surveiller les questions liées à la répartition des ressources humaines, notamment la nouvelle structure organisationnelle, le système de vérification et les descriptions fonctionnelles des emplois de la Police de la circulation.

S'habituer à la circulation

Le nouveau tronçon de la route translabradorienne inauguré en avril 2002 a désenclavé plusieurs communautés côtières de Terre-Neuve et du Labrador qui sont désormais reliées en permanence au monde extérieur. Si ce désenclavement apporte des avantages au plan du développement touristique et commercial, il comporte également de sérieux risques pour la sécurité des personnes qui n'ont jamais vu de feux de circulation ni de panneaux de limitation de vitesse.

Des membres de la GRC aident les résidents à saisir les répercussions d'une circulation automobile régulière. Ils ont ainsi conseillé aux groupes communautaires de faire appel à des moniteurs de conduite automobile pour leur donner des cours d'appoint. Il est aussi question de discuter avec les enfants de la sécurité routière et du port de la ceinture de sécurité. En outre, on a fait part au gouvernement provincial du besoin urgent de soutien logistique en termes de remorqueuses, d'ambulances, de matériel d'urgence et de centre de soins à proximité, puisqu'il est probable que cette situation inédite provoque des accidents.

Une réduction du nombre de plaintes du public

Problème :

Pour favoriser la confiance du public dans ses services, la GRC donne suite à toutes les plaintes concernant l'inconduite réelle ou perçue de ses employés.

Elle tente ainsi de satisfaire les plaignants et de démontrer son imputabilité à l'égard du public, tout en respectant les droits des employés de la GRC.

Stratégies/Attentes :

- donner suite à toutes les plaintes de façon transparente et en temps opportun;
- régler les plaintes par des rencontres informelles entre le plaignant et l'employé visé lorsque c'est approprié;
- promouvoir une meilleure communication.

Partenaires :

Représentants divisionnaires des relations fonctionnelles de la GRC, Commission des plaintes du public contre de la GRC, SGC.

Extrants :

- on a résolu 1550 plaintes du public en suspens formulées en vertu de la Partie VII de la *Loi sur la GRC* – qui permet à tout citoyen, qu'il soit ou non touché par l'objet de la plainte, de déposer plainte au sujet de la conduite d'un membre de la GRC en service ou de toute autre personne nommée ou employée par elle;
- 16 % des plaintes ont été retirées (contre 13 % en 2000), 40 % ont été réglées à l'amiable (contre 33 % en 2000) et environ 44 % par la procédure officielle (contre 54 % l'année précédente);
- le nombre de plaintes réglées à l'amiable a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente.

Indicateurs de rendement :

- la baisse du nombre de plaintes et la hausse du nombre de règlements à l'amiable.

Résultats :

- baisse du nombre de plaintes formulées, ce qui indique une plus grande satisfaction du public à l'égard de notre conduite. On peut citer comme autres facteurs contribuant à la baisse :
 - le recours accru au modèle de police communautaire;
 - l'adhésion à la mission, à la vision et aux valeurs de l'organisation;
 - la délégation accrue des pouvoirs pour traiter et régler les plaintes directement au niveau local;
 - l'encouragement à régler les plaintes à l'amiable, si possible et s'il y a lieu.

Améliorations prévues :

- poursuivre la mise en oeuvre d'un système automatisé d'information sur les plaintes;
- accroître le règlement à l'amiable des plaintes du public;
- améliorer l'opportunité et la minutie des enquêtes menées sur les plaintes du public;
- accélérer le traitement des mesures de redressement.

Examen des rapports de la CPP par le Commissaire

Sur 42 dossiers faisant suite à un rapport intérimaire de la CPP, on a établi que :

la CPP a formulé 192 conclusions et 86 recommandations.

Le Commissaire a accepté 173 de ces conclusions (90,1 %) et appuyé 65 recommandations (75,6 %).

Soit un taux d'assentiment global de : 85,6 %.

Pour obtenir de l'information sur nos partenaires, visitez les sites Web suivants

Programme des représentants divisionnaires des relations fonctionnelles de la GRC :
www.rcmp-grc.gc.ca/html/dsrr-f.htm

Commission des plaintes du public contre la GRC :
www.cpc-cpp.gc.ca

18 Une satisfaction accrue des clients et des partenaires

Problème :

Le public, les partenaires, les bénévoles, les victimes, les témoins, les intervenants et les contrevenants ont droit à une qualité et à un niveau de service satisfaisants et conformes à la *Charte canadienne des droits et libertés* et autres normes protégeant les droits des Canadiens.

Stratégies/Attentes :

- améliorer la qualité des services;
- favoriser l'apprentissage et le perfectionnement permanents;
- améliorer l'imputabilité;
- participer aux processus de résolution des plaintes du public, officiel et à l'amiable;
- sonder la satisfaction des clients dans le cadre du processus d'assurance de la qualité.

Partenaires :

SGC, clients et intervenants.

Extrants :

- on a continué de sensibiliser les employés aux accords de service de police, ce qui contribue à améliorer la qualité et l'efficacité de la prestation de service du personnel divisionnaire auprès des clients des municipalités et provinces à contrat;
- les divisions ont mis en oeuvre une méthode plus cohérente de suivi de la satisfaction des clients;
- on examine constamment les services offerts aux communautés autochtones au niveau provincial et national;
- des responsables territoriaux, provinciaux et fédéraux oeuvrant dans le domaine de la sécurité publique et du maintien de l'ordre ont formulé des commentaires sur le rôle de la DG et les pratiques opérationnelles divisionnaires;
- d'autres ministères fédéraux, des responsables provinciaux et territoriaux et des organisations non gouvernementales nationales et internationales ont donné leur avis;
- les divisions de la Saskatchewan et du Manitoba ont intégré la satisfaction de la clientèle à leur processus d'examen de l'assurance de la qualité.

Indicateurs de rendement :

- la satisfaction exprimée par les clients et les partenaires à contrat;
- la baisse du nombre des plaintes du public.

Résultats :

- appui continu exprimé par des particuliers, des clients institutionnels et des partenaires, à l'échelle communautaire, à l'égard de nos programmes communautaires;
- établissement d'un groupe de projet sur l'examen des services de police autochtone en Alberta afin d'étudier les structures opérationnelles existantes et

formuler des recommandations;

- poursuite de l'étude des services de police en Colombie-Britannique avec l'examen des recommandations sur la prestation de service aux grosses municipalités urbaines et l'amélioration de l'efficacité, de l'efficience et de l'imputabilité;
- satisfaction exprimée par des responsables provinciaux et territoriaux à l'égard du leadership manifesté par la GRC dans les domaines de la violence familiale et des services aux victimes ainsi que pour l'attention dévolue à la sécurité des personnes, des familles et des communautés;
- invitation à participer à plusieurs discussions importantes sur les politiques publiques en matière de maintien de l'ordre, de sécurité publique et de prévention du crime.

Améliorations prévues :

- continuer de rechercher des moyens peu coûteux et novateurs d'obtenir une rétroaction systématique sur la qualité des services;
- améliorer la prestation des services et s'assurer qu'ils demeurent adaptés aux besoins des clients, des partenaires et des intervenants;
- continuer d'examiner les recommandations de l'étude des services de police en Colombie-Britannique en concertation avec tous les intervenants et clients concernés;
- poursuivre l'examen des services de police autochtone en Alberta;
- élaborer une méthodologie appropriée pour sonder les partenaires à contrat et s'assurer que les services et les méthodes de prestation demeurent adaptés aux besoins des clients;
- se préparer à l'examen en 2007 des ententes de prestation de service policiers d'une durée de 20 ans;
- tenter de renforcer le sentiment de confiance et de sécurité des minorités visibles et des immigrants récents qui pourraient se sentir plus vulnérables depuis les événements du 11 septembre.

Consulter la jeune clientèle

En consultant de jeunes gens dans le cadre de sa Stratégie nationale sur la jeunesse, la GRC a recueilli quelques conseils pratiques : par exemple, les jeunes croient que la police devrait tisser des liens avec les enfants en milieu scolaire et ce, dès leur plus jeune âge, et poursuivre cette interaction sur une base régulière, fiable et conviviale.

Les jeunes sont aussi d'avis que les policiers devraient faire un saut dans les écoles à l'heure du dîner et participer aux activités sociales et sportives qui y sont organisées. Toujours selon eux, les policiers devraient revêtir en alternance l'uniforme et la tenue civile pour que les enfants associent l'uniforme à la confiance, mais voient également le policier comme une personne.

18

Notes en fin de texte

1. « Partenaires pour le maintien de l'ordre : Programme des services de police à contrat de la GRC », dans *La Gazette* de la GRC, juin. 1997.
2. Comprend le nombre de victimes qui ont signalé le délit à la police, ce qui contribue aux taux de criminalité officiels des crimes contre la personne et les biens. Les sondages auprès des victimes sont toutefois rarement effectués en raison de leur coût élevé.
3. « Statistique de la criminalité au Canada, 2000 », Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, Ottawa, 2000.
4. Renvoie aux incidents signalés à la police et étayés par des preuves.
5. « La violence familiale dans les communautés autochtones », Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada et la Gendarmerie royale du Canada, mai 2001.
6. « Victimisation criminelle au Canada, 1999 », dans *Juristat*, vol. 20. n° 10, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, Ottawa.
7. Les seules statistiques dont nous disposons sur l'âge des contrevenants, pour identifier le nombre de jeunes qui se livrent à des activités criminelles, sont lors du dépôt des accusations; les données statistiques renvoient aux jeunes contrevenants accusés ou non accusés, puisqu'on recherche des alternatives à la criminilisation, si les circonstances le permettent.

Services nationaux de police

Les Services nationaux de police (SNP) constituent l'épine dorsale de toutes les opérations d'application de la loi. Le succès de la lutte contre la criminalité dépend de l'excellence des services fournis à nos clients – parmi lesquels figurent plus de 500 services de police au Canada.

Administrés par la GRC, les Services nationaux de police (SNP) offrent des services techniques spécialisés de pointe à la collectivité d'application de la loi. Les programmes des SNP contribuent ainsi de manière importante aux priorités menées à l'échelle gouvernementale – notamment *Vivre en sécurité dans nos collectivités*. Ces programmes cadrent avec les priorités du Solliciteur général du Canada en matière de sécurité publique, notamment en ce qui a trait à la stratégie de lutte contre le crime organisé.

Les SNP s'efforcent d'améliorer les outils d'enquêtes policières et la nature, la portée et la qualité des données judiciaires partagées qu'utilisent le système canadien de justice pénale, les services de police municipale et provinciale, les ministères fédéraux, les organismes d'application des règlements et des lois et certaines organisations de police étrangères, dont Interpol.

Près de 70 % des services fournis par le secteur d'activité des SNP sont destinés à des clients externes à la GRC.

La collectivité canadienne d'exécution de la loi a besoin de renseignements exacts et opportuns pour appliquer la loi de manière efficace et efficiente et fournir des services policiers qui contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités pour les Canadiens. Les **Services d'information et d'identité judiciaires (SIIJ)**, par le biais d'un système national de mise en commun de l'information, appuient les organismes canadiens d'application de la loi en ce qui a trait :

- aux antécédents criminels;
- aux empreintes digitales;
- à l'imagerie judiciaire;
- à l'enregistrement des armes à feu;
- et aux enfants disparus.

Le **Service des laboratoires judiciaires** réalise des expertises d'éléments de preuve prélevés sur les lieux de crimes, présente des preuves judiciaires aux tribunaux, et fait de la recherche et du développement dans les nouveaux domaines de la police scientifique comme l'analyse génétique. La Banque nationale de données génétiques du Canada a conforté sa réputation internationale d'outil reposant sur une formidable combinaison de technologie et de talent. Les agents d'exécution de la loi de toutes les régions du pays tirent profit de cette intégration du travail policier et



Services nationaux de police

Objectif stratégique :

La sécurité des foyers et des collectivités

Strategic Priorities:

*les services de police internationaux
les services de police intégrés
le crime organisé*

Résultats :

- L'accès accru par les clients à un service amélioré des laboratoires judiciaires
- L'accès accru par les clients aux dossiers d'antécédents judiciaires, d'empreintes digitales et sur les armes à feu
- Le partage efficace et en temps opportun de renseignements criminels
- L'amélioration des services de formation supérieure, de recherche et de bibliothèque

Services nationaux de police

scientifique pour inculper les criminels et disculper les personnes innocentes.

Les installations et les systèmes du **Service canadien de renseignements criminels** favorisent la mise en commun de renseignements criminels et la collaboration interorganismes. La nature complexe des criminels organisés et la menace qu'ils représentent exige, plus que jamais, de la collectivité policière et d'application de la loi une réponse axée sur des partenariats, la transparence et le partage des renseignements. L'efficacité des interventions repose sur le partage de renseignements criminels exacts, fiables et opportuns concernant les groupes du crime organisé.

Le **Collège canadien de police** fournit des outils et de la recherche de pointe, de la formation opérationnelle spécialisée, ainsi que des cours d'apprentissage aux gestionnaires et aux cadres de direction, offerts à l'échelle nationale.

Le soutien et le développement techniques des activités de surveillance sanctionnées par la loi sont assurés par le programme des **Opérations techniques**. Ce secteur est aussi responsable du Centre canadien de données sur les bombes ainsi que du Système d'analyse des liens entre les crimes de violence, dont bénéficie l'ensemble de la collectivité d'application de la loi.

Récemment formé, le Conseil consultatif des SNP est composé de personnalités canadiennes reconnues pour leur contribution importante à l'intérêt public. Ils sont chargés de fournir des conseils stratégiques sur les différentes activités du programme et une orientation générale visionnaire.

Préserver la sécurité du Canada et de ses citoyens est un objectif qui comporte une grande responsabilité. Nous continuerons d'oeuvrer pour trouver les moyens les plus appropriés et responsables d'assurer la prestation des Services nationaux de police – à la collectivité d'application de la loi et au public canadien.



Services nationaux de police Intrants des ressources, 2001-2002

Ressources financières (dépenses brutes totales) :	
Dépenses prévues (Partie II du Budget)	342 200 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	382 900 000 \$
Dépenses réelles	354 400 000 \$
Ressources humaines	
ETP réels utilisés – (8 % du total des ETP de la GRC)	1 635

19 L'accès accru par les clients à un service amélioré des laboratoires judiciaires

Problème :

Les éléments de preuve névralgiques à l'appui des enquêtes policières exigent de plus en plus des outils technologiques perfectionnés, coûteux et en évolution rapide.

Stratégies/Attentes :

- élaborer une nouvelle méthodologie de gestion des cas qui comprend des groupes de la réception des dossiers de cas, des groupes de la collecte des éléments de preuve, des normes de services aux clients et de priorisation des cas, des normes de rendement des employés, un modèle de ressources et un système de gestion de l'information des laboratoires;
- oeuvrer à la certification ISO des six laboratoires opérationnels.

Partenaires :

Enquêteurs canadiens, substituts du procureur, ministères et organismes fédéraux et provinciaux et un laboratoire de génoscopie privé dûment accrédité.

Extrants :

- 8 988 expertises judiciaires (14 640 demandes d'examen), dont 28 % avaient trait à des crimes de violence et 8,7 % à de la fausse monnaie, des cartes de paiement et des documents de voyage contrefaits, potentiellement associés au crime organisé. 2 986 assignations à témoin ont été reçues, ce qui a donné lieu à 622 comparutions devant les tribunaux;
- analyse de 2 557 échantillons biologiques (ADN);
- la Banque nationale de données génétiques a permis de relier 11 lieux de crime à d'autres lieux de crime et 181 contrevenants à des lieux de crime;
- les laboratoires de Vancouver, Regina, Winnipeg, Ottawa et Halifax ont été accrédités par le Conseil canadien des normes. Tous les laboratoires de la GRC sont maintenant accrédités selon la norme ISO 17025.

Indicateurs de rendement :

- le délai de réponse pour la communication des résultats et des conclusions des expertises judiciaires aux clients;
- la capacité avérée de la Banque nationale de données génétiques à établir des liens entre plusieurs crimes là où la police ne possède aucun suspect, à identifier ou disculper des suspects et à déterminer si on a affaire à un criminel en série;
- la satisfaction des clients à l'égard des expertises judiciaires menées dans le cadre des enquêtes criminelles.

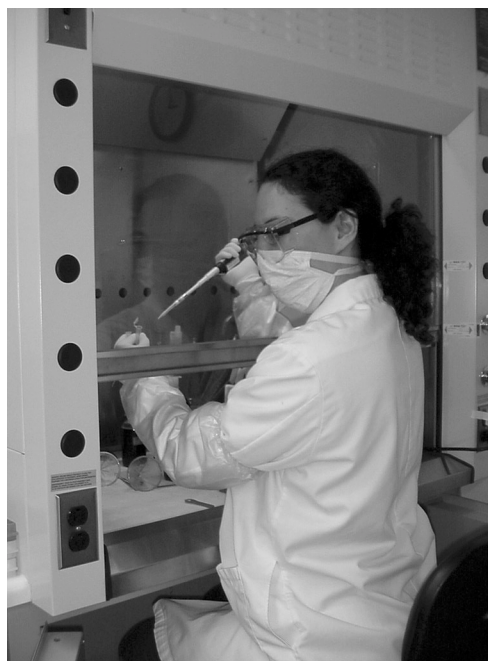
Résultats :

- raccourcissement des enquêtes dans 17 % des cas;

- réduction du coût des enquêtes;
- identification ou disculpation de suspects dans 31 % des cas;
- liens établis entre victimes, suspects et lieux de crime dans 33 % des cas;
- contribution à l'accélération et à l'efficacité de l'administration de la justice;
- taux élevé de satisfaction de la clientèle.

Améliorations prévues :

- réaliser des bénéfices et améliorer la prestation des services à la clientèle en unifiant les services.
- rationaliser la gestion des cas de manière à éviter les chevauchements ainsi que le travail dont les résultats offrent peu de valeur probante;
- capitaliser sur l'expérience et l'intuition du comité consultatif judiciaire national;
- examiner la satisfaction des clients et améliorer les services – un questionnaire sur la qualité du service sera remis après analyse.



Services nationaux de police

19 L'accès accru par les clients à un service amélioré des laboratoires judiciaires



Soutien scientifique aux enquêtes en matière de terrorisme

Le 6 avril 2001, le jury réuni à Los Angeles (Californie) pour le procès d'Ahmed Ressam a rendu un verdict de culpabilité sur tous les chefs d'accusation pesant contre l'accusé. Ce verdict mettait ainsi un terme à plus de 16 mois d'enquête internationale, et représentait une victoire importante de l'exécution de la loi dans la lutte contre le terrorisme. Des scientifiques des sections de la biologie et de la chimie des Services des laboratoires judiciaires avaient participé étroitement à cette enquête à la demande de la Section du renseignement pour la sécurité nationale (SRSN) de la GRC à Montréal à la Veille de Noël de 1999. Des employés du Laboratoire se sont ainsi déplacés à Montréal pour passer des véhicules au détecteur d'explosifs et ont examiné en laboratoire divers objets saisis dans plusieurs résidences et véhicules.

La perquisition du domicile de Ressam à Montréal a permis de saisir des pantalons et des chaussures sur lesquels on a retrouvé des traces de RDX (un explosif brisant). Le profil d'identification génétique obtenu à partir de prélèvements effectués sur ces effets correspondait à celui obtenu à partir d'un échantillon prélevé sur Ressam.

Andrew Hamilton, procureur du ministère de la Justice aux États-Unis, a déclaré que le témoignage des scientifiques des SLJ de la GRC à Los Angeles en mars 2001 avait contribué au succès retentissant du procès.

20 L'accès accru par les clients aux dossiers d'antécédents judiciaires, d'empreintes digitales et sur les armes à feu

Problème :

La collectivité policière et d'application de la loi canadienne a besoin de renseignements exacts et opportuns pour assurer une application efficace et efficiente de la loi et fournir d'autres services qui contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités au pays.

Stratégies/Attentes :

- assurer la fiabilité, la validité et la qualité des renseignements fournis;
- garantir un délai de réponse rapide aux demandes de renseignements;
- améliorer la capacité des services à traiter la demande croissante de services d'information.

Partenaires :

Quelque 500 services de police canadiens ainsi que les ministères et organismes fédéraux et provinciaux reliés par l'intermédiaire des 18 500 liens du réseau des SNP.

Extrants :

- on gère 3,1 millions de dossiers judiciaires (415 000 mises à jour de dossiers judiciaires) et 215 000 dossiers de réfugiés (31 000 nouveaux demandeurs d'asile);
- il y a eu 123 380 000 interrogations du Centre d'information de la police canadienne (CIPC), dont 27 465 000 portaient sur des casiers judiciaires; en décembre 2001, le fichier des personnes du CIPC contenait quelque 6,5 millions de dossiers dont près de 3,7 millions dans la catégorie Personne d'intérêt-armes à feu;
- on a traité 151 000 demandes de triage par les empreintes digitales à des fins civiles, dont 20 000 provenant de candidats à la réhabilitation;
- on a effectué 37 000 transactions de casiers judiciaires aux fins de réhabilitation;
- le Bureau national d'enregistrement des enfants disparus a aidé à retrouver 565 enfants et ouvert quelque 600 dossiers d'enfants disparus, ce qui porte leur nombre à plus de 1 900;
- on a effectué 337 000 recherches d'empreintes digitales dans le Dépôt central des empreintes digitales à la suite de demandes de renseignements;
- 6 200 criminels ont été identifiés après qu'on eût comparé les empreintes digitales prélevées sur les lieux de crime avec celles inscrites dans le Dépôt central des empreintes digitales par l'intermédiaire du bureau central et de 14 terminaux du Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID).

Indicateurs de rendement :

- le niveau de satisfaction des utilisateurs des bases de données et des services;

- la qualité des données (opportunité, exactitude, exhaustivité).

Résultats :

- des enquêtes policières et d'application de la loi opportunes, ce qui contribue à l'offre de services de police plus efficaces et efficaces aux Canadiens;
- une identification plus rapide des suspects et leur mise hors d'état de nuire.

Améliorations prévues :

- améliorer le CIPC par la poursuite du Projet de renouvellement du CIPC visant à stabiliser, redéfinir et améliorer le système;
- solliciter l'approbation et le financement de l'identification en temps réel (ITR) – qui permettra d'identifier les suspects durant leur détention et de mettre à jour leur casier judiciaire, la saisie des données se faisant à la source. L'ITR permettra de verser directement les renseignements judiciaires sous forme électronique dans le Dépôt central des empreintes digitales de la GRC;
- renforcer les partenariats avec des services de police et organismes d'application de la loi canadiens et étrangers ainsi que des clients externes en vue de promouvoir l'adoption et l'utilisation des normes du *National Institute Standards of Technology* (NIST) pour l'échange électronique des empreintes digitales et d'autres données.

La police scientifique à votre service

Voici la mésaventure qu'a vécu un ancien combattant âgé – partiellement sourd, officiellement aveugle et amputé du bras gauche. Tandis que son épouse entrait précipitamment dans la pharmacie pour récupérer les médicaments que le médecin lui avait prescrits, un voleur qui passait par là en a profité pour s'enfuir au volant du véhicule encore en marche. Resté à l'intérieur, le vieux monsieur s'est mis à crier au voleur de s'arrêter, mais celui-ci a refusé, le menaçant de violences physiques. Une empoignade s'en est suivie au cours de laquelle le vieil homme a griffé et frappé l'homme au visage. Paniqué, le voleur a fini par abandonner le véhicule au milieu de la chaussée où des automobilistes ont porté secours à la victime.

La Section de l'identité de la GRC de North Vancouver a examiné le véhicule pour prélever des empreintes digitales et a trouvé celle du pouce droit sur le montant de la porte. On a également retrouvé des cheveux et des fibres, ainsi que d'infimes traces de sang. L'empreinte digitale a été envoyée au Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) de la Colombie-Britannique pour une recherche immédiate et le suspect a été formellement identifié. On a par la suite découvert qu'il était déjà en garde à vue pour un vol commis la nuit même de l'incident. La police a pu confirmer qu'il avait des égratignures visibles au visage.

Plus tard, le tribunal de Vancouver l'a condamné pour vol de voiture et séquestration.

21 Services nationaux de police

Le partage efficace et en temps opportun de renseignements criminels

Problème :

Le crime organisé est une industrie de plusieurs milliards de dollars, d'envergure mondiale et qui a d'importantes répercussions sur la société canadienne. Le partage de renseignements criminels fiables, exacts et en temps opportun sur les groupes du crime organisé est indispensable aux organismes canadiens d'application de la loi pour lutter efficacement contre ces graves menaces criminelles.

Stratégies/Attentes :

Le Service canadien de renseignements criminels :

- avec ses neuf bureaux provinciaux, recueille et partage de l'information et des renseignements criminels de qualité grâce à de solides partenariats conclus avec des services de police et d'application de la loi canadiens et étrangers;
- facilite la coopération entre partenaires en vue de mieux répondre au problème du crime organisé, notamment en organisant des présentations, des ateliers et de la formation axés sur les besoins des analystes et des enquêteurs de la criminalité organisée;
- permet le partage d'information et de renseignements criminels sur les groupes et membres du crime organisé par l'intermédiaire du Système automatisé de renseignements criminels (SARC).

Partenaires :

Le SCRC fait équipe avec plus de 380 organismes policiers et d'application de la loi au Canada, dont l'ADRC, le MDN, le SCC et le SCRS, ainsi qu'avec des homologues au Royaume-Uni, en Australie et aux États-Unis, ACCP, SGC et Interpol.

Extrants :

- on a établi des stratégies nationales visant à combattre les activités des bandes de motards criminalisées et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que des projets nationaux d'envergure sur le crime organisé traditionnel, de souche asiatique et d'Europe de l'Est, et on a partagé des renseignements criminels avec des partenaires au pays et à l'étranger;
- on a continué de surveiller et de s'attaquer à d'autres problèmes nouveaux ou émergents, tels que la circulation illégale d'armes à feu, la présence du crime organisé dans les ports maritimes et la cybercriminalité;
- on a tenu à jour et fait la promotion du Système automatisé de renseignements criminels (SARC);
- on a fourni des ressources aux bureaux provinciaux dans le but précis de maximiser l'entrée de renseignements dans le SARC;
- on a conclu des partenariats stratégiques avec des

organismes d'application de la loi, le gouvernement et le secteur privé;

- on a donné de la formation sur le SARC, ainsi que des cours et ateliers spécialisés de renseignements sur la criminalité, dont l'atelier annuel sur la criminalité organisée à l'intention des analystes et des enquêteurs.

Indicateurs de rendement :

- le niveau de satisfaction des partenaires à l'égard de la qualité des renseignements criminels partagés;
- la satisfaction des participants aux ateliers et cours de renseignements sur la criminalité.

Résultats :

- sensibilisation accrue du public et des partenaires à la menace posée par le crime organisé – grâce au *Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé*;
- amélioration de la qualité des renseignements criminels grâce à l'exploitation de l'information et des renseignements consignés dans la base de données nationale du SARC;
- plus grande efficacité opérationnelle grâce à la formation et la communication de renseignements sur la criminalité;
- capacité accrue à lutter contre le crime organisé.

Améliorations prévues :

- s'assurer que l'information et les renseignements fournis par le SCRC répondent aux besoins de la collectivité policière canadienne;
- veiller à ce que le SCRC possède l'expertise nécessaire pour fournir de manière efficace et efficiente de l'information et des renseignements;
- améliorer la riposte de la collectivité d'application de la loi canadienne à la menace que représente le crime organisé – en préconisant une répression criminelle axée sur les renseignements;
- poursuivre l'examen des efforts de tous les partenaires du SCRC à la lumière de la stratégie de lutte contre le crime organisé de la GRC;
- continuer, à court terme, de fournir des ressources aux bureaux provinciaux dans le but de maximiser l'entrée de renseignements dans le SARC;
- développer la capacité du SCRC à fournir des évaluations de renseignements stratégiques à ses membres.

Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada – 2001

www.cisc.gc.ca

Initiative de la GRC contre le crime organisé
www.rcmp.ca/organizedcrime/index_f.htm

Programme des renseignements criminels
www.rcmp-grc.gc.ca/crim_int-f/ci_main_f.htm

22 L'amélioration des services de formation supérieure, de recherche et de bibliothèque

Problème :

Les Canadiens continuent d'être préoccupés par la sécurité intérieure et la nette hausse de la criminalité organisée et technologique. C'est pourquoi le Collège canadien de police (CCP) et les Opérations techniques s'emploient à doter les policiers d'outils, d'expertise, de compétences et de connaissances techniques de pointe, et à développer l'aptitude au leadership des gestionnaires policiers afin de les aider à surmonter les nouveaux défis.

Stratégies/Attentes :

Les stratégies du **Collège canadien de police (CCP)** sont les suivantes :

- développer de façon continue l'information et la formation en ligne;
- mettre en oeuvre un nouveau plan stratégique en vue de développer une formation axée sur le crime organisé, la lutte antiterroriste, la criminalité technologique et les renseignements à l'École des sciences policières;
- évaluer les recommandations de la firme KPMG visant à déterminer la faisabilité de la mise en oeuvre de « meilleures pratiques d'affaires »;
- réviser le programme d'apprentissage destiné aux cadres policiers;
- donner accès au catalogue de la bibliothèque du CCP (BiblioCat) à tous les services de police au pays par le biais d'Internet;
- adopter le modèle de l'administration fédérale en vue de devenir une organisation apprenante.

Les stratégies des **Opérations techniques** sont les suivantes :

- rechercher et mettre au point de l'expertise et des outils techniques pour prévenir et enquêter sur les crimes;
- aider les services de police partenaires au pays par le biais de la formation et de la technologie;
- mettre en oeuvre un système national de transmissions protégées pour la communication d'information classifiée;
- améliorer le niveau de prestation de service du registre des délinquants violents du SALCV.

Partenaires :

Écoles de police, services de police, organisations professionnelles de police, collèges et universités.

Extrants :

CCP :

- on a formé plus de 2 800 policiers au cours de 117 séances de 40 cours;
- 642 élèves ont suivi des cours en ligne;
- on a donné sept nouveaux ateliers pour cadres policiers, dont deux en concomitance avec la

conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de police;

- on a remanié le cours Administration policière supérieure pour mettre l'accent sur le leadership et les responsabilités changeantes des cadres policiers intermédiaires;
- on a mis en oeuvre la phase I du plan d'action stratégique de l'École des sciences policières afin de préparer le personnel aux changements majeurs;
- 85 % du personnel du CCP a suivi un cours de perfectionnement professionnel durant l'année;
- six formateurs ont reçu leurs diplômes ou certificats en éducation des adultes de la St. Francis Xavier University;
- le site Web remanié du CCP a reçu quelque 1,5 million de visiteurs;
- les prêts de bibliothèque ont augmenté de 4 %;
- plus de 300 personnes ont suivi, sur place ou à distance, trois séminaires sur l'orientation et les défis de la police canadienne;
- le 25^e anniversaire du CCP a été marqué par un séminaire spécial intitulé *Le futur en héritage*;
- on a doublé la taille de l'Institut d'apprentissage en criminalité informatique en y réaffectant des ressources;
- on a atteint notre cible en matière de recouvrement de coûts;
- on a formé quatre comités de gestion horizontaux.



Services nationaux de police

22 L'amélioration des services de formation supérieure, de recherche et de bibliothèque

Opérations techniques :

- on a renforcé les partenariats conclus avec la collectivité policière et le secteur privé – en raison du besoin toujours croissant d'échange technologique;
- on a fait équipe avec un certain nombre de services de police étrangers et d'organismes du secteur public et privé pour bénéficier des outils technologiques les plus modernes en matière d'exécution de la loi;
- on a misé sur la recherche et le développement pour faire avancer un large éventail de projets de recherche;
- on a affecté des fonds octroyés par des organismes centraux pour satisfaire certains besoins spécifiques des clients;
- on a créé la Sous-direction de la criminalité technologique (SDCT) pour effectuer de la recherche et du développement dans le domaine des technologies d'accès légitime et enquêter sur la criminalité technologique;
- on a terminé la mise à niveau des systèmes de surveillance d'accès légitime de la GRC;
- on a dégagé des ressources pour la recherche et l'acquisition de systèmes de collecte électronique de données et de voix autorisée par la loi.

Indicateurs de rendement :

Pour le CCP et les Opérations techniques :

- les tendances dans la demande des clients et les services fournis;
- les sondages sur la satisfaction de la clientèle.

Résultats :

CCP :

- meilleure qualité des services d'apprentissage
- meilleures compétences du personnel
- meilleure gestion des affaires
- meilleurs partenariats avec les intervenants
- meilleur service aux clients.

Opérations techniques :

- meilleure efficacité et efficience des services à la clientèle;
- offre de produits et services efficaces pour les opérations, de haute qualité et fournis en temps opportun;
- intégration optimale des initiatives de recherche et des efforts d'application de la loi;
- optimisation des alliances et des partenariats stratégiques.

Améliorations prévues :

CCP :

- revitaliser le programme de recherches policières;
- mettre en oeuvre les phases II et III du plan d'action

stratégique de l'École des sciences policières;

- préparer la phase II du programme d'apprentissage continu au Centre des cadres policiers;
- évaluer le nouveau cours Administration policière supérieure;
- lancer un programme d'études juridiques en collaboration avec l'Osgoode Hall Law School;
- lancer le Conseil d'excellence en matière d'enquête;
- élaborer une nouvelle vision stratégique pour que la bibliothèque du Collège conserve son leadership.

Opérations techniques :

- élaborer des programmes de formation en criminalité technologique complets à l'intention des enquêteurs et des policiers affectés aux services généraux;
- affecter un plus grand pourcentage de ressources à la recherche et au développement;
- accroître la contribution de la GRC à la Politique gouvernementale en matière de sécurité;
- élargir les partenariats à des organismes d'application de la loi canadiens et étrangers;
- mettre en oeuvre un programme de gestion basé sur les performances pour atteindre tous les objectifs stratégiques liés aux programmes de formation et de recherche.

Une reconnaissance nationale et internationale

[Traduction de commentaires d'élèves]

« J'aimerais souligner que j'ai toujours eu d'excellents contacts avec votre école. [...] Tant la qualité des cours que le soutien logistique [...] témoignent d'un grand professionnalisme »
Police fédérale de Belgique

« Membre de l'armée des États-Unis [DRC], je tenais simplement à vous dire que [...] le programme de formation était excellent; il n'y a eu aucune perte de temps et chacun des instructeurs connaissait parfaitement son domaine. »

« En 17 ans de service, c'est la première fois que j'ai la chance de recevoir une formation aussi complète et directement reliée au travail que j'effectue. » *caporal à la Division C, GRC*

Services de maintien de la paix

La GRC gère, pour le compte du gouvernement du Canada, la participation des policiers canadiens aux organisations multilatérales dont le mandat est de promouvoir la paix et la sécurité internationales au moyen d'opérations qui comportent un volet policier.

La GRC fournit des policiers ayant les connaissances, les aptitudes, les habiletés et le profil linguistique correspondant aux besoins des opérations de maintien de la paix et autres opérations de soutien à la paix. Selon les termes de l'entente, la police civile maintient la loi et l'ordre suivant un mandat exécutif ou non, surveille, encadre et forme les policiers locaux et facilite la coopération entre les policiers et les communautés qu'ils servent. L'objectif est de renforcer la capacité multilatérale afin de rétablir l'ordre et de travailler avec les éléments de la police locale pour qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités policières conformément aux principes démocratiques.

La décision d'affecter des agents canadiens d'application de la loi pour aider les pays en proie à des conflits internes est prise par les ministres du Cabinet. Ces derniers sont responsables des ministères et organismes qui ont conclu l'Arrangement sur la police civile au Canada – MAECI, ACDI et SGC – conformément à la politique étrangère du gouvernement en matière de maintien de la paix, laquelle relève habituellement des Nations Unies.

La politique de maintien de la paix du gouvernement est administrée par le MAECI, le financement est assuré par l'ACDI et les opérations sont administrées par la SGC/GRC en vertu d'ententes officielles avec les ministères concernés.

Le succès global de la participation canadienne au sein de la composante police civile des opérations de maintien de la paix est conditionné par des facteurs externes sur lesquels la GRC a peu d'emprise, comme la nature et l'ampleur du conflit interne dans le pays étranger, le professionnalisme, le leadership, les normes et la formation de la police de ce pays et le désir de ses citoyens d'être protégés par leur propre service de police.

Il se peut qu'une opération de maintien de la paix n'aboutisse pas aux résultats visés – comme une paix durable; mais en bout de ligne, la prestation d'aide humanitaire et l'établissement d'une assise pour les efforts futurs profitent à la fois au pays en conflit et au Canada. L'essentiel étant que les policiers canadiens à leur retour au pays soient plus aptes à fournir des services de police aux communautés multiculturelles.



Services de maintien de la paix

Objectif stratégique :

La sécurité des foyers et des collectivités

Priorités stratégiques :

*les services de police internationaux
les services de police intégrés
le crime organisé*

Résultats :

- L'affectation opportune et rentable de personnel policier aux opérations de maintien de la paix
- L'amélioration de la qualité des services offerts par la police canadienne aux opérations internationales de soutien à la paix
- Le rehaussement de la réputation internationale du Canada

Services de maintien de la paix

Services de maintien de la paix Intrants des ressources, 2001/2002

Ressources financières (dépenses brutes totales) :	
Dépenses prévues (partie II du budget)	14 333 170 \$
<i>Autorisations totales de l'ACDI</i>	14 286 000 \$
Dépenses réelles remboursée par l'ACDI	14 110 012 \$
Ressources humaines	
ETP utilisés – (1 % du total des ETP de la GRC)	104 ETP

23 L'affectation opportune et rentable de personnel policier aux opérations de maintien de la paix

Problème :

Les conflits internes qui secouent certains pays étrangers exigent la sélection, la formation et la gestion des policiers canadiens possédant les connaissances, les compétences, les aptitudes et le profil linguistique recherchés, dans des délais opportuns et de manière rentable.

Stratégies/Attentes :

- garantir un environnement sûr et sécuritaire pour toutes les personnes – en veillant à ce que les organismes civils chargés d'appliquer la loi fonctionnent selon des normes internationalement reconnues et conformément aux libertés fondamentales et aux droits humains universels;
- fournir des services de police modernes, démocratiques et professionnels, signaler toute violation des droits humains aux autorités compétentes pour action, et mieux former les policiers au respect de la primauté du droit;
- donner la formation appropriée avant le déploiement;
- apporter un soutien efficace et opportun aux policiers canadiens qui participent au volet police civile des opérations de maintien de la paix;
- assurer une répartition adéquate des ressources en vue d'une gestion efficace et efficiente du programme.

Partenaires :

SGC, MAECI, ACDI, MDN, Nations Unies, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth, Organisation des États américains (OEA) et services de police canadiens participants.

Extrants :

- détachement de membres de la GRC et d'autres corps policiers au pays auprès d'organismes partenaires comme le MAECI et les Nations Unies en vue de promouvoir et d'améliorer les efforts de la police civile canadienne;
- prestation de services de maintien de l'ordre démocratiques, modernes et professionnels;
- contrôle, encadrement, formation et renforcement des capacités de la police locale;
- planification de la mise en oeuvre d'éléments policiers dans plusieurs opérations et renforcement de la capacité des tribunaux criminels internationaux à poursuivre les criminels de guerre.

Indicateurs de rendement :

- le déploiement d'un contingent canadien de police civile en conformité avec l'engagement du Canada à l'égard de chaque opération;
- la satisfaction – quant à la manière dont la GRC gère le programme de maintien de la paix et de soutien à la paix de la police civile canadienne – exprimée par

l'instance internationale chargée de chaque opération et par les principaux partenaires canadiens engagés dans le maintien de la paix;

- la baisse du nombre de violations des droits humains signalées.

Résultats :

- déploiement réussi de policiers canadiens au volet police civile de 6 opérations de maintien de la paix – à temps, dans les limites du budget alloué et sans incident;
- renforcement de la sécurité des foyers et des collectivités grâce à un plus grand respect des normes internationales en matière de droits humains et de la primauté du droit;
- développement de la police professionnelle et amélioration des structures policières dans plusieurs pays, ce qui permet à la police de couvrir tous les domaines de responsabilité;
- élargissement de la communication et de la coopération entre les policiers locaux et les communautés qu'ils servent;
- besoin plus faible d'interventions policières internationales/de surveillance étroite visant à s'assurer que la police s'acquitte bien de ses responsabilités;
- amélioration de la prestation des services policiers aux communautés multiculturelles canadiennes;
- respect des engagements internationaux du Canada à l'égard des opérations de maintien de la paix – ce qui rehausse la réputation internationale du Canada.

Améliorations prévues :

- consolider les partenariats afin d'accroître la capacité du programme;
- favoriser une plus grande participation des femmes aux opérations de maintien de la paix.

Pleins feux sur la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix

Dans le cadre d'une étude interne, des entrevues et sondages ont été menés à la GRC et dans d'autres corps policiers au pays afin de cerner les facteurs qui influent sur la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix. Des recommandations ont ainsi été formulées sur les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser une plus grande participation des femmes à la composante police civile des opérations de maintien de la paix.

Services de maintien de la paix

24 L'amélioration de la qualité des services offerts par la police canadienne aux opérations internationales de soutien à la paix

Problème :

L'amélioration de la qualité des services fournis par le personnel policier canadien à l'étranger favorise les chances d'un retour à la paix dans les pays déchirés par la guerre et contribue à promouvoir le programme du Canada en matière de sécurité humaine.

Stratégie/Attente :

- sélectionner et déployer des policiers et du personnel de soutien canadiens hautement qualifiés, expérimentés et soucieux de la qualité des services.

Partenaires :

SGC, MAECI, ACDI, Nations Unies, OSCE, Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth et services de police canadiens participants.

Extrants :

- intégration de séances de sensibilisation à la problématique homme-femme à la formation préparatoire au déploiement de la CIVPOL;
- intégration d'enquêteurs, de planificateurs et de gestionnaires supérieurs expérimentés aux contingents canadiens de la CIVPOL.

Indicateurs de rendement :

- la participation continue de la GRC aux opérations internationales;
- la sollicitation de l'expertise des policiers canadiens;
- la reconnaissance et l'utilisation des compétences spécialisées et de gestion des policiers canadiens.

Résultats :

- déploiement d'agents de police supérieurs et expérimentés pour aider à l'encadrement et au perfectionnement de cadres intermédiaires et supérieurs dans des pays où se sont déroulées des opérations de maintien de la paix;
- contribution à la formation des corps policiers dans les pays déchirés par la guerre.

Améliorations prévues :

- perfectionner le processus de sélection de manière à retenir les meilleures candidatures aux opérations de maintien de la paix;
- accroître la sensibilisation des policiers canadiens à la problématique homme-femme avant leur déploiement.

Travailler avec la collectivité mondiale

En 2001-2002, des policiers canadiens ont offert de leur temps pour donner des séminaires de formation en milieu de travail au personnel policier du Kosovo.

Combattre le commerce du sexe à l'échelle internationale

En juillet 2001, la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine a mis en oeuvre le programme STOP (*Special Trafficking Operations Programme*). On a ainsi découvert plus de 1300 filles travaillant comme prostituées dans des bars du pays. L'initiative, qui relève de la Force opérationnelle interarmées dirigée par un policier canadien, a déjà permis d'aider près de 150 de ces filles.

25 Le rehaussement de la réputation internationale du Canada

Problème :

En raison de la grande visibilité des opérations de maintien de la paix, la participation du Canada est surveillée de près par les médias et la communauté internationale.

Stratégies/Attentes :

- sélectionner et déployer un personnel policier canadien de haut calibre en termes de professionnalisme, d'expérience, d'expertise et de leadership;
- développer une approche proactive auprès des médias nationaux et étrangers à qui l'on confie régulièrement des histoires, des nouvelles ou des idées de coopération conjointe.

Partenaires :

SGC, MAECI, ACDI, MDN, Nations Unies, OSCE, ESPPC, OEA et organismes d'application de la loi canadiens participants.

Extrants :

- déploiement, en temps opportun, d'un personnel policier canadien qui possède les connaissances, les aptitudes, les capacités et le profil linguistique correspondant aux besoins des opérations de maintien de la paix et autres opérations internationales de soutien à la paix – conformément aux demandes du client et en vertu des ententes administratives conclues avec le MAECI, le SGC et l'ACDI, à l'appui des objectifs de la politique étrangère du gouvernement du Canada.

La police civile canadienne à l'avant-plan

En 2001-2002, des policiers canadiens ont occupé des postes prestigieux au sein de la CIVPOL, dont les suivants :

Conseiller auprès du ministre de l'Intérieur
 Chef des opérations
 Chef des enquêtes nationales
 Chef de l'équipe mixte chargée des projets spéciaux
 Enquêteur en chef auprès du Bureau du Haut Représentant
 Chef des services de la circulation
 Commissaire de la police civile des Nations Unies – Timor oriental
 Chef des services d'identité
 Officier de la police communautaire
 Chef adjoint aux opérations
 Sous-commissaire aux opérations
 Chef adjoint aux opérations de police des frontières
 Directeur du programme
 Chef régional

Un Canadien à la tête de la police civile au Timor oriental

En novembre 2001, un cadre supérieur de la GRC a été choisi pour occuper le poste de commissaire de police pour l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATENUTO). Cette affectation d'un an implique la responsabilité d'un contingent de 1500 policiers provenant d'une quarantaine de pays.

Indicateurs de rendement :

- l'importance de la demande de participation aux opérations de maintien de la paix;
- le nombre de policiers canadiens occupant des postes de dirigeant au sein des opérations de maintien de la paix;
- les reportages médiatiques sur la participation des policiers canadiens au volet police civile des opérations de maintien de la paix et autres opérations de soutien à la paix.

Résultats :

- contribution au renforcement de la sécurité des personnes dans les pays en proie à des conflits internes grâce à la participation fructueuse de policiers canadiens aux opérations de maintien de la paix;
- rétablissement de la paix et de la stabilité et édification d'institutions démocratiques dans les pays déchirés par la guerre;
- contribution à la réduction des répercussions de la criminalité sur le Canada grâce à la perturbation des activités du crime organisé qui tente de s'installer dans des pays déchirés;
- rehaussement de la réputation internationale du Canada grâce à la participation fructueuse de policiers canadiens au volet police civile des opérations de maintien de la paix;
- influence positive et professionnelle sur les opérations des Nations Unies;
- rôle de leadership et fonctions influentes exercées à des postes en vue au sein des opérations des Nations Unies;
- meilleure connaissance des différentes cultures présentes au Canada, ce qui améliore la prestation de service au pays.

Améliorations prévues :

- continuer à renforcer le nouveau cadre de leadership par des possibilités de perfectionnement et d'apprentissage continu;
- adopter une approche stratégique en matière d'identification et de formation des administrateurs de police canadiens en élaborant des critères clés de sélection et de formation et en les appliquant.

Services de police de protection

Les Services de police de protection forment un nouveau secteur d'activité né des pressions toujours croissantes en matière de ressources humaines et financières qu'exige la prestation de services de police de protection. Ce secteur d'activité vise à protéger les dignitaires canadiens et étrangers, leurs résidences officielles, ainsi que les personnes jouissant d'une protection internationale en visite au pays, en leur procurant un service opportun grâce aux membres les plus compétents et les mieux formés ainsi qu'à une technologie de pointe.

Les Services de police de protection relèvent du mandat fédéral. Ils jouent un rôle déterminant lorsqu'il s'agit de garantir à la population canadienne un environnement sécuritaire, assurant ainsi des relations internationales harmonieuses, une situation politique stable et une économie prospère.

Le secteur d'activité des Services de police de protection contribue à la prestation de services de police intégrés, une des priorités stratégiques de la GRC. En d'autres termes, nous coopérons étroitement avec nos partenaires de la collectivité policière et de l'application de la loi pour la prestation de nos services.

Nos stratégies consistent à :

- faire preuve d'une saine intendance et d'une imputabilité;
- devenir un centre d'excellence pour la prestation de services de police de protection efficaces et efficients;
- protéger nos clients et la communauté contre la menace du terrorisme;
- faire preuve de leadership en matière de services de police intégrés à tous les niveaux;
- réduire la violence et la victimisation;
- maximiser le potentiel de nos ressources humaines;
- instaurer une communication efficace avec nos clients, nos partenaires, les médias et le personnel.

Services de police de protection



Objectif stratégique :

La sécurité des foyers et des collectivités

Priorités stratégiques :

*les services de police internationaux
les services de police intégrés
le crime organisé*

Résultats :

- La protection efficace des personnes, des lieux et des événements désignés

Services de police de protection Intrants des ressources, 2001/2002

Ressources financières (dépenses brutes totales) :	
Dépenses prévues (Partie II du Budget)	106 900 000 \$
Autorisations totales	166 100 000 \$
Dépenses actuelles	134 700 000 \$

Ressources humaines

ETP réels utilisés – (4 % du total des ETP de la GRC) 774

26 La protection efficace des personnes, des lieux et des événements désignés

Problème :

Les dignitaires canadiens et étrangers risquent d'être la cible de violence pour des motifs personnels, criminels ou politiques.

Stratégie/Attente :

- offrir aux dignitaires canadiens et étrangers des services de protection et de sécurité.

Partenaires :

BCP, SGC, MAECI, Patrimoine Canada, SCRS, Commission de la capitale nationale, ainsi que d'autres ministères fédéraux et services de police locaux.

Extrants :

- on a assuré la protection du premier ministre et de sa famille durant 48 voyages au pays et 29 à l'étranger;
- on a assuré la protection d'autres dignitaires canadiens à l'occasion de 519 voyages;
- on a assuré la protection de 663 ambassades et consulats au Canada;
- on a assuré la protection de diplomates étrangers en poste au Canada durant 259 voyages au pays;
- on a assuré la protection de 341 personnalités étrangères en visite au Canada;
- on a assuré la protection de 20 événements majeurs au Canada, dont le Sommet des Amériques à Québec et la visite de Son Altesse Royale le Prince Charles en Ontario, en Saskatchewan et au Yukon.

Indicateurs de rendement :

- nombre d'incidents et de tentatives déjouées visant des personnes et des sites désignés;
- satisfaction des clients;
- saine intendance des ressources allouées.

Résultats :

- toutes les personnes et les sites désignés ont connu une année paisible.

Améliorations prévues :

- améliorer la responsabilisation et l'efficacité grâce à de nouvelles approches en matière de prestation de services.



Sécurité publique et financement de la lutte antiterroriste

Les événements du 11 septembre 2001 ont souligné la nécessité de renforcer les mesures de sécurité entourant nos protégés. Des fonds spéciaux ont été alloués à la Police de protection afin qu'elle augmente sa présence et améliore ses outils technologiques pour protéger les personnalités canadiennes et étrangères.

Les renseignements – la clé du succès des opérations de la Police de protection

Le succès du Sommet des Amériques est principalement attribuable à la planification des mesures de sécurité, à la collecte des renseignements et à la présence policière. La collecte de renseignements nous a permis d'anticiper l'activité des manifestants et de nous y préparer. Le périmètre de sécurité érigé autour des principaux sites (3,8 km) a aussi joué un rôle déterminant puisqu'il a empêché les manifestants violents d'accéder aux lieux où étaient réunis les délégués et chefs d'État.

Examens clés

Stations de transmissions opérationnelles

Dans le cadre de ses activités d'examen et de vérification continues visant à accroître l'efficacité et l'efficacité des programmes et opérations, la GRC a effectué une révision des stations de transmissions opérationnelles (STO). En fournissant des services de télécommunications aux groupes et détachements opérationnels de la Gendarmerie au pays, les STO assurent un lien vital entre les collectivités que nous protégeons et les membres qui fournissent les services de première ligne. Au nombre de leurs activités figurent notamment la prise et l'acheminement des appels du public, ainsi que la recherche d'information et autres fonctions de soutien aux policiers et aux auto-patrouilles.

La révision portait sur le cadre de gestion en place pour la sélection, l'embauche et la formation des employés des STO, ainsi que sur les structures de responsabilisation et de gestion du programme.

On a également examiné les différents modèles de prestation de service des STO existantes dans le but de recenser les pratiques exemplaires susceptibles d'en accroître l'efficacité et l'efficacité.

L'exercice a permis de cerner les possibilités d'amélioration des pratiques de gestion des activités des STO en ce qui concerne notamment :

- les processus de recrutement et de formation des opérateurs et des gestionnaires de STO;
- la structure des rapports hiérarchiques et de responsabilisation du programme;
- l'élaboration et le fonctionnement des modèles de prestation de service utilisés.

Grâce à cette révision, d'importantes améliorations sont apportées à cet élément déterminant pour les activités de la GRC que sont les STO.

Modèles de police de district

Au cours des dernières années, la GRC a entrepris de nombreuses initiatives de restructuration visant à trouver les moyens d'accroître l'efficacité et l'efficacité de la prestation de service. Une des plus importantes a été la restructuration du modèle traditionnel des sous-divisions autour d'un certain nombre de détachements autonomes fonctionnant de façon indépendante à l'intérieur d'un secteur géographique donné. Nous avons plutôt envisagé une sorte de modèle consolidé de « police de district » permettant de réaliser des économies sur le plan administratif et opérationnel et d'améliorer la coordination des ressources en centralisant le soutien administratif et les fonctions de commandement opérationnel des détachements au niveau du district.

Un examen indépendant a donc été mené à l'échelle de la Gendarmerie afin de déterminer les faiblesses et les avantages des différentes formes et structures des modèles de la police de district et de cerner les meilleures pratiques susceptibles d'inspirer les autres divisions.

L'exercice a permis de relever plusieurs facteurs et défis qui jouent un rôle critique dans le succès des modèles de prestation de service de la police de district; à partir de ce constat, on a élaboré un « modèle des meilleures caractéristiques » qui sert à intégrer les meilleures pratiques dans chacune de nos divisions.

Police de protection

À la suite de la récente création d'un secteur d'activité distinct pour la police de protection, on a entrepris d'examiner la question de l'utilisation efficace et efficiente des ressources du programme, l'adéquation du cadre d'imputabilité du programme et l'étendue des améliorations susceptibles d'être apportées aux partenariats et aux relations de travail entre le programme et les principaux intervenants internes et externes.

Cet examen a fourni des renseignements qui aideront à faire en sorte que la structure administrative et les processus opérationnels du programme soient correctement harmonisés pour assurer une prestation de service efficace et efficiente.

Groupement de rapports

Gestion du matériel

Au cours de l'exercice financier 2001-2002, la GRC a mis en oeuvre le Système d'information financière, une initiative pangouvernementale. La comptabilité et la capitalisation des biens mobiliers et immobiliers est terminée et validée. La GRC concentre maintenant ses efforts sur l'amélioration de la gestion des données dans le système SAP.

Nous avons poursuivi notre engagement à améliorer la gestion du matériel dans le but d'accroître la rentabilité de la prestation de service et de réduire le coût du cycle de vie à l'appui des programmes. Les initiatives visant à concevoir de nouvelles normes pour les véhicules et à acquérir des véhicules clés en main vont bon train. Il reste à élaborer les analyses et les recommandations finales.

Une des initiatives majeures a été la création d'un poste de gestionnaire national des biens mobiliers, qui regroupe le matériel et la machinerie des laboratoires, de la marine, de l'air et de terre. Cette structure de gestion unifiée veillera à la gestion des biens par l'intégration des réseaux régionaux. Ses efforts visent le développement et la mise en oeuvre de stratégies d'investissement national pour chacune des catégories de biens. L'objectif est de définir clairement le coût du cycle de vie et la gestion de tous les biens, avec une évaluation du risque concernant l'impact sur les biens essentiels à la mission. On s'affaire actuellement à consigner et à consolider une grande partie de l'information nécessaire au calcul des coûts durant le cycle de vie.

Une initiative portant sur les services d'imprimerie et d'imagerie est en cours de mise en oeuvre dans deux régions. Parallèlement, on examine diverses options pour adapter les initiatives de gestion et de service à la clientèle de façon à en optimiser le potentiel et la mise en oeuvre à l'échelle du pays.

Approvisionnement et marchés

Le Service des acquisitions et contrats (SAC) est chargé de fournir à la GRC un service et un cadre de contrôle et de politique efficaces en matière d'approvisionnement et d'achat. Il permet ainsi à l'organisation de satisfaire ses besoins en acquisitions de biens, de services et de construction conformément aux exigences législatives et réglementaires, aux politiques et aux meilleures pratiques du gouvernement fédéral.

Au cours des deux dernières années, le SAC a entrepris un vaste exercice de restructuration/réorganisation visant à :

- renforcer la conformité aux lois et règlements fédéraux en offrant un meilleur leadership en matière de politique et une expertise fonctionnelle à l'appui des priorités;

- améliorer la prestation de service en créant une structure organisationnelle plus efficace de manière à définir clairement les rôles et responsabilités en ce qui concerne la mise en oeuvre des programmes opérationnels;
- accroître la rentabilité en intégrant des critères de mesure du rendement aux processus décisionnels et de planification des opérations.

Un cadre et des principes ont été énoncés afin d'articuler clairement les nouveaux mandat, objectifs, extrants, rôles, responsabilités ainsi que la structure organisationnelle du SAC et de ses quatre bureaux régionaux.

Les pouvoirs délégués (financiers et d'attribution des contrats) de la GRC ont été améliorés pour tenir compte des principes de la régionalisation et de la fonction moderne de contrôleur – la plupart des acquisitions autres que les commandes ordinaires ou de routine exigent maintenant la participation d'experts fonctionnels afin de faciliter le processus et de minimiser les risques pour l'organisation.

Enfin, le SAC demeure engagé à mettre en pratique ses principes et normes de service en appuyant activement la formation continue du personnel opérationnel et chargé des acquisitions ainsi que l'accréditation professionnelle de tout son personnel au niveau approprié.

Fonction moderne de contrôleur

Dans les années 1999-2000, la GRC s'est jointe au groupe pilote de ministères oeuvrant pour la modernisation de la fonction de contrôleur en mettant sur pied, dès avril 2000, un bureau spécialisé. La gestion supérieure de la GRC a défini une approche ciblée mettant le leadership, la responsabilisation et la gérance au coeur de sa participation. La Gendarmerie demeure fermement engagée à l'égard de ces trois aspects.

Au terme des deux années qu'a duré la phase pilote du projet, la GRC a décidé de faire du Bureau de la modernisation de la fonction de contrôleur (BMFC) un élément permanent de sa structure. Le 1^{er} avril 2002, le bureau permanent a été doté d'un directeur et d'un agent de programme, auxquels pourront s'ajouter deux autres employés.

La fonction moderne de contrôleur a continué d'être un important facteur de changement et d'amélioration de la gestion durant l'exercice 2001-2002. Le BMFC a joué un rôle central dans la mise en oeuvre des 16 recommandations dans le Plan d'amélioration de la gestion (élaboré à partir des résultats de l'Évaluation des capacités de la GRC effectuée en 2000-2001). Les cinq sous-comités de l'État-major supérieur continuent de surveiller l'évolution de ce dossier.

Durant l'exercice 2001-2002, la Sous-direction des finances a élaboré le *Manuel des finances et de la fonction de contrôleur à la GRC*, un guide des procédures et processus financiers destiné aux gestionnaires; ce document renseigne sur les rôles des employés dans l'exécution des nombreuses fonctions financières. Le BMFC a terminé une mise à jour complète de son Plan triennal d'amélioration de la gestion financière amorcé en 2000. Cette mise à jour, qui met à profit l'expérience des deux années qu'a duré le projet pilote, a permis de recentrer l'action autour des améliorations prévues en matière de gestion des finances, des biens, des acquisitions et des contrats. Le BMFC a également fait équipe avec la Région de l'Atlantique dans le cadre d'un projet sur l'imputabilité concernant le rendement des cadres, afin de mettre l'accent sur la responsabilisation à l'égard des résultats.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SIF et du passage à la comptabilité d'exercice, la GRC a poursuivi une initiative pilote avec son partenaire de la police à contrat au Nouveau-Brunswick. L'objectif est de mieux cerner et expliquer les répercussions qu'auront les changements comptables et les améliorations à la gestion financière induites par la SIF. On a ainsi élaboré un *Guide sur la comptabilité d'exercice à l'intention de la police contractuelle* qui établit la concordance entre les rapports basés sur les crédits et la nouvelle approche de comptabilité d'exercice. Lorsque le projet pilote prendra fin l'année prochaine, les leçons apprises serviront à rédiger une recommandation sur l'opportunité d'élargir l'approche à l'échelle nationale.

L'an passé, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a examiné l'approche de la GRC à l'égard de la mise en oeuvre de la fonction moderne de contrôleur en tant que ministère pilote (ainsi que celles d'autres ministères et du SCT). Des commentaires positifs ont ainsi été formulés sur des questions comme le ferme engagement de la haute direction à l'égard de la fonction moderne de contrôleur et son intégration au sein de la Gendarmerie, et l'efficacité de la stratégie globale de mise en oeuvre de la fonction.

La GRC a continué de participer et de partager de l'information en tant que ministère pilote après juin 2001, date où l'initiative de modernisation est entrée dans sa phase de mise en oeuvre pangouvernementale. Nous continuerons d'agir comme « mentor » en prodiguant notre soutien au SCT dans son rôle d'assistance aux ministères qui amorcent à leur tour la mise en oeuvre de cette initiative. La GRC participe de façon permanente au Groupe de travail sur la modernisation composé de sous-ministres (et dont le Commissaire est un membre), au Conseil de la fonction de contrôleur composé de sous-ministres adjoints et au Groupe de travail du directeur général. En outre, elle a participé activement à un certain nombre d'autres comités et groupes de travail sur la fonction moderne de contrôleur dirigés par le

SCT dans un effort visant à appuyer le programme *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*.

La GRC a également pris part à un examen des politiques visant la Structure de planification, de rapports et de responsabilisation (SPRR) entrepris par le Conseil du Trésor. L'équipe d'examen comprenait des représentants d'un certain nombre de ministères travaillant avec le groupe de gestion axée sur les résultats du SCT. L'exercice visait à conseiller le SCT sur la meilleure manière d'utiliser l'instrument et les résultats de la SPRR dans un certain nombre de recommandations illustrant le régime de gestion du rendement axé sur la stratégie mis en oeuvre à la GRC.

Stratégie de développement durable (SDD)

En février 2001, la GRC a présenté sa deuxième stratégie de développement durable (SDD) – énonçant une série de cibles significatives et réalisables, définies en concertation avec ses quatre régions, et regroupées sous neuf objectifs. L'accent mis sur la définition de cibles a pu se faire grâce à l'engagement de spécialistes de l'environnement affectés dans chaque région et qui coordonnent à présent la mise en oeuvre de la SDD. Chacune des régions possède maintenant un plan d'action visant à appuyer les objectifs globaux énoncés dans la SDD de 2000.

Deux sous-commissaires partagent la responsabilité organisationnelle à l'égard de la stratégie et de sa mise en oeuvre. Les fonctions sont divisées comme suit :

- gestion environnementale et responsabilité de l'actif de l'organisation;
- intégration stratégique et en matière de politiques, et dimension socio-économique du développement durable.

La SDD 2000 engageait la GRC à rechercher ce que pourrait être l'élément social du développement durable pour l'organisation. Étant donné que notre objectif est d'assurer la **sécurité des foyers et des collectivités**, on peut dire que notre mandat est de nature sociale. La relation entre cet objectif premier et la dimension sociale du développement durable doit être bien comprise et définie. C'est pourquoi on a entrepris des consultations et des recherches. Le programme pilote de vérification environnementale, prévu pour 2001, ne s'est pas concrétisé en raison d'autres priorités et contraintes. Il sera amorcé en 2002.

Un cadre de présentation des rapports a été élaboré dans le but de suivre les cibles de la SDD. De nombreux éléments nécessaires à l'établissement de rapports quantitatifs n'étant pas encore en place, nous rendrons compte des activités et réalisations plutôt que du rendement. Le rapport intégral, avec les cibles, peut être consulté à l'adresse www.rcmp-grc.gc.ca/html/sustain1.htm tandis que les faits saillants sont repris ci-dessous.

Sommaire des réalisations - Stratégie de développement durable

Programme	Objectif	Sommaire des réalisations
Gestion des déchets solides		
Encourager la mise en œuvre du programme 3R		Adoption à l'échelle de la GRC du Protocole de vérification des déchets de TPSGC. Mise en oeuvre d'un programme de recyclage aux QG de Winnipeg et Montréal. La Région du Pacifique a incorporé des mesures de recyclage, d'évaluation et d'établissement de rapports sur les déchets solides à son programme de diversification des modes d'exécution.
Gestion des déchets dangereux		
Prévenir le rejet des matières et déchets dangereux et toxiques.		Une étude est en cours sur l'utilisation du mercure et un programme d'identification des halons et autres substances appauvrissant la couche d'ozone a été lancé dans la Région de l'Atlantique. On a terminé l'inventaire de toutes les matières dangereuses dans la Région du Nord-Ouest.
Sites contaminés		
Gérer les sites conformément aux lois applicables.		La phase 1 de l'enquête a permis de répertorier 131 sites présumés contaminés sur les terrains de la GRC; seuls quelques-uns d'entre eux nécessitent une investigation plus poussée dans le cadre de la phase 2. La stratégie nationale concernant la phase 1 se prolongera en 2002-2003 afin d'inclure les nouvelles directives du SCT en matière de gestion des sites contaminés.
Passation des marchés, approvisionnements et gestion du parc des véhicules		
Adopter des politiques et procédures régissant la passation des marchés, les approvisionnements et la gestion du parc automobile, qui atténuent l'impact sur l'environnement.		On a terminé la refonte des politiques et procédures régissant la passation des marchés, les approvisionnements et la gestion du parc des véhicules. Suivant une approche basée sur le cycle de vie, l'impact sur l'environnement et le développement durable doivent être envisagés à toutes les étapes du processus de passation des marchés et des approvisionnements. Des recherches sont en cours pour déterminer la meilleure méthodologie à suivre pour mesurer les progrès réalisés. Tout le matériel informatique acheté dans les régions du Centre et du Nord-Ouest est conforme aux normes Energy Star.
Économies d'énergie		
Accroître l'efficacité énergétique des locaux appartenant à la GRC.		Le programme d'économies d'énergie de l'IBF a débuté au QG de Winnipeg où des économies de l'ordre de 90 000 \$ par année sont garanties. L'École de la GRC à la Division Dépôt et le bâtiment du QG à Regina font actuellement l'objet d'un examen des soumissionnaires et on prévoit réaliser des économies d'énergie annuelles de 200 000 \$.
Conception écologique des immeubles		
Minimiser l'impact environnemental lié à la planification, à la conception, à la construction, à la rénovation et à la démolition des biens immobiliers.		La Région du Pacifique a élaboré des mesures d'atténuation visant à minimiser l'impact environnemental associé aux projets de construction. Dans la Région du Nord-Ouest, la sous-division de Saskatoon est considérée comme la vitrine des technologies écologiques. 25 % des critères de sélection du projet de construction du CIPC s'inspiraient de la conception écologique. Le Détachement de Holyrood a été construit suivant des concepts écologiques intégrés.
Conservation et qualité de l'eau		
Réduire la consommation d'eau et s'assurer de sa qualité.		Des mesures de conservation de l'eau ont été incorporées aux projets de l'IBF. Un projet pilote sur la qualité de l'eau a été mis au point afin de procéder au prélèvement systématique d'échantillons d'eau à titre préventif. Un document d'information technique a été préparé pour aider les gestionnaires à gérer leurs puits d'eau potable dans les régions éloignées.
Communication et formation		
Accroître la sensibilisation à l'environnement et encourager les comportements écologiques.		Une brochure a été réalisée pour souligner les initiatives de la GRC au chapitre de l'environnement et du développement durable; elle sera prochainement distribuée à tous les immeubles. Le magazine de l'organisation a aussi consacré plusieurs articles à l'environnement.
Informers les clients et partenaires de la GRC ainsi que le public sur les activités environnementales		Une page Web a été créée sur l'Intranet pour servir de point de communication et de référence à tous les employés qui s'intéressent à l'environnement et au développement durable.
Respecter la législation environnementale et faire preuve d'une diligence raisonnable.		La Région du Pacifique a formé des gestionnaires à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et à la gestion des matières dangereuses. On a également mis au point un processus d'examen préalable par catégorie pour tous les projets de construction dans la Région du Pacifique. Le personnel de la gestion des biens de la Région du Nord-Ouest a suivi à 80 % une formation sur les responsabilités et les conséquences environnementales. On a également entamé l'ébauche d'une stratégie nationale de formation.

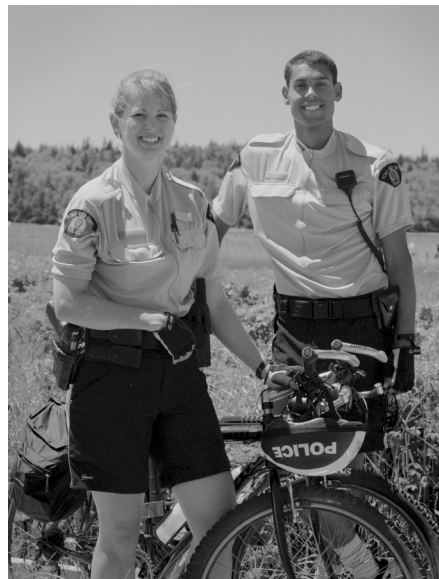
Groupement de rapports

De l'ordre dans la grande maison fédérale

La GRC participe activement au développement et à la mise en application de l'initiative « De l'ordre dans la grande maison fédérale ». L'organisation progresse vers la réduction des émissions de gaz grâce à des mesures proactives visant son parc automobile et ses biens immobiliers. Un rapport d'étape doit être transmis par le biais de Ressources naturelles Canada.

Réservoirs de stockage de combustibles

Le nombre de réservoirs de stockage de combustibles à déclaration obligatoire est passé de 72 à 53 en raison d'un retrait ou d'un transfert de garde. Seize de ces réservoirs sont conformes et les travaux se poursuivent pour mettre les autres aux normes. La GRC a présenté un rapport détaillé à Environnement Canada.



Rendement financier

La présente partie contient les rapports sommaires qui décrivent le rendement de la GRC durant l'exercice 2001-2002. Outre ses crédits budgétaires habituels, la GRC a reçu d'importantes ressources additionnelles. L'exercice 2001-2002 a coïncidé avec la deuxième année complète de mise en oeuvre de l'Intégrité des programmes. Les événements du 11 septembre 2001 ont eu un sérieux impact sur nos dépenses en raison de la situation d'urgence nationale provoquée par les attaques terroristes et de la participation de la GRC à l'initiative sur la sécurité publique et l'antiterrorisme. Nous avons aussi reçu des fonds supplémentaires destinés à financer des investissements majeurs en gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI) et à faire face à plusieurs pressions financières liées à la sécurité et aux événements majeurs.

Suivant l'approbation du cadre de gestion de l'Intégrité des programmes, le Conseil du Trésor avait octroyé, durant l'exercice 2000-2001, des fonds supplémentaires de 169 millions de dollars à la GRC. En 2001-2002, conformément à ce cadre de gestion, la GRC s'est vue accorder 194 millions de dollars, soit 25 millions de plus que l'année précédente.

Le financement supplémentaire au titre de l'Intégrité des programmes concerne la majorité des secteurs d'activité de la GRC. L'information qui suit vise à souligner les changements intervenus à ce chapitre, de l'exercice 2000-2001 à l'exercice 2001-2002 :

- **Police contractuelle** – Deux millions de dollars supplémentaires ont été reçus pour financer la portion fédérale des dépenses liées au personnel additionnel affecté à la police contractuelle. La GRC continue d'investir d'importantes sommes dans l'École de la GRC à Regina (Saskatchewan) pour former de nouvelles recrues. Enfin, trois millions de dollars sont injectés annuellement dans la mise aux normes des cellules de détention dans les détachements de la GRC.
- **Police fédérale** – 10 millions de dollars additionnels ont été alloués à la police fédérale pour lutter contre le crime organisé et faire face aux coûts engendrés par les exigences de tribunaux en matière de divulgation de l'information.
- **Services nationaux de police** – 15 millions de dollars additionnels ont été reçus pour l'amélioration des systèmes de communications policières et la modernisation des systèmes de gestion et de technologie de l'information (GI/TI) indispensables à la GRC et à la collectivité policière canadienne dans son ensemble.
- **Services généraux** – les efforts visant à améliorer la gestion à la GRC ont déjà permis d'économiser

Rendement financier



Objectif Stratégique :

La sécurité des foyers et des collectivités

Priorités stratégique :

*les services de police
internationaux
les services de police intégrés
le crime organisé*

Rendement financier

deux millions de dollars par rapport aux niveaux de financement approuvés durant l'exercice précédent.

La GRC est un important acteur dans la lutte contre le terrorisme. Durant l'exercice 2001-2002, nous avons d'abord reçu des fonds supplémentaires pour prendre des mesures immédiates visant à améliorer la sécurité des Canadiens et de l'infrastructure critique. Des montants considérables ont été investis pour acquérir du matériel dans le but d'améliorer la sécurité et de mettre à niveau nos principaux systèmes de gestion de l'information.

La GRC élargit un certain nombre de programmes d'application de la loi conformément à l'initiative sur la sécurité publique et l'antiterrorisme. Au terme de l'exercice 2001-2002, de nouvelles initiatives étaient soit à un stade avancé de planification, soit déjà mises

en oeuvre. Ces initiatives vont de la mise sur pied d'équipes pluriministérielles de collecte de renseignements ou d'application de la loi à la modernisation ou au développement de systèmes de gestion de l'information.

Afin d'améliorer son efficacité, la GRC consolide ses liens et forme de nouvelles alliances avec des organismes concernés par l'exécution de la loi et la sécurité nationale au pays et à l'étranger. Plusieurs nouveaux programmes, impliquant des ministères partenaires qui collaborent à l'initiative sur la sécurité publique et l'antiterrorisme, ont été mis en branle pour renforcer la sécurité des frontières canadiennes et améliorer la collecte de renseignements et le partage de l'information entre des organismes canadiens et étrangers et plus particulièrement américains.

Tableaux financiers et notes

Les tableaux financiers suivants sont inclus (ceux qui ne concernent pas à la GRC ont été omis) :

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
5. Recettes
7. Paiements de transfert
9. Projets d'immobilisation
Dépenses en capital
10. Résumé des grands projets de l'État
13. Passif éventuel

Nota : À la lecture des tableaux financiers suivants et des intrants des ressources énoncés plus haut dans le présent rapport, il importe de noter que :

- les dépenses prévues correspondent aux crédits prévus dans la Partie III du Budget des dépenses de 2001-2002;
- les autorisations totales correspondent aux dépenses prévues et aux nouvelles autorisations telles que le budget supplémentaire des dépenses, le financement de l'intégrité des programmes et les fonds provenant du crédit 5 du Conseil du Trésor pour la cessation d'emploi et les congés parentaux;
- les dépenses réelles correspondent aux montants réels dépensés en vertu de l'autorisation et tel qu'indiqué dans les documents sur les comptes publics de 2001-2002;
- les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre exactement au total indiqué.

Tableau financier 1 : Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisations (en million de dollars)

Crédit	2001-2002 Dépenses prévues	2001-2002 Autorisations totales	Dépenses réelles
Gendarmerie royale du Canada - Nom du programme			
35 Dépenses de fonctionnement			
40 Dépenses en immobilisations	1 053,2	1 283,0	1 213,0
(S) Pensions et autres avantages sociaux - membres de la GRC	181,0	171,1	148,7
	237,1	231,3	231,3
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux employés	32,5	33,8	33,8
Total pour le ministère	1 503,8	1 719,3	1 626,8

Nota : Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et des autres autorisations.
De plus, 10,2 millions de dollars ont été générés par l'élimination de biens excédentaires de l'État. De ce montant, 8,3 millions ont été dépensés. Le reste sera disponible en tant que pouvoir de dépenser en 2002-2003.

Tableau financier 2 : Comparaisons des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Dépenses prévues des ministères par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en million de dollars)

Secteurs d'activités	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles*	Total des dépenses nettes	
Services de police fédérale	(Prévues)	4 412	446,7	27,2	0,0	473,9	0,0	473,9
	(Autorisées)	3 905	530,7	26,9	0,0	557,6	0,0	557,6
	(Réelles)	4 475	516,6	22,4	0,0	538,9	0,0	538,9
Services de police contractuelle	(Prévues)	12 113	1 204,4	64,9	0,0	1 269,3	903,7	365,7
	(Autorisées)	11 568	1 208,3	70,6	0,0	1 278,9	921,9	357,0
	(Réelles)	11 421	1 198,2	70,6	0,0	1 268,7	921,5	347,2
Services nationaux de police	(Prévues)	1 538	264,4	77,4	0,4	342,2	12,6	329,6
	(Autorisées)	2 040	331,2	51,3	0,4	382,9	12,6	370,3
	(Réelles)	1 635	320,1	34,0	0,3	354,4	8,1	346,3
Services internes	(Prévues)	2 637	176,6	11,0	40,1	227,7	0,0	227,7
	(Autorisées)	2 968	228,3	11,0	47,4	286,7	8,2	278,5
	(Réelles)	2 962	219,0	10,9	47,3	277,2	9,8	267,4
Maintien de la paix	(Prévues)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(Autorisées)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(Réelles)	104	0,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5
Services de police de protection	(Prévues)	590	106,3	0,5	0,0	106,9	0,0	106,9
	(Autorisées)	586	154,7	11,4	0,0	166,1	0,0	166,1
	(Réelles)	774	123,8	10,9	0,0	134,7	0,0	134,7
Total	(Prévues)	21 290	2 198,5	181,0	40,5	2 420,0	916,2	1 503,8
	(Autorisées)	21 067	2 453,3	171,1	47,8	2 672,2	942,7	1 729,5
	(Réelles)	21 371	2 378,2	148,7	47,6	2 574,5	939,4	1 635,1
Autres recettes et dépenses : Recettes à valoir sur le Trésor**						(Prévues)	11,6	
						(Autorisations)	38,9	
						(Réelles)	38,9	
Coût des services offerts par d'autres ministère						(Prévues)	73,0	
						(Autorisations)	94,8	
						(Réelles)	94,8	
Coût net du programme						(Prévues)	1 565,2	
						(Autorisations)	1 785,3	
						(Réelles)	1 690,9	

Nota : * Auparavant appelées « recettes à valoir sur le Trésor »

** Anciennement « Recettes affectées au Trésor »

Tableau financier 3 : Comparaison Historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues du ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en million de dollars)

Secteurs d'activité	1999-00		2001-2002		
	Dépenses Réelles	Dépenses Réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Services de police fédérale	569,2	611,5	473,9	557,6	538,9
Services de police contractuelle	1 146,8	1 218,5	1 269,3	1 278,9	1 268,7
Services nationaux de police	205,8	244,3	342,2	382,9	354,4
Services internes	213,7	250,8	227,7	286,7	277,2
Maintien de la paix	0,2	0,7	0,0	0,0	0,5
Services de police de protection	0,0	0,0	106,9	166,1	134,7
Dépenses brutes totales	2 135,7	2 325,8	2 240,0	2 672,2	2 574,5

Total des dépenses brutes (en millions de dollars)

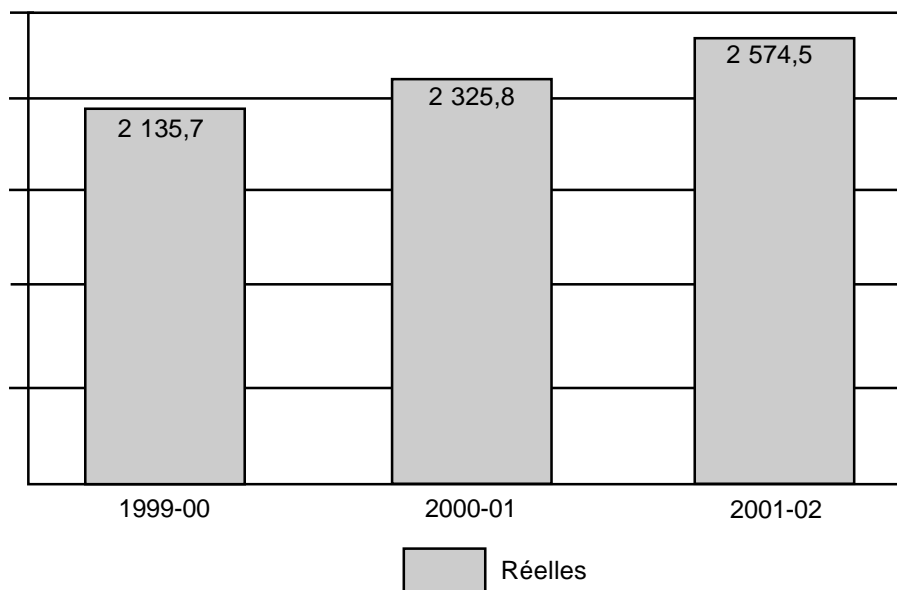


Tableau financier 5: Recettes

Recettes par secteur d'activité (en millions de dollars)

Recettes disponibles*			2001-2002		
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1999-00	Dépenses réelles 2000-01	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Services de police fédérale	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police contractuelle	780,7	842,4	903,7	921,9	921,5
Services nationaux de police	6,0	6,2	12,6	12,6	8,1
Services internes	0,0	0,0	0,0	8,2	9,8
Maintien de la paix	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des recettes disponibles	789,8	848,6	916,2	942,7	939,4
Recettes non disponibles**					
Services de police fédérale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police contractuelle	0,0	0,1	1,0	1,2	1,2
Services de police nationaux	1,3	1,3	1,5	1,7	1,7
Services internes	10,3	13,9	4,5	28,5	28,5
Maintien de la paix	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	11,6	15,3	7,0	31,4	31,4
Dépenses non prévues**	5,4	6,9	4,6	7,5	7,5
Total des recettes non disponible	17,0	22,2	11,6	38,9	38,9
Total recettes	806,8	870,8	927,8	981,6	978,3

Nota : Les recettes disponibles sont générées principalement par la prestation de services de police à contrat aux provinces, aux territoires et aux municipalités. Les autres recettes ont trait aux frais de cours et d'hébergement au Collège canadien de police, ainsi qu'aux services technologiques, dont l'accès aux bases de données policières.

* Auparavant appelées « recettes à valoir sur le Trésor »

** Anciennement « Recettes affectées au Trésor »

Tableau financier 7: Paiements de transfert
(en millions de dollars)

	2001-2002				
	Dépenses réelles 1999-00	Dépenses réelles 2000-01	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Subventions					
Ass. des anciens de la GRC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ass. internationale des chefs de police	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Survivants de membres tués en service	1,0	0,9	1,0	1,5	1,5
Postes législatifs					
Pensions et autres avantages des employés	21,5	15,8	28,0	24,3	24,3
Pensions en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i> pour compenser les membres de la GRC blessés dans l'exercice de leurs fonctions	18,2	15,7	11,0	21,5	21,5
Pensions aux familles des membres de la GRC morts en devoir	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total des subventions	40,8	32,4	40,1	47,4	47,3
Contributions					
Contributions aux candidats de l'extérieur de la GRC qui suivent des cours au Collège canadien de police	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3
Total des contributions	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3
Total des paiements de transfert	41,1	32,7	40,5	47,8	47,7

Tableau financier 9 : Projets d'immobilisations

Projets d'immobilisation par secteur d'activité (en million de dollars)

Secteurs d'activité	Coût total estimatif courant	Dépenses réelles 1999-00	Dépenses réelles 2000-01	2001-2002		
				Dépenses prévues	Autorisations total	Dépenses réelles
Services de police fédérale						
Cornwall (Ont.) : Immeuble du détachement (APP)	8,3	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
Services de police contractuelle						
Prince George (C.-B.) : QG de district (AEP)	7,7	0,8	6,3	0,1	0,1	0,1
Saskatoon (Sask.) : QG de district (AM)	9,9	0,0	0,6	5,5	0,6	0,6
Calgary (Alb.) : Bureau de district (en quête d'AEP)	23,0	0,0	0,1	1,3	0,0	0,0
Iqaluit (Nunavut) : HQ and Immeuble du détachement (en quête d'AEP)	10,3	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Selkirk (Man.) :- Immeuble du détachement	4,6	0,2	0,3	3,0	3,0	3,0
Peace River (Alb.) : Immeuble du détachement	3,9	0,1	0,1	2,8	0,7	0,7
Terre-Neuve - Modernisation des systèmes de télécommunications (AM)	59,0	5,5	2,4	3,8	0,0	1,9
Entretien/mise à niveau matérielle/systèmes de télécommunications (AM)	139,2	7,2	14,2	14,2	14,8	14,8
Mise en oeuvre du CIIDS (AEP)	29,5	0,9	2,5	2,7	29,5	0,2
Système d'incidents et de rapports de police (SIRP)	103,2	0,0	0,0	3,5	9,3	9,0
Services nationaux de police						
Ottawa (Ont.) - Projet d'addition au laboratoire judiciaire - projet achevé)	20,5	4,4	1,2	0,0	0,0	0,0
Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) (AM)	9,1	1,5	1,4	1,9	1,9	0,6
Identification en temps réel (ITR)	50,0	0,0	0,7	0,5	0,5	1,3
Système d'accès régional au SAID (SARSAID)	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8
Banque nationale de données génétiques (AEP)	41,5	3,4	6,4	8,5	8,5	2,9
Système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL)	6,5	0,0	0,0	4,3	4,3	2,4
Établissement de profils de diamants	3,1	0,0	0,0	0,8	0,8	0,7
Renouvellement du CIPCI	130,1	0,0	0,0	21,9	39,0	27,8
Services internes						
Ottawa (Ont.) : Renovations DG (APP)	80,0	1,4	0,4	2,7	0,2	0,2
Ottawa (Ont.) : système climatisation centrale (en quête d'AEP révisée)	4,5	1,1	2,3	0,0	0,2	0,2
Chilliwack (C.-B.) : centre de services de soutien région du Pacifique	14,5	0,0	6,0	6,0	6,4	6,4
Halifax (N.-E.) : QG divisionnaire (APP)	47,1	0,1	0,1	2,2	0,4	0,4
Edmonton (Alb.) : QG divisionnaire (project achevé)	42,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Regina (Sask.) : Champ de tir de 50 mètres - École centralisée	3,7	0,0	0,3	1,5	0,1	0,1
Regina (Sask.) : Rajout au Mess de la Division						
Dépôt (APP/AEP)	6,4	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0
Whitehorse (Yukon) : QG divisionnaire (APP)	9,7	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0
Ottawa (Ont.) : Expansion du CPIC (en quête d'AEP)	15,0	0,0	0,4	10,9	1,3	1,3
Ottawa (Ont.) : Renouvellement du CIPC 2001	3,3	1,9	0,7	0,1	0,0	0,0

Dépenses en capital

Dépenses en capital par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1999-00	Dépenses réelles 2000-01	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Services de police fédérale	16,2	29,6	27,2	26,9	22,4
Services de police contractuelle	75,2	63,2	64,9	70,6	70,6
Services nationaux de police	23,8	11,3	77,4	51,3	34,0
Services internes	4,3	20,7	11,0	11,0	10,9
Maintien de la paix	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	0,0	0,0	0,5	11,4	10,9
Dépenses brutes totales	119,5	124,8	181,0	171,1	148,7

Table 10: Résumé des grands projets de l'État

État d'avancement du Projet de renouvellement du CIPC

Aperçu

Le 23 mars 1999, le Cabinet donnait son aval au développement du Réseau canadien d'information sur la sécurité publique (RCISP), composante fondamentale du Cadre d'amélioration de la sécurité publique au Canada du gouvernement fédéral. La solution globale RCISP prend en charge plusieurs éléments de l'infrastructure de justice pénale qui nécessitent une modernisation et des liaisons croisées comprenant le Renouvellement du CIPC et l'Index national de justice pénale (INJP).

Le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) est le seul service national stratégique à appuyer la sécurité publique en permettant un partage efficace de l'information entre divers partenaires et organismes d'application de la loi au pays et à l'étranger. Vieux de 30 ans, il a cependant besoin d'être modernisé.

Structure d'échange d'information interorganisationnelle et entre sphères de compétence, l'INJP sera placée sous l'égide de la GRC mais régie par l'ensemble des acteurs de l'appareil de justice pénale. Sorte de passerelle nationale, il permettra aux différents partenaires du système de justice pénale d'accéder aux données essentielles sur les crimes et les contrevenants.

En mai 2002, l'État-major supérieur de la GRC a approuvé la restructuration du Projet de renouvellement du CIPC pour mieux tenir compte de sa portée. On a ainsi scindé le Renouvellement du CIPC en deux initiatives :

Modernisation du CIPC

Projet 1 – Protection des communications
Projet 2 – Modernisation du CIPC

Index national de justice pénale

Version 1 (ADRC, CIC et GRC connectés)
Autres versions à définir

Organisme responsable et ministères participants

La GRC est l'organisme responsable du projet. Le commissaire adjoint aux Services nationaux de police de la GRC, Mike Buisson, en est le parrain. Le dirigeant principal de l'information de la GRC, Peter Martin, est responsable des améliorations technologiques associées au projet. À titre de chef du projet, le surintendant principal Mike O'Neil, lui, doit voir à ce que les objectifs fixés soient atteints. Le comité directeur du projet est formé de représentants de la GRC, du ministère du Solliciteur général, du Secrétariat du Conseil du Trésor et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le Comité consultatif du CIPC et le Comité directeur de l'IJI participent également à la supervision du projet.

Maîtres-d'oeuvre et principaux sous-traitants

Les principaux sous-traitants sont :

ADGA (Québec) Ltée
200, boul. Montcalm, bur. 200
Hull (Québec) J8Y 3B5

Groupe CGI Inc
275, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H9

EDS Canada Inc
45, rue O'Connor, bur. 500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4

FMP/Flaman Management Partners Ltd.
331, rue Cooper, bur. 503
Ottawa (Ontario) K2P 0G5

D'autres sous-traitants devraient être retenus afin de voir au développement et à la mise en oeuvre du projet. Si le besoin s'en fait sentir, d'autres entreprises seront sollicitées pour fournir des compétences, du matériel ou des logiciels particuliers.

Principales étapes

Le 15 avril 1999, le Conseil du Trésor a donné son approbation préliminaire à l'ensemble du projet et son approbation effective au Projet 1 et à l'étape de définition des projets 2, 3 et 4. On prévoyait que le projet s'étendrait sur 48 mois et coûterait 115 millions de dollars.

Le 29 mars 2001, le Conseil du Trésor a donné son approbation effective pour un montant de 52,6 millions de dollars destiné aux phases 1 et 2 du Projet 2. Après révision, on a estimé qu'il faudrait 155 millions de dollars et 72 mois au total pour compléter le projet. Cet écart de coûts et de délais peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont la complexité imprévue des efforts de développement et d'essai, ainsi que les événements du 11 septembre 2001 qui ont contraint à réaffecter certains membres de l'équipe de projet à des priorités opérationnelles.

Calendrier d'exécution

Projet 1	– Protection des communications
Projet 2	– Modernisation du CIPC
Phase 1	– Modernisation des services d'interface
Phase 2	– Réduction du risque associé au PRISM
Phase 3	– Modernisation du CIPC
Index national de justice pénale	
Version 1	

Date révisée

Mars 2002 (terminé)
Exercice 2004-2005
Exercice 2003-2004
Exercice 2003-2004
Exercice 2004-2005
Exercice 2004-2005
Exercice 2003-2004

Rapport d'étape et explication des écarts

La soumission au Conseil du Trésor d'avril 1999 indiquait que l'approbation effective des projets 2, 3 et 4 serait nécessaire en mai 2000. Plusieurs sources, dont une équipe d'experts externes engagée pour examiner le Projet, ont alors indiqué que cette approche entraînerait un risque inutile. Pour atténuer ce risque, le Projet 2 a donc été divisé en trois phases : les deux premières visant à remplacer la technologie du CIPC vieille d'une trentaine d'années par de nouveaux matériels et logiciels, tandis que la troisième consisterait à ajouter de nouvelles fonctionnalités au système du CIPC. En outre, on a procédé à une série de validations de principe pour tester la conception du système dans son ensemble. Conséquence directe de la complexité des projets et du désir de réduire les risques, le prolongement de la durée du projet a également accru les coûts d'infrastructure et de soutien au projet. En outre, de nouvelles exigences de sécurité au niveau Protégé B ont également contribué à la hausse des devis de coûts.

Le Projet 1 a pris fin en mars 2002. On a terminé la conception organique des phases 1 et 2 du Projet 2. La conception et les essais sont en cours et on s'affaire à planifier la mise en oeuvre. La conception fonctionnelle de la phase 3 du Projet 2 est terminée et on s'emploie à définir les spécifications techniques détaillées. La définition du projet de la version 1 de l'INJP est sur le point d'être finalisée. L'approbation effective du projet concernant la première version devrait intervenir à l'automne 2002 si l'on parvient à obtenir l'engagement des organismes fédéraux participants.

1999-2000

Les dépenses prévues pour ce projet étaient de 28,1 millions de dollars, ce qui correspond au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées étaient de 15,5 millions de dollars après un report de 12,6 millions de dollars sur l'exercice 2000-2001.

Les dépenses réelles étaient de 20,2 millions de dollars.

Des fonds additionnels ont été prélevés sur les ressources de la GRC pour couvrir le manque à gagner.

2000-2001

Les dépenses prévues pour ce projet étaient de 46,2 millions de dollars, ce qui correspond au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées étaient de 27,0 millions de dollars après un report de 31,8 millions de dollars sur l'exercice 2001-2002.

Les dépenses réelles étaient de 18,4 millions de dollars.

Après remboursement du prêt interne consenti par la GRC en 1999-2000, on a dégagé un surplus de 3,5 millions de dollars.

2001-2002

Les dépenses prévues pour ce projet étaient de 34,1 millions de dollars, ce qui correspond au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées étaient de 25,6 millions de dollars après un report de 31,8 millions de dollars de l'exercice 2001-2002 et de 40,3 millions de dollars sur l'exercice 2002-2003.

Les dépenses réelles étaient de 27,8 millions de dollars.

Le manque à gagner a été couvert par le surplus de 3,5 millions de dollars dégagé à la suite de l'exercice 2000-2001, ainsi que par un financement supplémentaire anticipé de 0,7 million de dollars prélevé sur les ressources internes de la GRC. On a dégagé un surplus de 1,9 million de dollars.

2002-2003

Les dépenses prévues pour ce projet étaient de 6,3 millions de dollars, ce qui correspond au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées sont de 27 millions de dollars après un report de 20,7 millions de dollars de l'exercice 2001-2002 (19,6 millions de dollars des 40,3 millions de dollars reportés de l'exercice 2001-2002 ont été alloués à l'exercice 2003-2004).

Les dépenses prévues sont de l'ordre de 31,6 millions de dollars.

Le manque à gagner sera couvert par le report de 1,9 million de dollars et un financement supplémentaire prélevé sur les ressources internes de la GRC.

Retombées économiques

Il n'y a aucune retombée économique particulière au Projet de renouvellement du CIPC.

Tableau financier 13 : Passif éventuel

Passif éventuel (en millions de dollars)

Liste des éléments de passif éventuel	Au 31 mars 2000	Au 31 mars 2001	Courant au 31 mars 2002
Litige	75,4	46,2	122,9
Total	75,4	46,2	122,9

Autres renseignements

Pour obtenir plus de renseignements sur ce rapport :

Renseignements sur le rendement

Geoff Gruson, directeur général
Sous-direction de la planification
et des politiques stratégiques
Gendarmerie royale du Canada
Immeuble Nicholson, bureau H-409
1200, promenade Vanier
Ottawa (ON) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-2323
Télécopieur : (613) 993-4453
Courriel : geoff.gruson@rcmp-grc.gc.ca

Renseignements financiers

David Baxter, directeur général des Finances
par intérim
Gestion générale et Contrôle
Gendarmerie royale du Canada
Immeuble Coventry, 4^e étage
440, chemin Coventry
Ottawa (ON) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-0461
Télécopieur : (613) 993-4030
Courriel : david.baxter@rcmp-grc.gc.ca

À propos des publications mentionnées dans ce rapport

Sous-direction des services nationaux
de communication

Téléphone : (613) 993-1088
Télécopieur : (613) 993-0953

Pour des renseignements généraux sur la GRC

Téléphone : (613) 993-7267
Courriel : www.rcmp.ca/contact/

Autres sites Internet de la GRC

Services de police communautaires
Programme des représentants divisionnaires
des relations fonctionnelles
Comité externe d'examen
Site d'apprentissage
Initiative d'apprentissage relative à la lutte
au crime organisé

www.rcmp-ccaps.com

www.rcmp-grc.gc.ca/html/dssr-f.htm

www.erc-cee.gc.ca

www.rcmp-learning.org

www.rcmp-grc.gc.ca/organizedcrime/index_f.htm

Autres renseignements

Sites Internet d'organismes partenaires :

Service canadien du renseignement de sécurité
Service correctionnel du Canada
Ministère de la Justice
Ministère du Solliciteur général du Canada
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
Commission nationale des libérations
conditionnelles
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

www.csis-scrs.gc.ca
www.csc-scc.gc.ca
www.canada.justice.gc.ca
www.sgc.gc.ca

www.dfait-maeci.gc.ca

www.npb-cnlc.gc.ca
www.tbc-sct.gc.ca

Autres sites d'intérêt :

Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé
au Canada – 2001
Commission des plaintes du public
contre la GRC
Fais le bon CHOIX... pour la vie (CHOIX)
Site sur le Renouveau de la Justice
pour les jeunes du ministère de la Justice
Santé Canada
Développement des Ressources humaines
Canada
Commission interaméricaine
de lutte contre l'abus des drogues
Centre international pour la prévention
de la criminalité
Interpol
Centre national de prévention du crime
Centre national d'information sur la violence
dans la famille
Bénévoles Canada

www.cisc.gc.ca

www.cpc-cpp.gc.ca
www.choix.org

www.canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/index.html
www.hc-sc.gc.ca

www.hrdc-drhc.gc.ca

www.cicad.oas.org

www.crime-prevention-intl.org/francais/index.html
www.interpol.int/default.asp
www.crime-prevention.org

www.hc-sc.gc.ca/hppb/familyviolence/bilingual
www.volunteer.ca

Index

- A
- acronymes, 2
ADN, 51
agents de liaison, 32
armes à feu, 17, 53
Autochtones, 16, 38, 43, 44
- B
- secteurs d'activité
Services de police contractuelle, 9, 17, 18, 34, 35, 48, 69, 72, 73, 74, 76, 77
Services de police fédérale, 9, 17, 18, 19, 21, 69, 72, 73, 74, 76, 77
Services nationaux de police, 9, 17, 18, 19, 49, 50, 69, 72, 73, 74, 76, 77
Services de maintien de la paix, 9, 17, 18, 57, 58, 69, 72, 73, 74, 76, 77
Services de police de protection, 9, 17, 18, 62, 64, 69, 72, 73, 74, 76, 77
- C
- Centre d'information de la police canadienne, 53, 79, 80
Collège canadien de police, 18, 50, 55, 56
contexte opérationnel, 15
contrebande
marchandises, 17, 23
migrants, 17, 24, 25
crime organisé, 17, 26, 62
criminalité,
délits économiques, 17, 28
criminalité globale, 17, 36
crimes contre les biens, 17, 37
crimes de violence, 17, 38
criminalité juvénile, 17, 41
- D
- développement durable, 66
drogues, 17, 27
- E
- énoncé de la vision, 10
examens clés, 64
- F
- fonction moderne de contrôleur, 9, 65
- G
- gestion du matériel, 65
groupement de rapports, 65
- I
- Initiative de lutte anticontrabande, 23
Interpol, 30, 32, 54
introduction du Commissaire, 7
- J
- justice réparatrice/alternative, 11, 17
- L
- lois fédérales et ententes, 10
- M
- mandat, 10
message du Ministre, 5
mission, 10
- N
- notes en fin de texte, 33, 48
- O
- objectifs stratégiques, 11, 12
organisation
structure de la GRC, 11
- P
- personnes-ressources, 81
plaintes, public, 17, 46
police communautaire, 34, 46
priorités, 11, 12, 16, 17
GRC, 12
priorités stratégiques, 11, 12, 16, 17
produits de la criminalité, 22
prologue, 9
- R
- Rapport sur les plans et les priorités, 9
rendement
facteurs externes, 14
facteurs internes, 15
rendement financier, 69
renseignements criminels, 30
réservoirs de stockage de combustibles, 68
ressources
intrants, 15, 21, 35, 50, 58, 62
résultats stratégiques, 19, 34, 49, 57, 62
- S
- satisfaction des clients, 17, 47
sécurité routière, 17, 45
Service canadien de renseignements criminels, 18, 30, 50, 54
Service des laboratoires judiciaires, 49, 51, 52
sites Web, 10, 41, 42, 46, 54, 66, 81, 82
sommaire, 3
- T
- tableau des résultats par priorité stratégique, 17
tableaux financiers, 71
terrorisme, 17, 26, 63